# C'est décidé: GM ne vient pas au Québec

Il est bien peu probable que le projet d'une fonderie de pièces d'aluminium de General Motors au Québec se réalise, la compagnie ayant demandé au gouvernement fédéral de fermer le dossier. Pourtant, Ottawa et Québec offraient à GM des subventions estimées à plus de $100 millions. La compagnie explique que la popularité des tractions avant et du moteur diesel ainsi que l'utilisation accrue du plastique rendent moins indispensables les pièces d'aluminium dans les voitures. La compagnie déclare qu'il ne faut pas conclure que le projet est mort, mais ajoute que d'autres emplacements sont envisagés, comme l'Ontario et le Mexique.

— page B 1



# Les Pirates champions!

— pages C 1 et C 4

Le héros des Pirates, Willie Stargell, saute de joie!

la presse

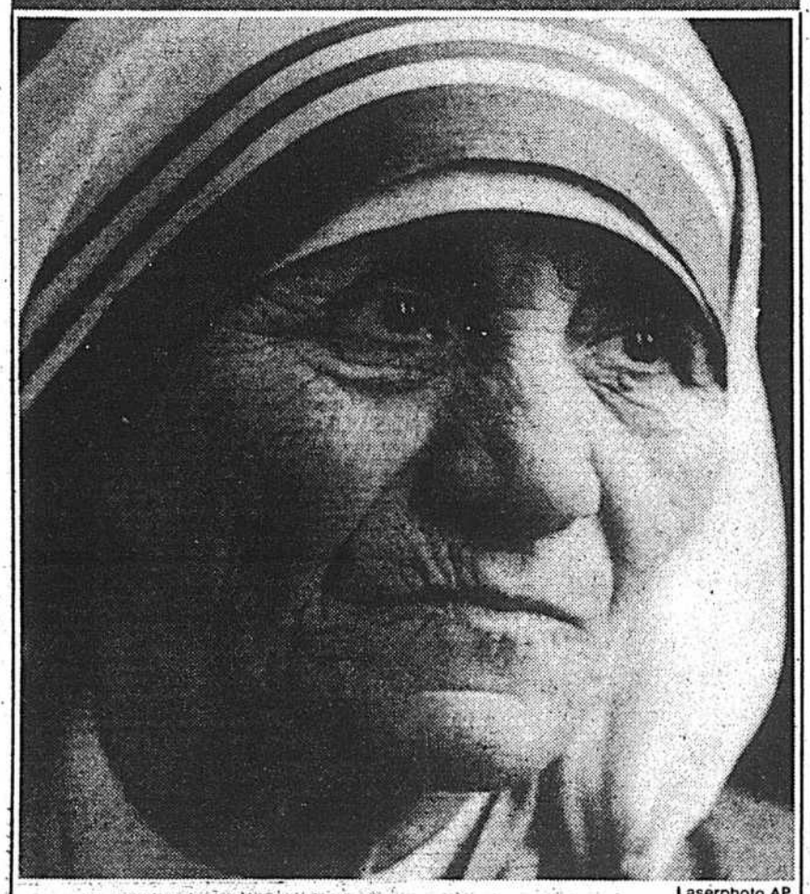
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 18 OCTOBRE 1979, 95e ANNÉE, no 243, 76 PAGES, 5 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1 75

METEO
Ensoleillé
Minimum: 5 Maximum: 13
Demain: Ensoleillé
Détails à la page A 2

## PRIX NOBEL DE LA PAIX



Laserphoto AP

# Mère Teresa: «Je n'en suis pas digne»

OSLO (AP, UPI, AFP, Reuter) — «Je n'en suis pas digne», s'est exclamée Mère Teresa, la missionnaire d'origine yougoslave qui a mérité hier le prix Nobel de la paix 1979.

«Je remercie Dieu de ce don aux pauvres», a ajouté la religieuse âgée de 69 ans, qui oeuvre depuis 33 ans auprès des pauvres de Calcutta. Surnommée «la sainte des bas-fonds», Mère Teresa, pour l'état civil Agnes Gonxha Bojaxhiu, est née le 27 août 1910 à Skoplje, en Yougoslavie.

Dix-neuf organisations et 56 autres candidats étaient en lice pour le prix Nobel de la paix, dont le président Carter, le militant pacifiste noir sud-africain Steve Biko, le dissident soviétique Youri Orlov et l'archevêque salvadorien Oscar Romero.

«Cette année, le monde a tourné son attention vers le sort des enfants et des réfugiés et c'est précisément les catégories pour lesquelles Mère Teresa a travaillé si généreusement pendant tant d'années», a déclaré le comité Nobel norvégien. Le prix Nobel de la paix est décerné traditionnellement à Oslo et non pas à Stockholm comme les autres prix.

Le comité a souligné «l'esprit qui a inspiré les activités de Mère Teresa et qui est l'expression tangible de son attitude personnelle et de ses qualités humaines».

Mère Teresa se rendit en Inde il y a 50 ans pour enseigner la géographie dans un couvent. Elle devait rester dans ce pays et travailler dans les quartiers pauvres de Calcutta. En 1950, elle prend la nationalité indienne et fonde un nouvel ordre religieux, Les Missionnaires de la charité. Aujourd'hui, l'ordre s'occupe de plus de 120 maisons

— Voir NOBEL, page A 6

## La grève rend certains automobilistes agressifs!

# Une brigadière scolaire doit se défendre à coups de bâton

par André PÉPIN

Elle n'a rien d'une vedette même si le gouverneur général du pays lui a décerné la médaille de bravoure en 1977. Rita Gagnon est une brigadière scolaire qui fait son boulot tous les jours, à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Dufresne dans l'est de la métropole. Dans un quartier ouvrier. Hier, elle a «subi» les effets de la grève du transport en commun lorsqu'un automobiliste furieux a foncé sur elle, pour ensuite la frapper à coups de poing.

### Une altercation

Vers huit heures 45, hier matin, Mme Gagnon s'apprêtait à aider un groupe de jeunes écoliers à traverser la rue. Des quatre automobiles qui circulaient en leur direction, trois s'immobilisèrent, mais une quatrième fonça sur elle. En colère, la brigadière frappa à plusieurs reprises sur le capot de la voiture avec sa pancarte orange portant l'inscription «arrêt-stop».

L'automobiliste, un jeune Montréalais dans la vingtaine, sortit de son véhicule en lançant: «Vous êtes trop grosse pour diriger la circulation!» Puis il la frappa à coups de poing sur l'épaule tandis qu'elle ripostait avec son bâton qui... se brisa dans l'accrochage avec l'individu.

Plus tard au cours de la matinée, l'homme logea une plainte à la police... Mme Gagnon fut même interrogée en rapport

— Voir BRIGADIÈRE, page A




photo Jean Goupil, LA PRESSE

Mme Rita Gagnon connaît les conséquences de la grève du transport en commun... Dans sa main gauche, la médaille de bravoure qu'elle a méritée en 1977.

## édito

**Fonction publique**

- M. Lévesque dit qu'il va réagir

par Jean-Guy DUBUC

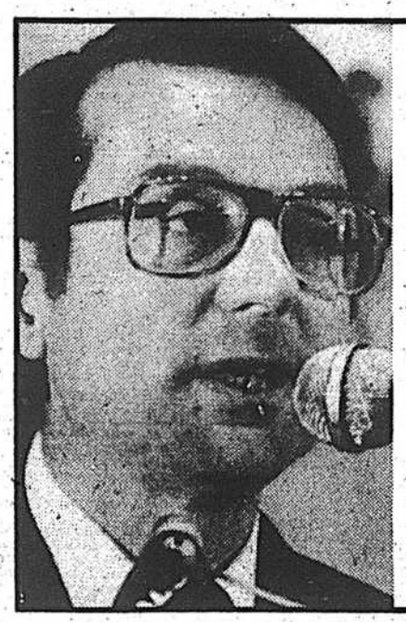
— page A 4

## ESSENCE: 20 cents de plus d'ici un an?

— page B 1

## sommaire

Arts et spectacles
—Informations: B 6 à B 11
—Horaires: B 11
Bandes dessinées: C 14
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: B 1 à B 5
Êtes-vous observateur?: D 9
FEUILLETON «Bogart et Bacall»: D 7
Horoscope: C 14
Le monde: B 12 à B 14
Mot mystère: C 14
Mots croisés: C 14
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 16 à C 19, D 7 à D 12
Quoi faire aujourd'hui: B 11
Radio et télévision: B 9
Sports: C 1 à C 13
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 6
—La loi et vous: D 4



# Crise d'octobre: Bourassa veut une enquête publique

par Jacques BOUCHARD

TROIS-RIVIÈRES — Maintenant que le gouvernement canadien a décidé de rendre possible un accès au dossier de la Gendarmerie royale du Canada sur la Crise d'octobre 1970, le gouvernement du Parti québécois devrait «instituer une enquête publique» sur cette affaire afin de dissiper toutes les interrogations qui se posent encore sur cette période controversée.

C'est ce qu'a soutenu, hier soir, l'ex-premier ministre M. Robert Bourassa alors qu'il prenait la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Trois-Rivières.

Profitant de l'occasion qui lui était offerte à l'occasion du neuvième anniversaire de la mort de son ministre Pierre Laporte, M. Bourassa a dit que le PQ devrait tenir son engagement «de faire toute la lumière» sur cette période très difficile qu'il a traversée.

L'ancien premier ministre a affirmé qu'à cette époque il avait assumé toutes ses responsabilités et qu'il n'avait rien à se reprocher. Il ne comprend d'ailleurs pas les hésitations du Parti québécois à respecter sa promesse de faire toute la lumière sur ce dossier.

Le scepticisme qui persiste encore dans certains milieux doit être dissipé, a soutenu le conférencier, car «notre société est l'une des plus ouvertes» et l'on se doit de répondre à toutes les questions que certaines personnes se posent encore.




## Québec offre 20 semaines de congé de maternité

— page A 14

## Coût de la vie: hausse de 9.6%

OTTAWA (PC) — L'accroissement substantiel du prix des aliments et des carburants a suscité une hausse du coût de la vie de 9.6 pour cent au cours des 12 derniers mois.

Statistique Canada signalait ce matin qu'en septembre, le coût de la vie avait augmenté de 0.9 pour cent, soit plus du double de la hausse enregistrée en août, et la plus forte hausse mensuelle depuis mai dernier.

En août, le taux d'inflation annuel se situait à 8.4 pour cent.

Bien que le prix des fruits et légumes frais ait baissé le mois dernier, le coût de l'alimentation a grimpé à cause des hausses de certaines denrées, notamment le boeuf et les produits laitiers. Au cours des 12 derniers mois, le coût des produits alimentaires a monté de 12.9 p. cent; l'énergie, de 10.2 p. cent; le vêtement, de 12.3 p. cent.

L'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada s'établissait le mois dernier à 238,8, ce qui signifie qu'un échantillon de denrées et services coûtant $100 en 1971 coûte maintenant $2[illegible].80.

# Foothills a tenté un coup de dés

par Mario FONTAINE
*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — La société Foothills Pipeline Ltd. est plus optimiste que jamais de mener à terme son projet de construction d'un oléoduc de $1,5 milliard dans le nord-ouest canadien, et cela même si le Parlement canadien semble en avoir déjà fait son deuil.

Rejoint à son bureau de Vancouver hier, le président de Foothills Oil Pipeline, M. Ed Phillips, reconnaît que la compagnie a pris un risque en retirant, lundi, sa demande de construction d'un pipe-line de 500,000 barils qui faisait alors l'objet d'audiences de l'Office national de l'Energie (O.N.E.).

«On ne considère pas avoir perdu la course, au contraire, de dire M. Phillips. Nous avons déjà $2 millions d'investis dans ce projet, et je suis confiant que sa supériorité finira par l'emporter.»

La décision de la Foothills de différer indéfiniment son projet est survenue quelques heures à peine après que le secrétaire d'Etat à l'Intérieur des Etats-Unis, M. Cecil Andrus, eut recommandé au président Carter de favoriser un tracé uniquement américain pour acheminer le pétrole de l'Alaska vers le midwest américain.

Le pétrole serait alors chargé à bord de super-pétroliers, puis débarqué sur la côté ouest des Etats-Unis et transporté par oléoduc vers les marchés du centre. Le projet Foothills prévoit au contraire la construction d'un couloir d'énergie uniquement terrestre, qui traverserait toute la Colombie-Britannique en longeant les Rocheuses. Ce dernier projet est beaucoup plus alléchant pour les Canadiens, puisqu'il procurerait l'équivalent de 70,000 années-hommes en travail, et éviterait de mettre l'environnement en danger.

En voyant les Etats-Unis en passe de rejeter son plan, la Foothills a donc tenté un coup de poker et a laissé la voie libre à un autre projet canadien, celui de la Transmountain Pipeline, dont les esquisses prévoient elles aussi le transport du brut par pétroliers mais aussi son acheminement subséquent par un pipe-line partiellement construit au Canada.

«Avec deux projets concurrents à étudier, l'O.N.E. aurait mis des mois à rendre sa décision, estime M. Phillips. Cela ira beaucoup plus vite maintenant qu'il n'a plus que le projet Transmountain à scruter, après quoi il pourra passer au nôtre». Donc, gain de temps.

De fait, Foothills a été quelque peu surpris de constater que les promoteurs de ce second projet ne se sont pas retirés pour lui laisser le champ libre après qu'Ottawa et Victoria l'eurent appuyé sans équivoque. Voyant cela, Foothills a offert une participation à la Transmountain à son projet, qui l'a déclinée pour continuer de faire cavalier seul.

Pour les dirigeants de la société, il n'y avait plus alors à hésiter: il fallait se retirer pour que l'Office de l'Energie puisse rendre sa décision avant le 6 décembre, date à laquelle le président Carter devra avoir fait connaître sa préférence au Congrès américain. «Si nous ne nous étions pas retirés temporairement, les deux compagnies canadiennes se seraient détruites mutuellement», affirme le président de Foothills Oil.

**Comme morte**

Malgré ce repli stratégique et l'optimisme officiel de la compagnie, le projet Foothills est considéré comme mort et enterré à Ottawa où l'Opposition et le gouvernement en parlent au passé. «Ce projet, on peut en faire notre deuil à cause de la négligence de M. Clark», déclarait hier le critique libéral en matière d'énergie, M. Marc Lalonde.

Selon lui, Foothills a décidé de se retirer afin de faire pression sur le gouvernement canadien pour que celui-ci fasse à son tour pression sur le président Carter lorsqu'il se rendra à Ottawa les 9 et 10 novembre prochains. Un cheminement pas très réaliste, pense M. Lalonde.

**La Quotidienne**

Le numéro gagnant du tirage du 17 octobre 1979 de la Quotidienne est: **622**

Les détenteurs de billets qui ont misé le numéro 622, option en ordre, gagnent 450 fois leur mise.

Les détenteurs de billets, option n'importe quel ordre, portant l'un ou l'autre des numéros suivants: 622 — 262 — 226 gagnent 150 fois leur mise.

## LA MÉTÉO à Montréal

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|
| Minimum: 5 Maximum: 13 | |
| Dégagement en matinée<br>Ensoleillé par la suite | Ensoleillé |

## au Québec

| RÉGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | — | 10 | Ensol., pass. nuageux | Ennuagement |
| Outaouais | — | 13 | Ensoleillé | Ensoleillé |
| Laurentides | — | 12 | Généralement ensol. | Ensoleillé |
| Cantons de l'Est | — | 13 | Ensoleillé | Ensoleillé |
| Mauricie | — | 12 | Ensoleillé | Ensoleillé |
| Québec | — | 13 | Ensoleillé | Ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | — | 12 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Rimouski | — | 9 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Gaspésie | — | 8 | Averses, dégagement | Ensoleillé |
| Baie-Comeau | — | 9 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Sept-Iles | — | 9 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |

## au Canada

| | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|
| Colombie-Britannique | Nuageux | Victoria | 5 | 13 |
| Alberta | Ensoleillé | Edmonton | −2 | 8 |
| Saskatchewan | Nuageux | Regina | 6 | 16 |
| Manitoba | Averses | Winnipeg | −4 | 14 |
| Ontario | Ensoleillé | Toronto | 5 | 11 |
| Nouveau-Brunswick | Nuageux | Fredericton | −5 | 12 |
| Nouvelle-Écosse | Ensoleillé | Halifax | 1 | 10 |
| Ile-du-Prince-Edouard | Nuageux | Charlottetown | — | 9 |
| Terre-Neuve | Nuageux | Saint-Jean | 0 | 7 |

## si vous partez...

### aux États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New York | 11 | 17 | Chicago | 13 | 16 | Nlle-Orléans | 18 | 29 |
| Washington | 11 | 23 | San Francisco | 13 | 20 | Miami | 21 | 27 |
| Bofton | 4 | 16 | | | | | | |

### vers les capitales

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Amsterdam | — | 14 | Londres | — | 14 | Stockholm | — | 6 |
| Athènes | — | 29 | Le Caire | — | — | Sydney | — | 15 |
| Berlin | — | 12 | Lisbonne | — | 18 | Tokyo | — | 21 |
| Bruxelles | — | 12 | Madrid | — | 16 | Tunis | — | 31 |
| Casablanca | — | 20 | Moscou | — | 13 | Vienne | — | 16 |
| Genève | — | 16 | Paris | — | 14 | Varsovie | — | 15 |
| Hong Kong | — | 27 | Rome | — | 25 | | | |

### vers les plages

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Acapulco | 26 | 32 | Bermudes | 23 | 25 | Nassau | 22 | 26 |
| Mexico | 10 | 27 | Barbade | — | 29 | Rio de Janeiro | 24 | 32 |

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

**TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

**ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE**

| Nombre de semaines | 13 | 26 | 52 |
|---|---|---|---|
| par courrier: Canada | | | |
| Lundi au samedi | $37.00 | $74.00 | $148.00 |
| Lundi au vendredi | $24.00 | $48.00 | $96.00 |
| Samedi seulement | $13.00 | $26.00 | $52.00 |

**ETATS-UNIS — PAYS ETRANGERS**

| Nombre de semaines | 13 | 26 | 52 |
|---|---|---|---|
| par courrier: | | | |
| Lundi au samedi | $55.25 | $110.50 | $221.00 |
| Lundi au vendredi | $34.45 | $68.90 | $137.80 |
| Samedi seulement | $20.80 | $41.60 | $83.20 |

| | |
|---|---|
| INFORMATION GENERALE | 285-7272 |
| REDACTION | 285-7070 |
| PROMOTION | 285-7100 |
| RELATIONS DE TRAVAIL | 285-7383 |
| **PETITES ANNONCES (annonces classées)** | |
| Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h | 285-7111 |
| Pour changer ou annuler du lundi au vendredi 9h à 16h30 | 285-7205 |
| **GRANDES ANNONCES** | |
| Détaillants | 285-7202 |
| National, Télé-Presse, Vacances, voyages | 285-7306 |
| Carrières et professions, nominations | 285-7320 |
| **COMPTABILITE** | |
| Grandes annonces | 285-6892 |
| Petites annonces | 285-6901 |

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

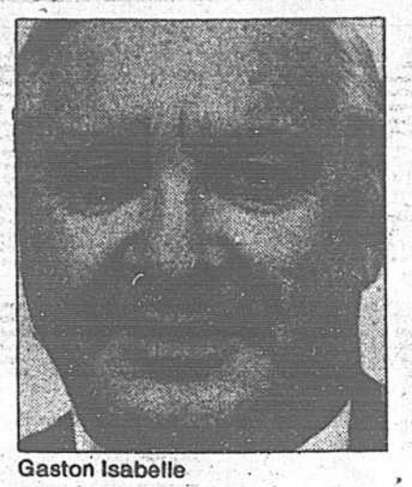
AUJOURD'HUI DANS la presse
LE CAHIER TOYOTA

## À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

# Le mort vivant de Jonquière

Curieux de titre direz-vous, mais bien curieuse de situation aussi que celle du Centre de données fiscales de Jonquière. De fait il est un peu hâtif de parler du «centre», mieux vaut dire le projet de construction. En effet, cet immeuble qui avait été annoncé par les libéraux en 1976 risque bien de demeurer un dessin incomplet sur la table des architectes. Pourtant le gouvernement fédéral avait cette année entrepris la construction de ce qui devait être un immeuble de $12 millions. Le solage déjà coulé a coûté quelque $580,000 au trésor public fédéral pendant que la ville de Jonquière a dépensé $2,700,000 pour les infrastructures. L'élection du 22 mai dernier et la vague d'austérité qui en découle ont cependant remis le tout en cause.

Le 27 juillet dernier le président du Conseil fédéral du trésor Sinclair Stevens annonçait que la poursuite des travaux était «reportée» à une date indéterminée. Colère et protestations à Jonquière. Le 3 août le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, annonce que les travaux reprendront dans 9 ou 14 mois. Dernier épisode, le directeur des Travaux publics fédéraux à Québec avise les architectes Dallaire et Brossard, par télégramme mardi dernier, que «Le projet est définitivement terminé» et que d'ici peu on leur fera parvenir des directives sur les moyens à prendre pour mettre fin à leur mandat et expédier leur note finale.


Gaston Isabelle

Au bureau du ministre des Travaux publics Erick Nellsen, hier, on confirmait la nouvelle, mais en précisant que ce «définitivement terminé» n'était pas final. Voilà pourquoi le mort est peut être encore vivant... et que les fondations qu'on se prépare à enfouir pour les mettre à l'abri du gel, ressortiront peut-être de leur trou un jour.

### Histoire d'espion

Ne perdant jamais une occasion de briller par la perspicacité de ses interventions en Chambre, le député de Hull aux Communes, Gaston Isabelle, a toutefois été pris au dépourvu hier lorsqu'il s'est aventuré sur un terrain qu'il connait mal.

Certains fonctionnaires fédéraux du Québec participent à la campagne référendaire du gouvernement québécois a-t-il expliqué, ils devraient être tenus de démissionner puisqu'ils se comportent comme des «Judas Iscariotes».

«Des noms, des noms», a riposté le président du Conseil du trésor Sinclair Stevens. Mais M. Isabelle est resté bouche bée. Dommage car les noms sont connus, la Gendarmerie royale a déjà enprunté sans permission la liste de membres du PQ et elle serait certainement prête à rendre service à un député. Il ne resterait plus à ce cher homme qu'à faire marcher ses doigts pour ajouter à la liste les numéros de téléphones; 76,000 noms c'est vite fait.

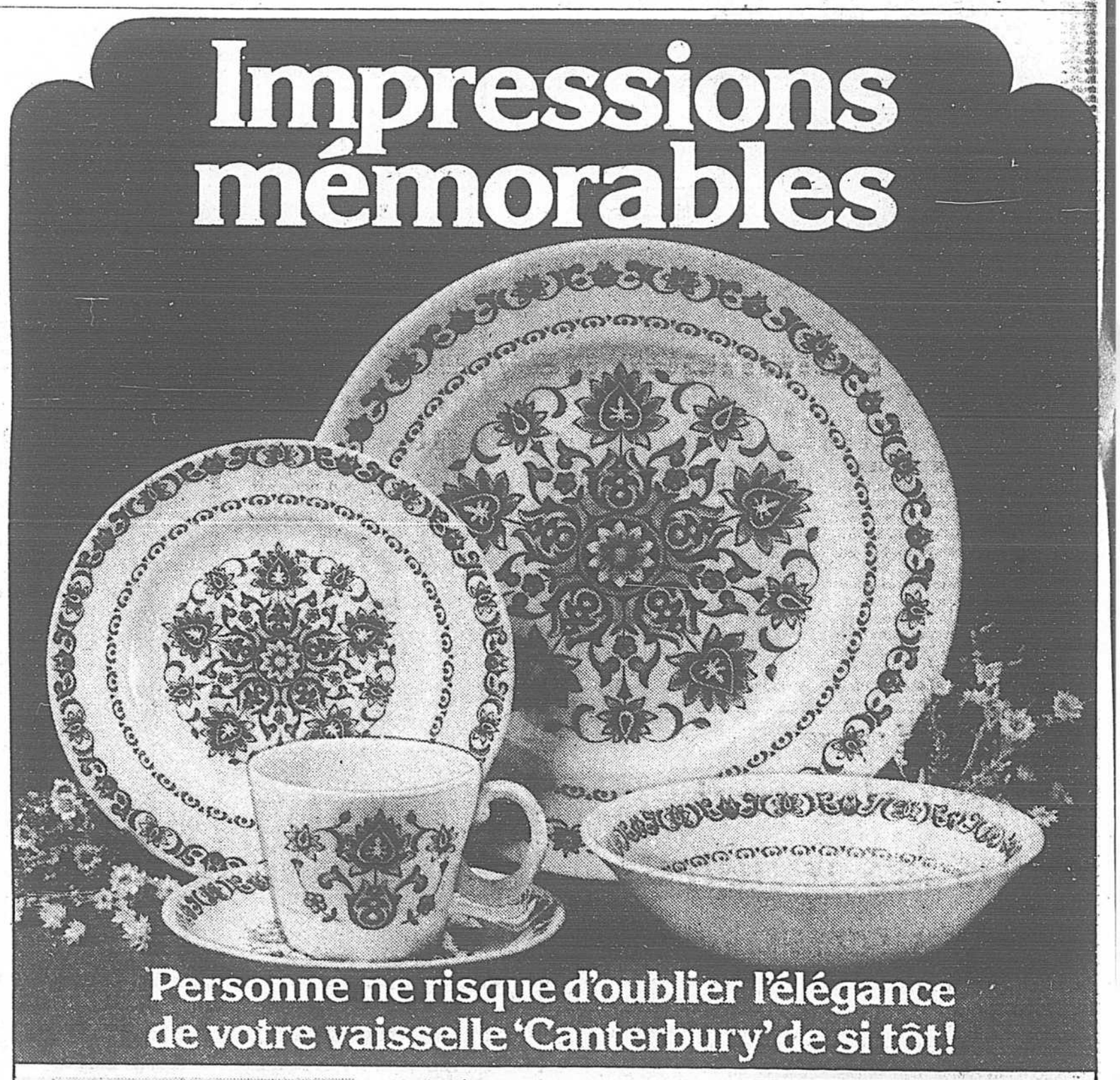
### En parlant d'enquête

Le chef du Crédit social Fabien Roy écrivait pour sa part à la GRC il y a quelques semaines pour dénoncer la campagne de recrutement des conservateurs. Sans porter d'accusation, M. Roy s'interrogeait sur la légalité du geste posé par certains recruteurs.

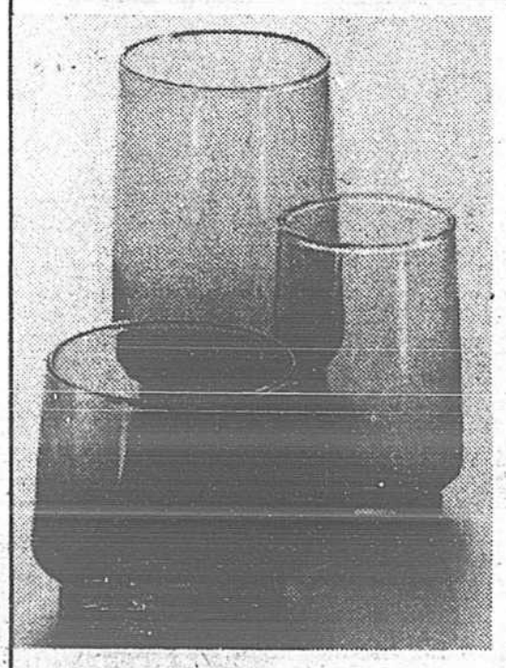
Est-il normal qu'on invite un député à traverser le parquet de la Chambre dans l'espoir d'obtenir certains avantages disait-il? La réponse en huit lignes du commissaire R.H. Simmonds est arrivée hier. «J'accuse réception de votre lettre du 27 septembre écrit le policier... je transmets votre requête à notre division opérationnelle en vue d'établir s'il y a matière à poursuites criminelles». Rien de drôle là-dedans, si, M. Roy est satisfait. Le dossier progresse, nous dit-il.

Gilles PAQUIN


# Impressions mémorables



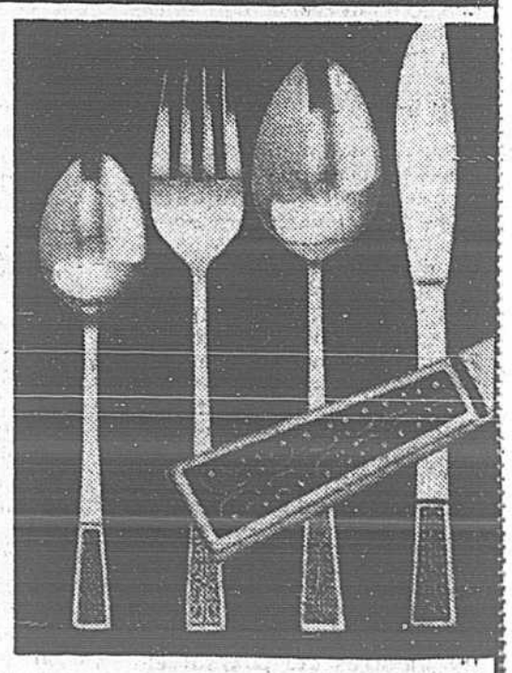
Personne ne risque d'oublier l'élégance de votre vaisselle 'Canterbury' de si tôt!



Vos invités conserveront un souvenir ineffaçable de votre bon goût quand vous dresserez votre table d'apparat avec cette superbe vaisselle 'Canterbury'. Son prix vous impressionnera, en outre, très agréablement puisque l'ensemble complet de 74 pces, pour 6, ne vous coûte que $79.95. Vous obtenez la belle vaisselle Ironstone inaltérable en lave-vaisselle, les verres topaze coordonnés ainsi que les couverts assortis, en acier inoxydable.

**Service de vaisselle Ironstone'Canterbury' 32 pces, pour 6:** 1 plat, 1 bol à légumes, 6 assiettes plates, 6 tasses, 6 soucoupes, 6 petites assiettes, 6 bols à soupe/céréales. **Service de couverts assortis acier inox, 24 pces:** 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillers à dessert, 6 petites cuillers. **Service de 18 verres topaze:** 6 verres à hiball, 6 verres à jus, 6 verres old-fashioned doubles.

*Renseignez-vous quant à nos mises de côté pour Noël!*

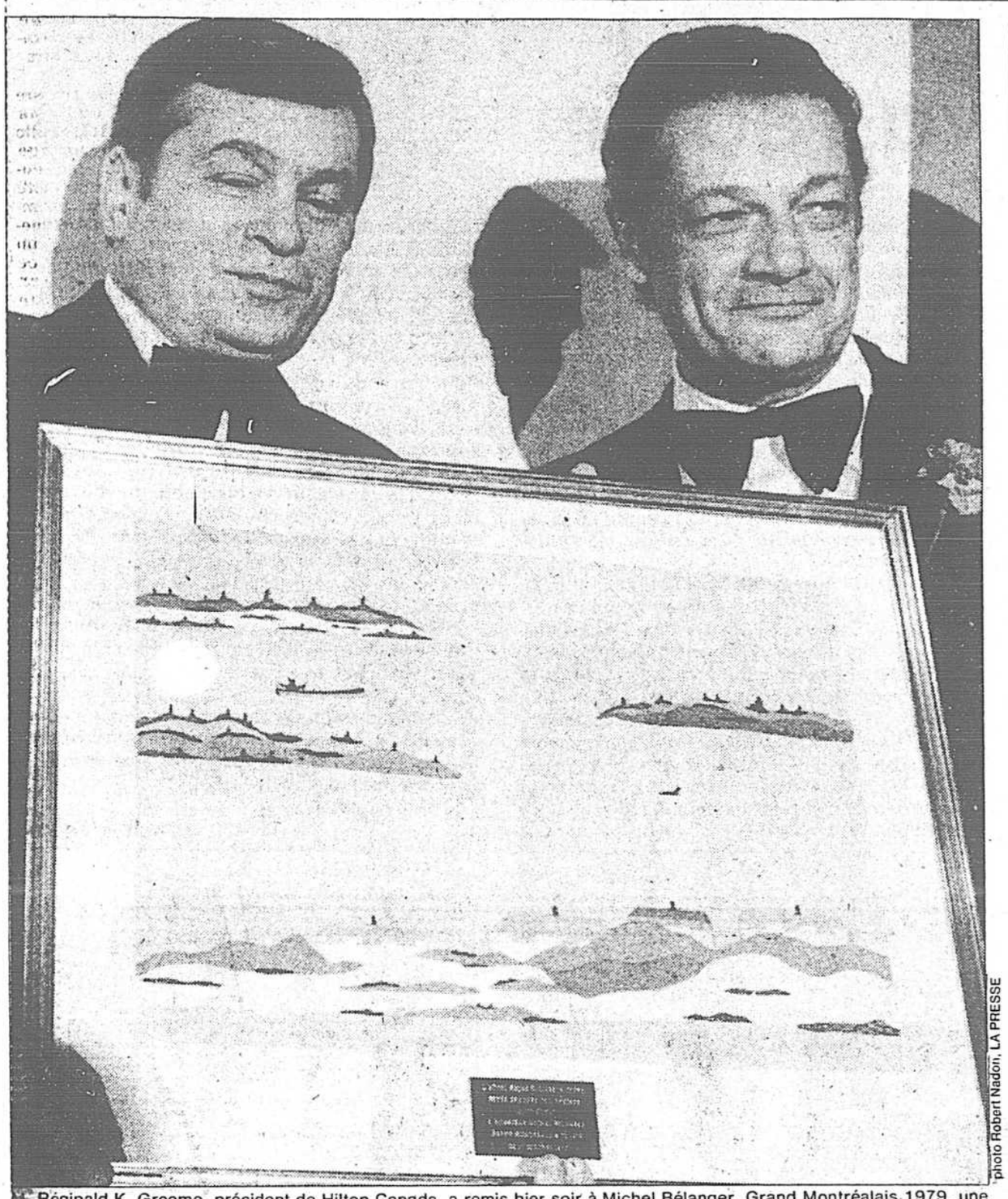


**seulement 79.95**

Ensemble complet de 74 pces, pour 6

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES PEOPLES+
Les diamantaires par excellence

1015 Rue Ste. Catherine Ouest • Plaza St. Hubert • Les Terrasses • Les Galeries D'Anjou • Plaza Alexis Nihon
Centre d'Achats Fairview • Les Galeries St. Laurent • Place Vertu • Centre Laval • Le Carrefour Laval • Place Rosemere
Place Portobello • Les Galeries Taschereau • Place La Salle • Les Galeries Richelieu



M. Réginald K. Groome, président de Hilton Canada, a remis hier soir à Michel Bélanger, Grand Montréalais 1979, une gravure de l'artiste inuit Pudlo.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

# Michel Bélanger devient le 21e Grand Montréalais

par Madeleine BERTHAULT

C'est au cours d'une somptueuse réception, alors que le chef cuisinier de l'hôtel Reine-Elizabeth s'est surpassé, que Michel Bélanger a été consacré «Grand Montréalais 1979».

Rappelons que Michel Bélanger s'est particulièrement illustré dans la fusion de la Banque Provinciale et de la Banque Canadienne Nationale et qu'il deviendra prochainement (vers le 1er novembre), le président et le chef de la direction de la nouvelle Banque Nationale du Canada. De plus, l'intérêt que porte Michel Bélanger au bien-être de la collectivité, — il a accepté cette année la présidente de la campagne de Centraide — a été un autre facteur qui a influencé son élection comme Grand Montréalais par les 20 Grands Montréalais de 1958 à 1978, ceux-la auxquels l'hôtel Reine-Elizabeth avait rendu hommage l'an passé à l'occasion de son 20e anniversaire.

La mise aux enchères d'une cinquantaine d'objets donnés par des personnalités suivait le banquet et a rapporté plus de $8,000 qui ont été remis à Centraide. Même si le commissaire-priseur Ian H. Fraser n'était pas au meilleur de sa forme, une caricature de Roger Lemelin, président et éditeur de LA PRESSE, signée Girerd, s'est vendue $200, tandis que la cravate à pois du ministre des Finances Jacques Parizeau plafonnait à $60. Une lettre confidentielle de René Lévesque sur le référendum a été adjugée pour $200...

Une pierre ramassée par le maire Jean Drapeau en 1964 à l'Ile Ronde juste avant la création des îles de l'Expo a été vendue $175, et l'acheteur n'est nul autre que M. Roland Désourdy... Par ailleurs, une palette de peinture d'Alfred Pelland, et signée par le peintre, palette qui lui servit à Paris à l'époque où il exposait aux côtés de Picasso, Braque, Kandinski et Giacometti, n'a trouvé preneur que pour $300, alors que les toiles de ce peintre renommé sont quasi inaccessibles.

## Le week-end rouge

# Le feu dansait dans les fenêtres de Bourassa

par Léopold LIZOTTE

C'est parce qu'il occupait un siège de loge au spectacle de la métropole en feu que l'ex-premier ministre Bourassa aurait décidé d'intervenir dans le conflit entre la ville et ses pompiers, tout en mandant à ses côtés son ministre du Travail pour l'aider dans son travail de médiation.

C'est ce que M. Jean Cournoyer a souligné hier, en terminant son témoignage, au procès du «week-end rouge», devant le juge Châteauguay Perreault.

Selon l'ancien ministre, M. Bourassa, qui se trouvait dans son bureau montréalais du 17e étage de l'édifice de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester, pouvait se rendre compte lui-même de la situation.

Un violent incendie faisait rage, à l'intersection des rues Sherbrooke et Cherrier, et les flammes, même à cette distance, dansaient dans les fenêtres de son bureau, en y étant par ailleurs «réverbérées» par celles de l'édifice voisin du complexe Desjardins.

Interrogé par Me Normand Lord qui occupe pour les quelque 140 sinistrés qui poursuivent Montréal et ses pompiers, à la suite de ces incendies d'octobre 1974, M. Cournoyer se dit d'avis que c'est probablement «à cause de ça» qu'il a lui-même été appelé à se rendre à l'Hydro pour tenter de trouver un règlement au conflit. «Pendant que ça négociait en haut, dit-il, ça brûlait drôlement en bas».

Les discussions se poursuivirent toute la nuit, M. Bourassa étant apparemment l'interlocuteur à peu près constant de M. Drapeau, cependant que M. Cournoyer, lui, faisait office d'intermédiaire auprès du président des pompiers, M. Jean l'Abbé, et de l'avocat de leur syndicat, Me Phil Cutler.

Les discussions portaient principalement sur un montant forfaitaire qui était réclamé par les pompiers, mais à la fin des discussions, on soumit également le cas de certains pompiers mêlés à divers incidents du conflit, et notamment celui d'un membre du syndicat qui avait été congédié.

Du côté syndical, on représentait que cet homme avait une influence déterminante sur une bonne partie de l'assemblée syndicale qui se tenait à la même heure, et que si son cas n'était pas réglé, il n'y avait pas de solution possible.

Ce n'est finalement que vers 4 heures du matin qu'on en vint à une entente, alors que, rue Sherbrooke, les flammes, elles, s'étaient fortement apaisées.

M. Cournoyer dit toutefois n'avoir été témoin d'aucune signature. «En simple subalterne, dit-il, je me suis effacé à ce moment-là».

Peu après le témoignage de M. Cournoyer, l'autre avocat des requérants, Me Marcel Lefebvre, a fait déposer au dossier une copie de certaines déclarations faites par le président du syndicat, à l'époque, après avoir permis au juge Perreault de les entendre sur cassette et de les «voir» sur l'écran, en cour même, telles que recueillies par Radio-Canada.

## Le bureau postal de Ville Saint-Laurent

# L'ex-gérant d'Omega-Cape est accusé de corruption

par Martha GAGNON

A la suite d'une enquête demandée par le ministère des Travaux publics du Canada, une première accusation a été portée contre Alfred Sahapoglu qui agissait comme gérant de projet pour Omega-Cape dans la construction du grand bureau de poste de Ville Saint-Laurent et qui aurait accepté certains bénéfices de l'entrepreneur Mergl Excavation, en échange de faveurs. L'enquête préléminaire a été fixée au 29 octobre prochain.

Ainsi, selon le chef d'accusation, M. Sahapoglu alors qu'il était un agent de la Société de gestion des travaux Omega-Cape entre le 1er mai 1976 et le 30 mai 1977, aurait utilisé la carte de crédit de Mergl Excavation pour effectuer des achats à des fins personnelles pour un montant d'un peu plus de $1,000. La compagnie qui était l'un des sous-traitants dans le projet de Ville Saint-Laurent aurait acquitté la note par chèque.

M. Sahapoglu est accusé «d'avoir, par corruption, accepté un avantage ou un bénéfice à titre de contrepartie pour témoigner de la faveur à une personne quant aux affaires ou à l'entreprise de son employeur! Il s'agit de l'article 383 du code criminel relatif aux commissions secrètes.

Dans la majorité des cas, M. Sahapoglu aurait utilisé la carte de crédit de Mergl Excavation pour payer différents comptes à Gulf Oil Canada.

Selon les informations obtenues de M. Jack Squier, porte-parole du consortium Omega-Cape qui était le principal responsable de la construction de l'établissement postal, M. Alfred Sahapoglu n'est plus à l'emploi de la compagnie et ses services avaient été retenus spécialement pour ce projet. Quant à l'accusation et à l'enquête de la GRC, il a déclaré n'avoir rien à dire à ce sujet.

C'est en janvier 1977 que le ministère des Travaux publics, qui soupçonnait que des pots de vin avaient été versés par des entrepreneurs à des membres de la Société de gestion des travaux, a réclamé une enquête. Et si l'on se fie au communiqué émis récemment par le ministère, l'enquête de la GRC ne serait pas terminée et d'autres accusations pourraient être portées.

Au cours d'une conversation téléphonique hier, le responsable des relations publiques pour le ministère des Travaux publics à Montréal, M. Claude Ménard, a simplement déclaré que le gouvernement s'était montré vigilant et avait cru nécessaire de réclamer une enquête, surtout qu'il s'agissait d'un programme de construction important de plusieurs millions de dollars.

Il faut préciser que la Société de gestion Omega-Cape s'est vu confier en 1974 la responsabilité de la construction des établissements postaux de Montréal, Laval et Ville Saint-Laurent. Un projet de plus de $250 millions.

A la GRC, l'enquêteur M. Witson n'a pas voulu confirmer le fait qu'il pourrait y avoir de nouvelles accusations. Il ne l'a pas nié, non plus. M. Witson a expliqué que l'enquête se poursuivait.

Le ministre des Travaux publics, M. Erik Nielson, a déjà révélé qu'en 1977, des agents de son ministère soupçonnaient la présence de transactions frauduleuses entre le personnel de la société et les entrepreneurs.

MM. Patrick Sirois, administrateur pour le ministère des Travaux publics, et Michael Mergl, de Mergl Excavation, devraient être appelés à comparaître à l'enquête préliminaire fixée au 29 octobre devant le juge Roger Craig.

Quant à M. Alfred Sahapoglu, il serait présentement à l'extérieur de la province. C'est un résidant de Baie d'Urfé. Il a été impossible d'obtenir de plus amples informations à son sujet.

Les Industries Empire Inc.

COMMISSAIRES - PRISEURS - ÉVALUATEURS

482-3801

IMPORTANTE
VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE
LE MARDI 23 OCTOBRE 1979, 7 h p.m.
LE MERCREDI 24 OCTOBRE 1979, 7 h p.m.

comprenant plusieurs articles rares et intéressants à l'intérêt de tous collectionneurs et investisseurs.

Une sélection excellente d'antiquités; magnifique horloge en bronze, des statues en bronze (quelques-unes signées par des artistes renommés), lustre en cristal de deux couleurs, horloges de carrosse, montres de poche.

Plusieurs objets en argent sterling massif: vases, gobelets, service de déjeuner pour 12 en argent, porcelaine et ivoire, service de thé et café, 4 mcx en argent massif ancien.

Bijoux de succession formidables: colliers, bracelets, bagues et montres en or 10K, 14K et 18K, quelques-uns avec diamants.

La porcelaine fine: Satsuma, Imari, Delft, Sèvres, Nippon, Capodimonte, Hutchenreuther, etc.

Verre d'artisanat rare: vases de Gallé, magnifique bol de R. Lalique. Daum.

SUPERBE COLLECTION D'IVOIRE ANCIEN SCULPTÉ À LA MAIN. Jade, malachite.

Pièces mondiales en or et argent.

Tapis persiens et orientaux: Isfahan, Qum, Kerman, Kashan, Boukhara, Belouchistan, Kashmir, etc.

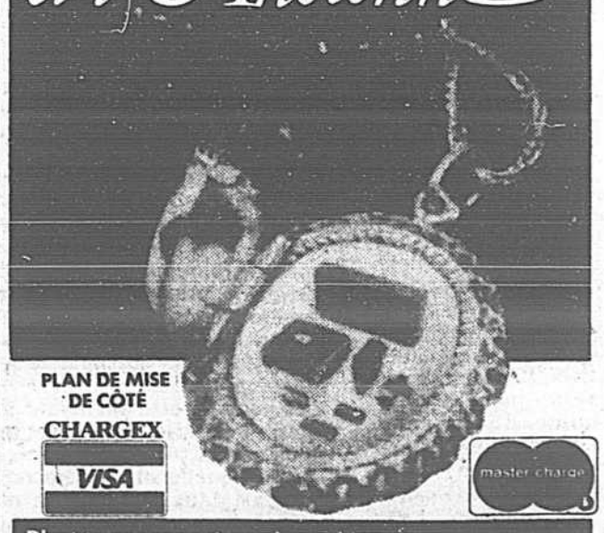
UNE SÉLECTION MAGNIFIQUE DE TABLEAUX CANADIENS

| | | |
|---|---|---|
| A.Y. JACKSON | JOHN LITTLE | PAUL CARON |
| GOODRIDGE ROBERTS | M.A. FORTIN | SAM BORENSTEIN |
| CHR. STEFANOFF | ADAM SHERRIFF-SCOTT | HAL ROSS PERRIGARD |
| LEO AYOTTE | F.S. COBURN | STANLEY COSGROVE |
| RENE RICHARD | ARTHUR VILLENEUVE | THOMAS GARSIDE |
| MYER RYSHPAN | MARIE CLAIRE | NORMAN LEIBOVITCH |
| RICHARD BILLMEIER | HENRI MASSON | BERTHE DE CLAYES |
| GORDON PFEIFFER | N.G. NORWELL | RALPH BURTON |
| NORVAL MORRISSEAU | ROBERT GENN | ANNA HOEH |
| M. BRENTANI | MARIO GROSS | HAROLD KNIGHT |
| THURSTAN TOPHAM | HAROLD BOYES | JEAN-MARC BOUCHARD |
| A. LEIMANIS | GORDON MARRICH | ALEXIS ARTS |

EXPOSITION: Le lundi 22 octobre, 10 h à 21
Le mardi 23 octobre, 10 h à 19 h

5500, rue PARÉ à l'ouest de Décarie

Notre vente à l'Ancienne



PLAN DE MISE DE CÔTÉ
CHARGEX
VISA
master charge

Photos passeport en cinq minutes
photo A. Laplante INC.
LES SPECIALISTES SYMPATHIQUES
242 boul. des Laurentides, Laval. Tel. 669-0595

— UNE VENTE Kodak À L'ANCIENNE SUR DES PROJECTEURS À DIAPOSITIVE. Kodak QU'EST-CE QUI EST À L'ANCIENNE? LES PRIX. DES TRÈS TRÈS BAS PRIX, COMME À L'ANCIENNE.
— ÉPARGNEZ COMME JAMAIS AUPARAVANT SUR NOTRE MARCHANDISE DE NOUVEAUX PROJECTEURS Kodak
— PAYEZ LES PLUS BAS PRIX COMME À L'ANCIENNE MAIS DÉPÊCHEZ-VOUS, AVEC DES PRIX AUSSI BAS, NOTRE STOCK VA S'ÉCOULER RAPIDEMENT!!!
— VENEZ TENTER VOTRE CHANCE! IL Y AURA ÉGALEMENT DES TIRAGES DURANT TOUTE LA PROMOTION.
— VENEZ VOIR LA COLLECTION DE CAMÉRAS ANTIQUES Kodak
— LA REPRÉSENTANTE DE LA COMPAGNIE Kodak SERA SUR LES LIEUX, VENDREDI LE 19 OCTOBRE DE 17 HEURES À 19 HEURES ET SAMEDI LE 20 OCTOBRE DE 9 HEURES À 15 HEURES POUR VOUS DONNER DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LES PROJECTEURS À DIAPOSITIVE.



PROJECTEUR Kodak MODÈLE 650 H
Bouton-poussoir pour marche avant et arrière. Marche avant et arrière par télécommande, câble de 12 pieds.
PRIX À L'ANCIENNE SEULEMENT: $148.95



PROJECTEUR Kodak MODÈLE 750 H
Bouton-poussoir pour marche avant et arrière. Changement de dia. en marche avant et arrière par télécommande. Mise au point par télécommande à l'aide du même dispositif que pour le changement des dia. La mise au point peut être réglée ou précisée en tout temps.
PRIX À L'ANCIENNE SEULEMENT $178.95



PROJECTEUR Kodak MODÈLE 760 H
Mise au point automatique. Faites la mise au point de la première dia. et votre projecteur fait le reste. Changement des dia. en marche avant et arrière par télécommande.
PRIX À L'ANCIENNE SEULEMENT: $198.95



PROJECTEUR Kodak MODÈLE 850 H
Mise au point automatique. Minuterie automatique. Changement des dia. marche avant et arrière par télécommande.
PRIX À L'ANCIENNE SEULEMENT: $228.95



CHARGEUR LINÉAIRE Kodak
LE CHARGEUR LINÉAIRE KODAK CARROUSEL EST L'ACCESSOIRE TOUT INDIQUÉ POUR FAIRE UN CHOIX OU VISIONNER RAPIDEMENT LES DIAPOSITIVES.
PRIX À L'ANCIENNE SEULEMENT: $24.95

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

# M. Lévesque dit qu'il va réagir

Mardi, le premier ministre René Lévesque a haussé le ton: «C'est une question de jours, peut-être même pas de semaines, avant qu'on soit obligé de réagir...» Vraiment, il est plus que temps que le gouvernement prenne ses responsabilités s'il veut éviter l'écoeurement complet de la population devant un système démocratique malade et mal soigné.

D'abord, il va falloir que les gouvernants cessent de faire de la démagogie pour répondre aux questions. Trois exemples:

1) Le député de Portneuf demande ce que le gouvernement entend faire pour mettre un terme aux divers conflits actuels. Le premier ministre le traite «d'agent provocateur»... qui veut simplement «jeter de l'huile sur le feu»... Essayez de discuter.

2) On sait que 14 hôpitaux de la province subissaient un débrayage le même jour. De ces 14 hôpitaux, six se trouvaient à Montréal. Au député de l'Acadie qui s'inquiète de la situation, le ministre des Affaires sociales répond qu'il tente d'induire la population en erreur puisque Montréal possède 44 hôpitaux. Comme si le ministre ne savait pas qu'il suffit de fermer les plus grosses institutions pour engendrer la panique, que la question des services essentiels est une farce à laquelle personne ne croit, surtout pas les malades, et que le plus grand drame se trouve non pas chez ceux qui sont à l'hôpital mais chez ceux qui ne peuvent y entrer.

3) Enfin, l'Opposition demande au ministre du Travail de s'impliquer personnellement dans le conflit des transports en commun de Montréal. Le ministre répond à peu près ceci: «S'il n'appartient pas au ministre de l'Éducation d'enseigner lui-même l'histoire, il n'appartient pas davantage au ministre du Travail de s'impliquer dans ce conflit.» Logique de maternelle.

Donc, tant que les gouvernants entretiendront des attitudes aussi désinvoltes et aussi irresponsables devant les conflits qui nous touchent, on peut tout craindre.

Il semble cependant que l'on puisse espérer dans les paroles du premier ministre qui, malgré tout, serait prêt à «réagir», comme il l'a dit. Comment? Probablement en appliquant l'article 99 du Code du travail qui permet au gouvernement de suspendre le droit de grève pour une période de 30 jours ou obtenir une injonction dans ce sens si l'on juge que la santé ou la sécurité de la population est en jeu.

Ce qui apparaît étrange, c'est que ce n'est pas la situation dans les hôpitaux qui motive le premier ministre; ni le ralentissement de travail des employés du ministère des Transports qui ont refusé d'entretenir les routes glissantes de la province, entraînant ainsi la fermeture du parc des Laurentides, lundi, et occasionnant des accidents qui auraient pu être mortels. C'est plutôt l'action du Syndicat des fonctionnaires provinciaux empêchant l'émission des chèques aux accidentés du travail qui l'incite à réagir violemment, traitant même «d'activistes» les syndiqués responsables.

Tant mieux si c'est là la goutte qui fait déborder le vase. Mais on est plusieurs à penser que la situation d'urgence, où la santé et la sécurité de la population sont en jeu, existe depuis longtemps.

Il y a peut-être le fait que le même jour, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, annonçait le programme de son groupe: «Intensifier ses moyens de pression à travers la province, plus précisément au ministère des Transports et au ministère de la Justice...» Tous les moyens sont bons. Par exemple, aux Transports: ne pas travailler aux préparatifs contre les tempêtes de neige. Et à la Justice: «Les bureaux d'enregistrement ainsi que ceux des greffes seront paralysés de façon permanente...» Et voilà comment on négocie les conventions collectives dans notre Québec, endroit privilégié entre tous dans le monde, et que l'on prend plaisir à défigurer et à empuantir comme des masochistes professionnels.

M. Lévesque ne croit pas qu'il soit actuellement possible de retirer le droit de grève à la Fonction publique: «C'est une chose qui réclamerait, au départ, un genre de consensus, une espèce de contrat social...» Il a raison. Dans le contexte actuel, on ne peut imaginer retirer ce droit de grève à des syndiqués qui l'ont reçu grâce à la générosité inconsciente du gouvernement Lesage et qui entendent l'exercer. Si les membres de la Fonction publique peuvent bouleverser toutes les priorités d'une société présentement, on peut imaginer ce que ce serait si le droit de grève lui était subitement enlevé.

Mais il va falloir deux choses. D'abord, trouver des moyens de négocier, dans ce milieu, sans perturber tout un climat social. Ensuite, espérer une évolution de la notion de société, de bien commun, de respect des plus petits et des plus faibles. Espérer que notre société prendra conscience de ses tactiques suicidaires et choisira les moyens de se sauver. Ce serait un nouveau consensus.

**Jean-Guy DUBUC**

# bloc-notes

## Méfiance dans la détente

Après avoir fait du pied à l'Europe occidentale lors de sa visite en République démocratique allemande, le Président de l'URSS revient à la charge dans une lettre adressée aux premiers ministres britannique, danois, néerlandais et ouest-allemand pour les prier d'empêcher le déploiement de nouveaux missiles nucléaires en Europe.

Dans sa lettre, M. Brejnev se dit prêt à réduire le nombre de ses propres missiles nucléaires tactiques si l'OTAN renonce au déploiement des fameux Pershing-2. En insistant avec autant d'acharnement, le maître du Kremlin se trouve à faire, sans le vouloir, l'éloge desdits missiles et, par la même occasion, démontre que leur déploiement comblerait, à n'en pas douter, le présumé «missile gap» qu'appréhendent tant de critiques aux États-Unis.

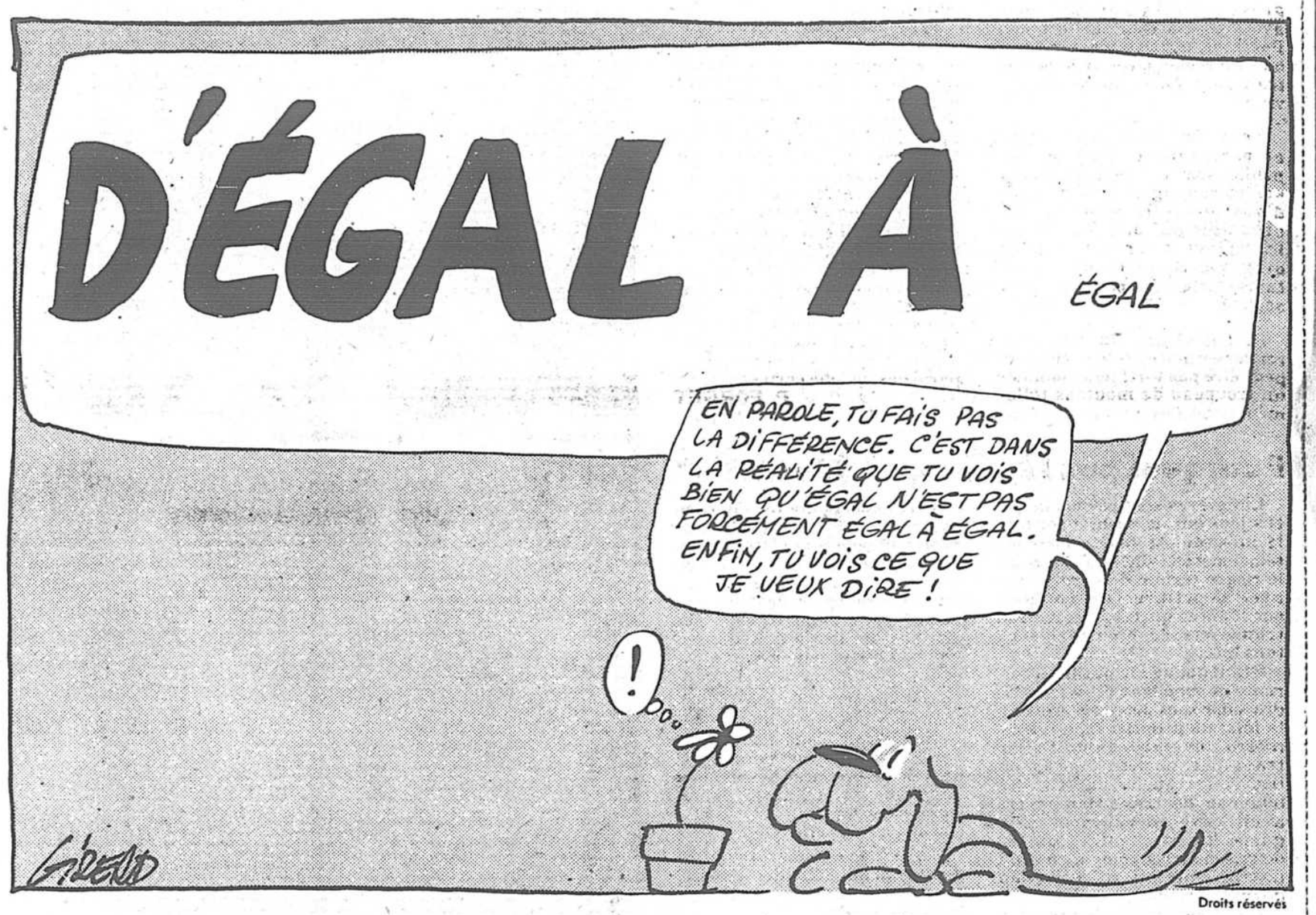
Ce qu'il y a d'intéressant dans la lettre de M. Brejnev ne semble pas être tant ce qu'elle propose que ce qu'elle pourrait dissimuler. Les deux Grands débordent d'activités «défensives» de ce temps-ci. En plus du déploiement en Europe occidentale de quelque 572 Pershing-2 d'une portée de 1,800 kilomètres, l'OTAN entend déployer des missiles de croisière d'une portée de 2,400 kilomètres. De son côté, l'URSS a déjà planté ses SS-20 d'une portée de 4,500 kilomètres et, selon les autorités américaines, projetterait, d'ici à 1985, d'accroître de 2,100 à 3,500 ses têtes nucléaires tactiques dirigées contre l'Europe occidentale.

On ne peut douter que Washington et Moscou cultivent ardemment la détente, mais il reste que les deux demeurent extrêmement défiants. M. Brejnev s'inquiète du «renforcement de la présence militaire américaine au Japon», du «maintien des effectifs américains en Corée du Sud» et du «remue-ménage militariste dans les Caraïbes».

De leur côté, les États-Unis ont tout lieu de s'inquiéter de l'interventionnisme impénitent des Soviétiques au Vietnam, en Afghanistan, en Angola, sans parler de l'arrière-pensée constante qu'ils entretiennent de baser un jour des sous-marins nucléaires dans les eaux territoriales de Cuba.

À travers toutes ces fusées, comment s'étonner de ce que la détente surnage tant bien que mal et que la méfiance règne?

**Jean PELLERIN**




Droits réservés

# L'Union des Artistes et la télé française au Québec

**par Bondfield MARCOUX**
*Premier vice-président de l'Union des Artistes*

La réaction de l'Union des Artistes à l'implantation de la nouvelle chaîne française au Québec, en a surpris plusieurs et les questions qu'ont soulevées certaines personnes par la voix des journaux, nous incitent à clarifier aux yeux du public les raisons de notre position et les enjeux véritables qui s'y dessinent sans que les milieux directement concernés et le public en général soient en mesure de se faire une opinion claire. Beaucoup de renseignements n'ont pas été diffusés. On pourrait blâmer la réaction tiède de nombreux journaux lors de notre conférence de presse. Mais encore là nous avons pris de court une presse déjà favorable à cet événement. Et qui, nous semble-t-il, n'a pas non plus saisi toute la portée de l'événement.

L'Union des Artistes a soumis le cas à la Fédération internationale des acteurs, réunie en congrès à Budapest, et une résolution présentée *conjointement* par les syndicats d'artistes québécois et français, blâmant cet échange unilatéral, a reçu l'appui unanime de 32 nations et suscité l'intérêt de l'agence Reuter qui en a diffusé la nouvelle à travers le monde. Pourtant, au Québec, l'indifférence règne.

Au Québec, on a, de la jeunesse, toutes les qualités et les défauts. Ouverture d'esprit, dynamisme, curiosité, spontanéité, esprit d'entreprise mais en retour le défaut majeur d'une jeunesse qui se prolonge au-delà de l'âge. (Ne sommes-nous pas prêts à devenir un pays adulte? La volonté populaire semble s'affirmer en ce sens.) Ce défaut c'est celui de croire que les aînés sont toujours nécessairement plus puissants, plus sages que nous. Quand, dans ce cas-ci, nous faisons de la télévision depuis 27 ans et que déjà, en 1963, le Canada (sous-entendons la chaîne d'Etat) tenait la place du deuxième plus grand producteur de télévision au monde après les E.-U., accepter que la France nous envoie 2,500 heures d'antenne et qu'en retour elle importe du cuivre et quelques techniciens pour installer le câble chez elle tient, à notre sens, du mépris le plus grand, celui du colonisateur inconséquent et notre acceptation docile, de la bêtise la plus totale.

Considérer cet état de choses comme normal, c'est admettre d'emblée que nos producteurs, notre culture, sont tellement inférieurs que s'y intéresser tient de la magnanimité et qu'il est normal que la grande et douce France n'ait pas une heure d'antenne à perdre pour présenter ce que nous sommes, au public français. Nous sommes aussi francophones mais pas français, doit-on le répéter. Et si la France est aussi bien intentionnée qu'elle le prétend, elle devrait être intéressée à mieux nous connaître comme nous l'avons été et continuons de l'être à son endroit. Manifester donc la curiosité la plus saine et le respect le plus élémentaire d'une culture cousine.

Quant à cet argument officiel qui a séduit tout le monde, à savoir que l'arrivée de TVFQ 99 ferait contrepoids à l'invasion des produits culturels américains, cet argument tient selon nous du mensonge ou de la naïveté candide. La prétention, avouée sans pudeur par des intermédiaires gouvernementaux québécois et français, à l'effet qu'il s'agit pour la France d'effectuer par ce biais, une percée sur le marché américain, nous apparaît plus réaliste. Et ce sont les frais d'une telle entreprise qu'on demande aux Québécois d'assumer.

Pour ce qui est de l'argument naïf qui veut qu'on puisse endiguer l'influence américaine par un procédé aussi simple, il nous apparaît urgent d'y répondre. Toutes les nations sont sujettes au dumping culturel américain; les pays scandinaves, aux ⅔ de la programmation, l'Amérique du Sud, l'Australie, jusqu'à 80%. Même l'Islande diffuse une majorité très forte d'émissions américaines. C'est dire l'étendue du phénomène. (La France elle-même est touchée. Les abonnés de TVFQ peuvent le constater ne serait-ce qu'en observant la conception des variétés.) Ça n'est donc pas uniquement la proximité géographique qui nous rend vulnérables. Toutes les nations s'en plaignent et toutes se penchent sur les mesures à prendre pour endiguer le phénomène et échapper à la folklorisation de leur culture nationale. La F.I.A., le B.I.T. et l'Unesco sont conscients du problème et sensibles à la situation québécoise d'autant plus que d'ici trois ans, les Canadiens, par l'intermédiaire du satellite, auront accès à 105 chaînes de télévision venant on l'espère, de tous les pays du monde mais plus probablement des trois ou quatre gros producteurs mondiaux. (U.S., France, R.F.A., Japon.)

C'est en ce sens que l'U.D.A. condamne l'attitude du gouvernement qui prenant des vessies pour des lanternes, veut nous faire croire que pour lutter contre un impérialisme, il faut en importer un autre. C'est une attitude habituellement réservée aux pays sous-développés du tiers monde, une démission incompatible avec la volonté manifeste d'un jeune pays prospère de s'affirmer. Il nous apparaît malhonnête de prétendre que la venue de la télé française nous protège mieux que ne le ferait le développement de nos ressources contre cette soi-disant invasion et qu'elle nous ressemble plus que la télé américaine. L'identité québécoise ne se retrouve pas dans le folklore et la complaisance passéiste, ni à travers le prisme de nos composantes mais bien dans l'actualisation, l'expression constante de ce que nous sommes. Comment devenir sans être d'abord quotidiennement ce que nous sommes.

Quant à cette lutte contre le dumping américain, c'est par l'intermédiaire des efforts internationaux qu'elle se négociera. L'ampleur du phénomène nous y oblige. Car dans l'équilibre précaire des forces politiques actuelles, contester les U.S. revient à ébranler l'Occident. Et cela s'applique d'autant plus au domaine des télécommunications où les puissances mondiales ont vite saisi l'immense possibilité de propagande d'un tel instrument. Ces puissances, et les U.S. en tête, savent très bien que la diffusion, la représentation de leur culture, consolide leur hégémonie, sert à négocier leur prestige international. Il faut bien constater, sans être alarmiste, qu'il se dessine au-delà des bombes, une guerre culturelle où se joue l'avenir de la majorité des nations. Le courant actuel qui fait des populations nationales autant «d'individus», de «human beings» indifférenciés, sous le couvert trompeur ou naïvement sincère de la grande fraternité humaine, ne sert souvent qu'à alimenter des intérêts cupides, en nivelant les cultures nationales au profit d'une culture multinationale abstraite et insipide. Une culture qui tient du marketing plus que du réel des peuples, où le portrait-robot de l'individu, de la collectivité, se fonde et puise sa définition à même les valeurs mises de l'avant par une fraction conservatrice dont le seul intérêt est de défendre pour l'Occident en tout cas, une conception pétrifiée du capitalisme. En nivelant l'individu au statut de consommateur et le public au statut de «marché», ces nations plus puissantes (dont la France, les U.S.), veulent s'assurer le haut du pavé, et, terrorisés par l'échec possible, ils se raidissent d'autant dans la répression des volontés nationales. Laisser à la France le soin de nous francophoniser et aux Américains celui de nous rappeler notre statut de Nord-Américains, c'est renoncer à notre devenir. C'est choisir entre le fait d'être des Québécois ou simplement des francophones d'Amérique.

Notre révolte puise ses arguments à même le Livre blanc sur la politique québécoise du développement culturel où on dit en toutes lettres que «la culture n'est pas un réservoir étranger dans lequel on peut aller puiser selon ses besoins, mais qu'elle est essentiellement un appel constant à la création et à la prise en charge de soi par soi». On y ajoute, en parlant de la télédiffusion qu'«il s'agit essentiellement de prendre la maîtrise de ces grands instruments d'identification et d'apprendre à y créer en fixant soi-même, autant qu'il se peut, les règles du jeu». En ce sens, le gouvernement actuel se contredit et joue non pas contre les artistes mais contre l'avenir d'un peuple.

Conscients de cette injustice et des dangers qu'elle véhicule, les syndicats québécois et français ont décidé de faire front commun et de multiplier leurs interventions solidaires des deux côtés de l'Atlantique. L'ouverture sur le monde, ça se joue dans tous les sens. Nos collègues l'ont compris. Nous leur en sommes reconnaissants. Aux gens de chez nous maintenant d'y croire!

# lettres DES LECTEURS

la presse
MONTRÉAL,
JEUDI 18 OCTOBRE 1979

# La grève de la CTCUM

Nous voici une fois de plus sans transport en commun à Montréal. J'ai honte d'être Canadien, honte d'être Québécois!

Nos incapables dirigeants municipaux s'en moquent bien. Jean Drapeau, le maire, après la catastrophe économique de sa stupidité olympique a maintenant des fleurs plein la tête, alors il s'en balance du transport en commun. D'autant plus que sa Cadillac avec chauffeur est toujours à sa disposition. Quant à son ami, l'incapable Hanigan, il se fiche également du problème; il attend que ça se tasse...

De ces deux individus je ne saurais à qui remettre le bonnet d'âne.

À la fin, notre maire comblera le déficit par de nouvelles augmentations de taxes. Il n'a pas à se gêner puisque nous, pauvres idiots, l'avons réélu. Il peut fort bien envoyer sa Gestapo chez nous réévaluer nos maisons, doubler la taxe d'eau...

L'armée pourrait assurer le transport en commun en ville; elle dispose de camions et d'autobus. Cela se fait en Europe dans de pareils cas. (Encore faut-il dire qu'en Europe de telles grèves ne durent rarement plus de 24 heures.) Mais, hélas! dans notre pays l'armée est uniquement répressive, comme en Amérique latine, et pas du tout au service de la population. Pauvres de nous!

Quel est donc notre avenir dans cette pagaille, en ce pays du crime libre, de l'anarchie et de l'égoïsme? Allons-nous réagir avant le naufrage ou bien nous faudra-t-il bientôt émigrer? ...

**Jean DI DIA COMO**
Ville-Emard, Qué.

## Relations de travail moyenâgeuses

La technologie a fait des progrès tels qu'il y a dix ans, nous avons pu marcher sur la Lune. Pourtant, nous sommes incapables de régler nos problèmes de transport dans notre propre ville!

Nos techniques de négociation, en particulier dans le secteur public, sont encore moyenâgeuses et sauvages. Une poignée d'ouvriers influençables, bien organisée par un syndicat qui leur a lavé le cerveau, tient en otage plus de 2 millions d'habitants, torture et paralyse notre société.

Le but ultime du syndicat: renverser notre société. Ils n'ont peut-être pas tort; nous sommes un troupeau de moutons tellement imbéciles que nous n'avons trouvé aucun moyen de nous défendre.

Tant que nous croirons que dans une société démocratique il n'y a rien d'autre à faire que se laisser vivre, nous nous ferons mener par le bout du nez par des petits groupes bien organisés et agissants. Le problème est là: nous n'avons même plus le courage de la faire fonctionner, notre démocratie. Il suffirait de prendre cinq minutes, un timbre, une feuille de papier et d'écrire à son député, en lui disant tout simplement: «Si les transports en commun ne sont pas rétablis d'ici é trois jours, il y a peu de chances que je vote pour vous aux prochaines élections.»

Si la majorité silencieuse ne parle pas, qu'elle écrive!

**P. FORGET**
Saint-Laurent

## Pourquoi pas le recours collectif?

Les grèves sont parfois de petits jeux qui se jouent à deux, et la présente est pour avertir publiquement la CSN qu'elle court le risque certain de se retrouver avec un petit recours collectif sur les bras quand sa grève aux transports de Montréal sera terminée.

Etant donnée la nature itinérante de mon travail, il me faudra subir sous peu trois grèves à la fois: un premier barrage au métro, m'empêchant d'aller travailler; un deuxième à mon lieu de travail, m'empêchant à nouveau de travailler après avoir payé en vain des taxis quand il y en a; enfin (jamais deux sans trois comme on dit!) un troisième à mon second lieu de travail bientôt...

J'ai donc décidé de compter cent par cent et dollar par dollar tout ce que cette maudite grève des transports me fera perdre encore une fois cette année et de refiler la note à la CSN maintenant que le recours collectif est accessible aux citoyens et citoyennes désireux de faire respecter leur droit au travail. J'invite ces derniers à faire comme moi si le coeur leur en dit.

Dix millions et plus en dommages-intérêt, ce n'est vraiment pas cher pour une grève, comme dirait Clémence. Je suggère donc à ces messieurs de la CSN de se préparer dès maintenant à payer eux aussi; ils en entendront bientôt parler de façon un peu plus officielle.

Cette grève est vraiment la goutte qui fait déborder le verre. Ils vont y goûter eux aussi, je vous le promets....

**Yves ROY**
Montréal

## Toujours sur le dos du public

La grève des employés de la CTCUM qui paralyse le transport en commun à Montréal, quels qu'en soient les motifs, se fait encore et toujours sur le dos de la population.

Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en afflige ou pas, lorsque les autobus et le métro sont arrêtés, le rythme de l'activité urbaine est forcément troublé.

Les étudiants, les personnes âgées et des dizaines de milliers de travailleurs sont affectés dans leur principal moyen de déplacement. Même l'écologie s'en ressent: pollution accrue, embouteillages monstres, dépenses exagérées d'énergie nerveuse et surconsommation d'essence. Résultat: c'est énervant pour tout le monde et tout cela est enduré afin de satisfaire les revendications des membres d'un seul groupe de la société, a savoir les employés de la CTCUM.

Qu'on utilise la grève comme moyen de pression, cela peut se comprendre, qu'on la déclenche en douce et légalement, cela aussi peut se comprendre. Mais qu'on y ait recours régulièrement, systématiquement, chaque fois que la convention collective expire, il faudrait peut être ici se poser des questions... N'y aurait-il pas d'autres moyens de pression plus civilisés?

En définitive, celui qui écope, celui qui paye la note, c'est toujours «Monsieur Tout-le-Monde». Et si «Monsieur Tout-le-Monde» décidait un jour de faire lui aussi la grève partout et en même temps?...

**Guy MILOT**
Montréal

## Il faudrait scinder la CTCUM

Le public usager (500,000 personnes) est à la merci d'un petit groupe d'employés qui prennent des décisions démesurées par rapport aux problèmes en cause. Dans le présent conflit qui paralyse les autobus et le métro il n'existe pas de substitut valable.

Les autorités devraient sérieusement envisager des solutions à long terme, par exemple:

1. scinder la CTCUM en deux organisme distincts: l'un pour la gestion des autobus et l'autre pour le métro, en organisant le financement en conséquences;
2. obliger par voie légale ces deux organismes à espacer suffisamment l'expiration de leurs contrats respectifs de travail;
3. remettre l'ultime contrôle de ces deux organismes de transport à une assemblée d'élus municipaux (maires et conseillers) selon un mode à définir de représentation du public concerné; y inclure une représentation des employés et des groupes sociaux-économiques;
4. ne permettre la grève d'un groupe d'employés que si un minimum de service est assuré par chaque organisme.

**A. H. TESSIER**
Montréal

## Coup de sacoche...

Un chauffeur d'autobus qui s'arrête chez Harvey's pour prendre un café, n'est-ce pas tout à fait acceptable? Qui n'a droit à ses pauses-cafés? N'a-t-on pas l'expérience du parfait petit fonctionnaire qui s'arrête à un point donné pour aller faire le plein d'énergie?

Le conducteur ayant les mains dégagées depuis qu'il ne nous vend plus les billets, s'intéresse à autre chose, entre autres la lecture du Journal de Montréal. La culture pour tous...

Quelle est l'excuse par excellence pour un horaire non respecté par notre CTCUM? Le trafic. Vous n'avez qu'à demander à n'importe quel chauffeur.

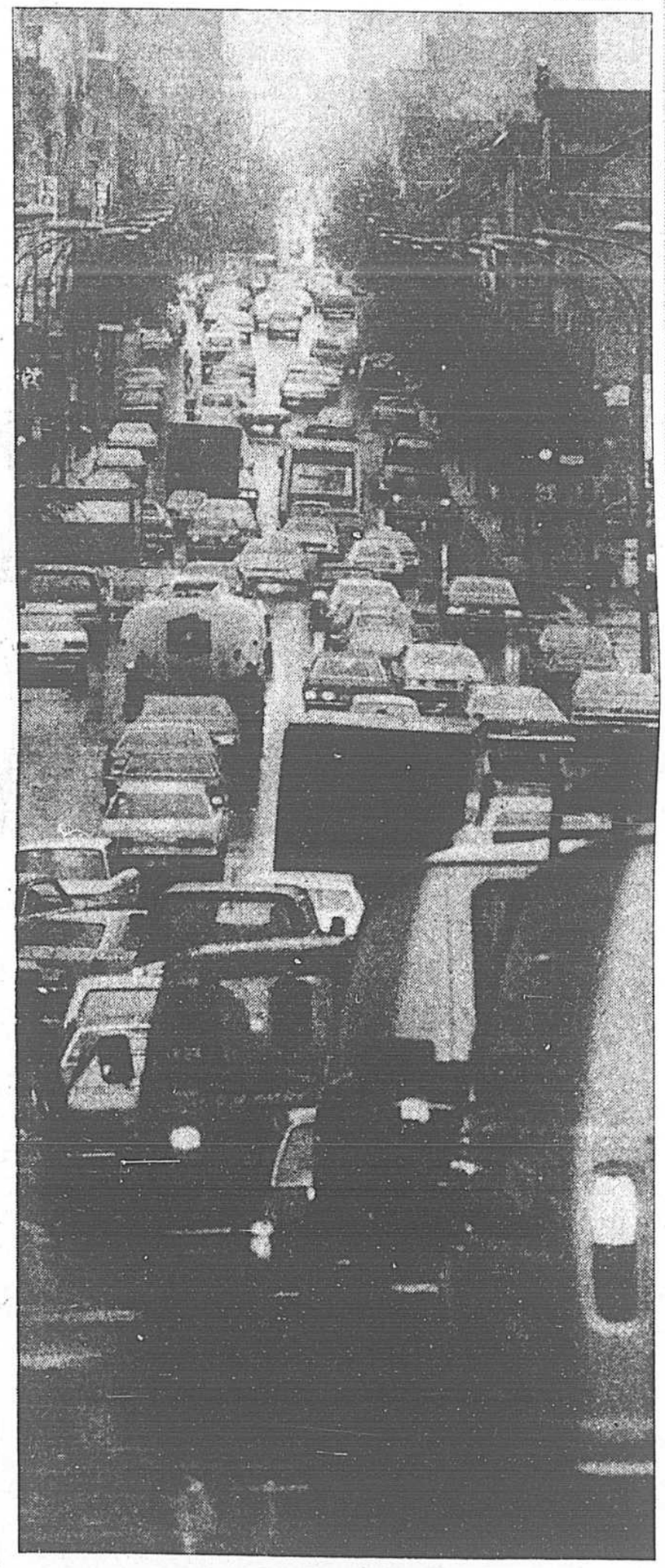
Que n'ai-je mentionné ces chauffards qui plutôt que de rater un feu vert préfèrent laisser pantelantes sur les coins de rues ces travailleuses qui méritent plus de respect que ne leur accorde cette «fraternité» de chauffeurs. Ce n'est plus du transport en commun, c'est le transport pour celles qui savent courir. Il y a aussi ceux qui, avec leur quarante passagères, essaient de passer avant le piéton sur un virage à droite par exemple. Faut-il être «quétaine» pour se fier au Code de la route qui accorde droit de passage au piéton?...

Fait-il beau dans l'autobus? Non. Les femmes, usagères assidues, font-elles les frais des hausses inévitables du coût du transport en commun? Oui.

Qu'est-ce que vous dites? Je me trompe de syndicat, ce sont les employés d'entretien qui provoquent cet arrêt de service? Eh bien, payez-les, M. Hanigan, car c'est ce que vous devrez faire éventuellement, et cela à nos dépens (femmes) tôt ou tard.

Comme j'ai hâte de pouvoir me passer des services de la CTCUM.

**José BRUNEAU**
Montréal



## Inconscience incroyable

Monsieur Lawrence Hanigan
Président général
Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal

Monsieur,

Par la présente, je fais part de la misère de tous les habitués du transport en commun. Après une majoration du taux des billets, vous devriez être en mesure de régler vos conflits sans faire subir à des milliers de personnes les conséquences d'une grève. Qui sont-ils ces grévistes et ces patrons? Des gens peu conscients et plus ou moins responsables qui se chamaillent pour avoir toujours plus et plongent la population dans une situation critique et même dangereuse.

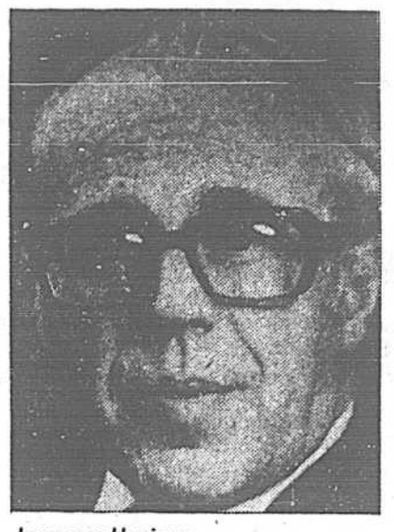
Combien de fois ne met-on pas les femmes en garde contre les dangers de l'auto-stop? S'il leur arrive quelque chose de fâcheux ou pire, on dira qu'elles courent après... Reste le taxi, trop coûteux pour bien des salariés.

Vous, les grévistes, les patrons et les chefs syndicaux provoquerez un grand nombre d'accidents de circulation, êtes responsables des embouteillages, des retards et absences des travailleurs (qui ne font pas la grève, eux), de la nervosité des conducteurs, de la fatigue des mamans qui travaillent et doivent préparer leurs enfants à l'école (elles se lèveront à 5h00...). Songez à tous les étudiants dont l'année scolaire sera perturbée. Songez aux vieilles gens qui n'ont personne pour les voyager; elles ont peur de sortir de chez elles.

Mais jusqu'où va donc l'inconscience? Etes-vous affamés d'argent au point de le préférer au bien-être de milliers de gens? Si vous voulez un monde meilleur, soyez vous-mêmes meilleurs. Ce ne sont pas les grèves qui aident la bonne cause.

Tout le monde doit faire un effort personnel, **être un peu moins exigent et un peu plus généreux** pour son prochain. La collectivité, c'est la bonne volonté en chacun de nous. Utilisons là de notre mieux.

**Sylvie SEGUIN**
Longueuil



Lawrence Hanigan.

### N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

## Réveillez-vous! Réveillez-vous!

Mais oui, réveillez-vous et cessez d'être la farce des dindons. Les dindons ce sont vos dirigeants de syndicats qui, eux, en plus de prendre vos cotisations sur votre paie vous poussent à faire la grève parce qu'eux sont trop incompétents pour savoir parler à vos patrons, pour négocier sans vous obliger à payer la note. Quelle sorte de dirigeants avez-vous donc?

Vous avez vu ce qu'on a fait du «Star»? «Oui, mais ce sont des anglais», direz-vous. Et combien de Québécois ont perdu leur emploi à cause d'un «entêtement de fou» qui détruit sans s'occuper des conséquences? Et Bombardier? Une entreprise d'ici, de chez-nous, qui a dû, à cause de la concurrence du marché de la motoneige, convertir son équipement pour fabriquer des wagons dont les contrats étaient garantis avec l'Asie et qui, après plus de 9 mois de grève, devra peut-être fermer ses portes. C'est ce qu'on fait au Québec avec une entreprise bien à nous: on essaie par des demandes irraisonnables de la «caler».

Et dites-moi pourquoi vous voter oui quand on vous propose une grève et un vote **à main levée**. Mais après que vous êtes en grève depuis des mois, que vous n'avez plus d'économie et même que vous êtes endettés, là on vous propose le **vote secret**. Et la majorité dit oui au retour au travail. Expliquez-moi ce geste, si vous le pouvez: vous êtes réellement la farce du dindon.

Sans parler de votre conscience sociale, car vous n'en avez pas! Pour quelques misérables dollars de plus vous obligez 2 millions de personnes à Montréal à marcher, à user ses semelles, c'est le cas de le dire. Ce sont des ouvriers comme vous, des étudiants qui eux aussi ont leurs problèmes et n'ont pas besoin des vôtres en plus, des retraités qui, eux, n'ont pas connu ces caprices (ils se souviennent du «crash» de 1929) et tous ces malades qui doivent se déplacer et qui sont incapables de se payer un taxi. Et le chapeau fait tout aussi bien aux employés du service public ou parapublic qui ferme ses portes d'urgence, qui renvoie ses malades, ses opérés à la maison sans tambour ni trompette. Débarrassez l'hôpital! Nous, les professionnels, nous allons en grève et notre serment d'Esculape, on le balance quand ça nous gêne. Elle est belle votre conscience sociale!

Et, cette fois, c'est toute la population qui est la farce du dindon!

**P. BEAUCHAMP**
Montréal

## Moins de générosité qu'on l'a dit

J'aimerais rectifier un article de **LA PRESSE** publié le samedi 13 octobre, intitulé: «On arrive de bonne heure pour quitter tôt», par Anne Richer.

Mme Richer mentionne dans son article que chez Bell Canada il y a des directives spéciales concernant les téléphonistes. Je voudrais préciser que les employé(e)s sont transporté(e)s par taxi, mais à **leurs frais**; le seul temps que Bell Canada offre le taxi gratuitement c'est lorsque l'employé(e) termine à ou après minuit (24:00) et ce service est de douze (12) mois par année.

Les employés, dans un cas de grève, doivent se déplacer par leurs propres moyens, et pour alléger ce fardeau la compagnie a émis une directive très spéciale: à partir du 15 octobre 1979 les retards ne seront pas rémunérés pour les employés du service «trafic» (téléphonistes). Il faut ajouter qu'un retard est inscrit dans le dossier personnel cumulatif de l'employé (dossier sujet à évaluation). Donc, un retard c'est un retard.

Bref, Bell Canada, compagnie qui année après année obtient des profits substantiels grâce à ses employés, ne peut même pas aider ses employés dans un cas exceptionnel comme celui que nous vivons actuellement. À noter qu'une compagnie comme Eaton, dont les profits ne dépassent sûrement pas ceux de Bell Canada, offre des avantages comme ceux décrits par Anne Richer.

J'ose espérer que le réveil de Bell Canada sera rapide, mais il ne faudrait surtout pas se bâtir des châteaux en Espagne.

**Claude GOBEIL**
téléphoniste,
Montréal

## Après une hausse exorbitante

Après une hausse exorbitante des tarifs du transport en commun (et surtout sur le dos des étudiants), nous avons droit à une autre grève que les grands pontes qui président à la destinée de la CTCUM pourront faire durer un temps indéfini. Pourquoi devons-nous payer pour un réseau de transport qui nous coûte les yeux de la tête et qui nous gratifie d'une grève aux deux ans?

Troubles, complications, dépenses inutiles, perte de temps, voilà ce qu'offre la CTCUM comme amélioration de ses services après une augmentation importante de ses tarifs.

**S. GOULET**
étudiant,
Ville St-Laurent

## Abolissons le droit de grève!

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur le Premier ministre,

L'épidémie de grèves dans les secteurs publics et parapublics a pris des proportions telles que les citoyens se sentent littéralement pris en otage. Les gouvernements, dont le rôle est d'assurer le bien-être de la population, devraient sans plus tarder abolir le droit de grève purement et simplement dans les services essentiels et instituer un mécanisme d'arbitrage obligatoire.

Certes, les torts ne sont pas toujours du même côté dans les conflits de travail. La bonne foi est souvent absente et les requêtes démesurées.

Mais le public ne devrait pas être privé des services essentiels auxquels il a droit, lui qui doit régler la facture.

**Paul DRUELLE**
Brossard
(et 22 autres signataires)

## Pour un syndicat des usagers...

Jean-Guy DUBUC
LA PRESSE

ENCORE un conflit de travail à la CTCUM et ENCORE une fois les passagers sont pénalisés. Le temps est peut-être venu pour les usagers de former un «Syndicat des usagers de la CTCUM».

Quant au droit de grève dans les services publics, il serait peut-être opportun de tenir un référendum là-dessus, ainsi que sur l'opportunité de l'arbitrage obligatoire (tribunal du travail avec jury).

**Marc WILLIAMS**
Outremont, Qué.

P.S. Une enquête publique sur les relations de travail pourries à la CTCUM devient une urgente nécessité. Nous avons déjà eu la Commission Cliche qui a enquêté sur les relations de travail dans l'industrie de la construction; pourquoi pas une enquête à la CTCUM?

## Jacques Séguéla au colloque de l'industrie de la publicité

# Vendez du rêve, ne nous condamnez pas à la réalité!

par Paul ROY

«Vendez du rêve, ne nous condamnez pas à la réalité!»

Voilà l'un des nombreux messages qu'a livrés hier aux quelque 400 participants au colloque de l'industrie de la publicité au Québec, Jacques Séguéla, associé de la deuxième agence de publicité française en importance et auteur de «Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité... Elle me croit pianiste dans un bordel».

Avec un humour qui n'avait d'égal que son cynisme, M. Séguéla, devant un auditoire qui se régalait, a tour à tour déclaré la guerre à la publicité américaine, fait l'apologie de l'imagination et du talent et affirmé sans rire que la publicité pouvait sauver le monde (!).

Et il a conclu en levant les bras en l'air à la deGaulle et en lançant: «Vive la publicité du Québec libre!»

### US go home!

Selon le publicitaire français, les Américains n'ont rien inventé de neuf depuis 20 ans en publicité. «Nos dieux de la publicité d'hier ne sont plus que les apôtres du pareil au même, les disciples du plagiat, les prêtres du déjà vu ou du déjà dit!»

Et leur produit? «Une publicité de tiroirs-caisses, la rengaine du «hard sell», un coup de «side by side», un coup de «slice of life», un coup de «testimonial»...»

Mais si, d'après Jacques Séguéla, la publicité américaine n'a plus rien à dire, elle n'en continue pas moins d'imposer le rythme à toutes les autres. «Nous sommes des pays en voie de développement de la publicité américaine, des colonies de l'unique «selling proposition», des opprimés de Proctor & Gamble, des annexés de Madison Avenue...»

Mais la révolte des esclaves a sonné, a-t-il lancé, «faisons confiance à nos racines, à notre histoire, à notre culture, chassons l'envahisseur»!

### Un acte de survie

Jacques Séguéla croit qu'il est désormais temps d'entrer de plain-pied dans le «troisième âge» de la communication. «Nous sommes dans une société de surconsommation et le seul instrument de cette surchauffe, affirme-t-il, c'est la publicité...

«La publicité n'est plus un challenge mais un acte de survie (...) C'est à nous tous ici à relever le gant et à faire passer la publicité de l'âge de pierre à l'âge d'or.»

Et pour ça, il faut apprendre à faire rêver les gens. «Notre métier est de mettre de la fumée à l'entrée d'un tunnel et de faire sortir une locomotive à l'autre bout... C'est la valeur ajoutée du rêve...

«Ne vendons pas des petits pois, de l'huile, du café, vendons l'appétit de petits pois, d'huile ou de café.»

### Problèmes

Ces observations, qui auraient pu scandaliser plus d'un autre groupe, ont été accueillies comme une bouffée d'air frais par les publicitaires québécois, qui se sont tapés deux jours de réflexion sur l'état et l'avenir de leur industrie au Québec.

Plusieurs questions ont été débattues lors du colloque et plusieurs problèmes ont été abordés. Les principaux: le faible pourcentage (20 p. cent) de messages publicitaires destinés au marché québécois et conçus de A à Z par des entreprises québécoises; la difficulté d'assurer la relève; l'individualisme et le dispersement des ressources; les questions d'éthique, etc.

Une solution partielle à ces problèmes a toutefois été proposée par la présidente du colloque, Thérèse Sévigny, vice-présidente et directrice générale du Groupe BCP. Cette solution consiste dans le regroupement au sein d'un même organisme de tous les intervenants québécois de l'industrie de la publicité.

Des réunions auront d'ailleurs lieu au cours des prochains mois dans le but de jeter les bases de cette organisation.

En attendant, soyez vigilants, si vous voyez un train sortir du tunnel, dites-vous que ce sont peut-être les publicitaires québécois qui tentent de vous faire rêver...

# Plus c'est loin, moins ça coûte cher... même à bord du même train!

par Guy PINARD

Les différences entre la tarification de Via Rail et celle qu'adopte le Canadien National pour ses trains de banlieue font qu'il en coûte moins cher pour voyager par train entre Montréal et Saint-Hyacinthe (une distance de 54 km par chemin de fer) qu'entre Montréal et Saint-Hilaire (une distance de 32 km).

En effet, alors qu'un aller-retour Montréal-Saint-Hilaire (ou Otterburn Park,) coûte $7.90 à l'achat d'un billet du CN, un aller-retour Montréal-Saint-Hyacinthe, 22 km plus loin, ne coûte que $5 chez Via Rail, à la condition d'effectuer le retour le lendemain de l'aller. Plus amusant encore, les deux passagers montent à bord du même train de Via, 621 ou 620 (selon la direction), qui assure la liaison entre Montréal et Sherbrooke.

Une telle situation, qui peut paraître incongrue à tout le moins, mérite évidemment des explications.

Un porte-parole du CN explique tout d'abord que le train de Via est le seul à accepter les billets de l'une ou l'autre compagnie indifféremment.

En deuxième lieu, il mentionne que le tarif de $5 exigé par Via pour la distance Montréal-Saint-Hyacinthe est un tarif incitatif incorporant certaines restrictions, et que le coût d'un aller simple serait de $4 pour la même distance.

En troisième lieu, il souligne que le type de tarification n'est pas le même chez les deux compagnies ferroviaires, d'autant plus que le CN doit se limiter aux trains de banlieue. Or, rappelle-t-il, le CN a considérablement augmenté ses tarifs au cours des récentes années (moyenne de 230 pour cent depuis août 1973) afin de sensibiliser le gouvernement provincial aux lourds déficits accumulés par le CN et CP Rail.

Enfin, il mentionne que le CN offre des passes mensuelles qui permettent à l'usager de réaliser d'importantes économies (33.5 pour cent) s'il préfère cette méthode à l'achat quotidien d'un billet.

Le porte-parole souligne incidemment qu'à chaque augmentation des tarifs des trains de banlieue, le CN s'assure qu'ils sont toujours moins élevés que ceux de CP Rail pour un parcours comparable. A titre d'exemple, il souligne qu'une distance comparable au parcours Saint-Hilaire- Montréal coûte $4.40 donc 45 cents de plus qu'au CN.

Pendant ce temps, la grève du transport public à Montréal a permis au CN de doubler l'achalandage à bord de ses trains assurant la desserte entre Montréal et Deux-Montagnes (où le prix du billet simple varie incidemment entre $1.85 et $3.95).

En effet, l'achalandage est passé de 12,000 à 25,000 voyageurs par jour, selon le porte-parole du CN. Quelque 10,000 passagers utilisent le train le matin et le soir, et quelque 5,000 autres l'empruntent entre les heures de pointe.

Sur la desserte Montréal-Saint-Hilaire, l'achalandage est resté sensiblement le même, avec 1,000 passagers quotidiennement.

## Pour les entreprises qui réinvestissent leurs profits

# Bourassa propose une baisse d'impôt

par Jacques BOUCHARD

TROIS-RIVIÈRES — «Le gouvernement du Québec devrait établir, du moins temporairement, un impôt décroissant pour les entreprises qui décident de réinvestir les profits réalisés dans leur entreprise».

C'est ce que préconise l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, afin de combattre les effets négatifs de la récente hausse des taux d'intérêt bancaire.

Actuellement, a souligné M. Bourassa, qui prenait la parole devant plus de trois cents personnes de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, le taux d'impôt sur les profits réalisés par une entreprise est de 42 pour cent.

Ce taux, selon lui, pourrait être ramené à 30 pour cent ou moins pour les compagnies qui décideraient de réinvestir au Québec, ce qui pourrait contribuer «à assurer une stabilité économique et créer éventuellement des emplois».

Par ailleurs, l'impôt de 42 pour cent pourrait demeurer pour les profits qui sont distribués. De cette façon, a précisé M. Bourassa, le gouvernement compenserait pour le coût d'opération de l'entreprise qui est accentué avec la nouvelle hausse des taux bancaires et permettrait ainsi de maintenir le niveau d'emploi.

Par ailleurs, en réponse à certaines affirmations, M. Bourassa a répété que les Américains seraient très intéressés à acheter de l'électricité au Québec pour une période de quinze ans, ce qui leur éviterait de construire des centrales électriques nucléaires ou au charbon qui sont très contestées dans la population.

## NOBEL SUITE DE LA PAGE A 1

d'accueil pour les enfants et les mourants en Inde et dans d'autres pays du monde.

«Aimer et soigner les pauvres et les indigents me remplit de joie», dit Mère Teresa.

La remise du prix a lieu à Oslo le 10 décembre, anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite. Le prix s'élève à $191,000 US. «Ce prix servira à aider les pauvres», a déclaré Mère Teresa, qui compte construire de nouveaux centres d'accueil pour les lépreux et les déshérités.

L'attribution du prix Nobel de la paix à Mère Teresa a été accueillie avec joie au Vatican. Jean-Paul II, immédiatement informé, a laissé éclater l'immense plaisir qu'il éprouvait. Mère Teresa est l'une des grandes figures de l'Église contemporaine et selon certains, une candidate à la canonisation.

La lauréate du prix Nobel a déjà mérité nombre d'autres distinctions, dont le prix de la paix du pape Jean XXIII en 1971, le prix Nehru 1972 pour ses activités en faveur de la paix et de la compréhension dans le monde et le prix Balzan cette année pour ses activités en faveur de la paix et de la fraternité entre les nations.

Mère Teresa avait été proposée pour le prix Nobel de la paix en 1975. La distinction avait alors été conférée au dissident soviétique Andrei Sakharov, mais, assure-t-on de sources proches du comité Nobel, il avait fallu de longs débats.

Mme Teresa condamne l'avortement et défend les méthodes naturelles de contraception, même en Inde où la population est actuellement de 650 millions d'habitants, dont la moitié sont au-dessous du seuil de la pauvreté. «La pauvreté est le résultat de l'égoïsme des nantis qui veulent posséder davantage, dit-elle. Dieu a donné suffisamment au monde pour nourrir et vêtir tous les pauvres».

## BRIGADIÈRE

avec cette affaire: «J'ai tout simplement expliqué aux policiers que la grève du transport en commun énervait les gens. On ne se possède plus, on est agressif et on se taloche au coin de la rue parce qu'on n'en peut plus», a poursuivi la dame.

La police de la CUM a d'ailleurs carrément refusé hier de dévoiler l'identité du conducteur de l'automobile. Un porte-parole a indiqué: «Nous lui avons expliqué qu'il devait oublier l'incident.»

Dans le quartier ou demeure Mme Gagnon, les gens ne parlaient hier que de l'incident. Alors que nous marchions avec elle dans la rue pour l'interroger, l'interview était souvent interrompue par des voisines qui questionnaient: «Vous avez changé votre bâton, Mme Gagnon?» — «Oui, il s'agit maintenant d'un manche de balai en bois franc, ils ne le casseront plus», répondait la brigadière dans un grand éclat de rire.

Tous les enfants de la rue la connaissent et désiraient se faire photographier avec «leur Mam Gagnon»... Elle est leur amie, qu'ils rencontrent tous les matins depuis de nombreuses années.

Dans le quartier, on se souvient du 4 mars 1977, alors que Mme Gagnon sauva la vie à quatre jeunes enfants fréquentant la maternelle. Un automobiliste qui avait perdu le contrôle de son véhicule risquait de les heurter lorsque la brigadière les entraîna rapidement sur l'accotement. Elle fut blessée parce qu'elle ne put éviter l'automobile; mais les enfants furent épargnés.

Le gouverneur général du pays lui décerna alors la médaille de bravoure, qu'elle montre aujourd'hui avec fierté: «C'est une belle récompense, d'autant plus qu'elle était accompagnée d'un parchemin relatant mon aventure et d'un mot du gouverneur général», explique Mme Gagnon.

L'incident d'hier n'a aucunement bouleversé la brigadière, qui a conclu: «Ce n'est pas une petite chicane de coin de rue qui va m'empêcher d'aller jouer au bingo ce soir!»


# PARLONS D'ARGENT.

Parlons d'argent comme aucune autre institution financière ne pourrait en parler.

La Caisse populaire Desjardins, c'est le résultat de la confiance de millions de Québécois qui ont, un jour ou l'autre, décidé de parler d'argent entre eux. Et pour avoir accepté d'en parler, ils se sont donné:

- un réseau de 1,250 Caisses populaires Desjardins implantées partout au Québec;
- des sociétés d'assurance-vie et d'assurances générales, de fiducie, de prêts et d'investissement, d'éducation et d'aide au développement dans le tiers-monde;
- plus de 17,000 employés compétents qui gagnent leur vie à bien vous servir;
- une participation importante dans des sociétés industrielles d'envergure;
- plus de 15,000 personnes qui consacrent du temps et de l'énergie à diriger bénévolement la Caisse populaire Desjardins;
- des prêts hypothécaires qui répondent aux besoins d'aujourd'hui de 250,000 familles québécoises;
- des outils modernes et efficaces pour gérer l'épargne et les emprunts de plus de trois millions de Québécois et de Québécoises;
- . . . en un mot, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Ces chiffres ne disent pas tout. Ils ne parlent pas des millions de dollars investis annuellement: financement d'organismes coopératifs, promotion du développement communautaire, équipements de loisirs pour les jeunes, financement d'organisations pour les personnes âgées, contributions à des manifestations culturelles et sportives, etc.

La Caisse populaire Desjardins ne parle jamais d'argent pour elle-même seulement. Elle parle d'argent pour vous et pour tous ceux qui vous entourent.

Parlons d'argent, quand vous voudrez.

la caisse populaire desjardins

Chez Miron

# Les déchets: de l'énergie pour fours à ciment

par Jean-Pierre BONHOMME

Les nouveaux propriétaires de la cimenterie et des carrières Miron, le groupe financier arabe Redec, envisagent la possibilité, à court terme, d'utiliser l'énergie produite par la décomposition des déchets, dans leurs vastes opérations d'enfouissement sanitaire, afin de faire fonctionner une partie des fours à ciment.

Un porte-parole, M. Gilles Bernardin, a dit que sa compagnie fonde certains espoirs, à ce sujet, sur les données fournies par des consultants en bio-dégradation, la firme Geobi.

Dans un récent rapport soumis aux administrateurs de Miron Inc., en effet, ces experts en matière de récupération du méthane à partir des déchets urbains, estiment que le site Miron, où quelque 700 camions apportent quotidiennement les déchets urbains de la Communauté urbaine, serait particulièrement rentable.

Un représentant de la compagnie Geobi, M. Fernand W. Benoit, a dit mardi, lors du colloque franco-québécois sur l'énergie des biomasses, que dans le site no 1 de la carrière, une superficie d'enfouissement de 50 acres, l'intallation d'un système de récupération par puits de captage pourrait produire «l'équivalent en énergie de 29 gallons d'huile lourde à la minute». L'expert a exprimé l'avis que «l'enfouissement sanitaire, où la bio-dégradation est optimisée et contrôlée, est de loin la meilleure solution aux problèmes de la disposition des ordures ménagères».

Le porte-parole de la compagnie Miron a souligné quant à lui hier que les études plus poussées devront être réalisées avant que des décisions soient prises à cet égard. Il a indiqué par ailleurs que les nouveaux propriétaires n'envisagent pas d'interrompre les opérations d'enfouissement sanitaire qui constituent pour eux une intéressante part des opérations de l'entreprise.

M. Bernardin a révélé que les opérations principales de production du ciment, elles, se poursuivront pendant un strict minimum de cinq années encore et que, pour ce faire, il faudra agrandir en largeur la superficie des trous existants.

Par ailleurs, Miron Inc. vient de soumettre au ministère de l'Environnement du Québec le rapport qui lui avait été réclamé sur l'ydro-géologie des grandes excavations. Ce rapport, rédigé par la firme Foratek pour le compte de la compagnie Miron elle-même, n'a pas été rendu public et fait l'objet d'une étude au ministère.

Selon les porte-parole de Miron, les liquides qui s'écoulent des sites d'enfouissement ne s'infiltrent pas dans la roche calcaire très fissurée de Montréal; ils sont toutefois pompés et rejetés directement dans l'eau du Saint-Laurent. Cette action a pour seul effet de réduire les senteurs.

Les responsables de l'environnement urbain du ministère de l'environnement ont donné l'assurance, hier, que la qualité des eaux résiduaires fait l'objet d'une étroite surveillance.

La compagnie Miron opère son site d'enfouissement en vertu d'un permis de cinq ans émis l'an dernier par le ministère de l'Environnement.

## Renaud: grève de la faim

PLATTSBURG, New York (UPC, CP) — L'enquête préliminaire de Michel Renaud, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un garde à la frontière américaine, a été remise à une date indéterminée.

L'enquête devait avoir lieu hier devant le juge Roger Dashnaw, mais les avocats de la défense ont demandé un délai.

Entre-temps, Renaud, 29 ans, fait la grève de la faim. Un porte-parole de la prison de Plattsburg, le shérif Russell Trombly, a fait savoir que depuis son arrivée dans cette institution, Michel Renaud avait refusé toute nourriture, se contentant de boire de l'eau. M. Trombly a ajouté qu'on offrirait au prisonnier de le faire examiner par un médecin aujourd'hui. «Mais s'il refuse, a-t-il dit, nous ne pouvons l'y forcer.»





L'escompteur c'est Budget®

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1460, rue Guy | 937-9121 | 579, Lafleur, Lasalle | 364-4520 | 1058, boul. des Laurentides | 668-5600 |
| Gare Centrale | 927-9121 | 9255, boul. St-Laurent | 389-2623 | Laval | |
| 1017, Carré Dominion | 879-1414 | Aéroport de Dorval | 636-0052 | 3150, Montée St-Hubert | 676-0396 |
| 6200 Côtes des Neiges | 738-1125 | Aéroport de Mirabel | 476-3964 | St-Hubert | |
| 680, rue Michel-Jasmin | 637-8700 | 4876, boul. des Sources, | | 940, Dorchester | |
| 7229, rue Lajeunesse | | Dollard-des-Ormeaux | 683-5560 | (Hôtel Reine Élizabeth) | 937-9121 |
| (Metro Jean Talon) | 273-9996 | 5008 boul. Décarie | 482-4040 | | |

CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE
VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHESIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS METALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE
- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyethylene 3 a 40 pieds de large
- Coussin mousse taille a la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

Au 6/36
le bonheur des uns fait le bonheur des autres

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

SOLDES

Les Grandes Collections à prix moindres jusqu'à 40%

Une occasion exceptionnelle s'offre à vous.
Vous pouvez maintenant vous procurer
les grands noms du meuble
à des prix réduits jusqu'à 40%.
Participez à l'événement du 10 au 20 octobre
à l'une de nos 4 boutiques.

Chartrand d'aujourd'hui

Complexe Desjardins, Montréal
6370, rue St-Hubert, Montréal
6375, rue St-Hubert, Montréal
1125, boul. St-Martin, Laval

Tél: (514) 382-4710

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
JEUDI 18 OCTOBRE 1979

## Les élections partielles du 14 novembre

# Une bataille de titans entre péquistes et libéraux



Pierre-Paul GAGNE

*de notre bureau de Québec*

AUN PEU MOINS d'un mois des élections partielles dans Beauce-Sud, Prévost, Maisonneuve, il apparaît de plus en plus évident qu'on assistera à une véritable bataille de titans entre le Parti québécois et le Parti libéral pour marquer le plus possible de points à l'occasion de cette dernière confrontation avant le référendum.

La publication, le 1er novembre prochain, du Livre blanc gouvernemental sur la souveraineté-association donnera d'ailleurs une dimension tout à fait spéciale à ces élections partielles dans la mesure où, qu'on le veuille ou non, les résultats du scrutin seront inévitablement interprétés comme une acceptation ou un refus de la proposition constitutionnelle péquiste.

En decidant de rendre public son Livre blanc au beau milieu de la campagne électorale, le premier ministre Lévesque a pris un risque considérable: celui de voir son document jugé immédiatement par les électeurs d'au moins trois circonscriptions qui, pour l'essentiel, semblent s'avérer extrêmement représentatives de l'ensemble de la population québécoise.

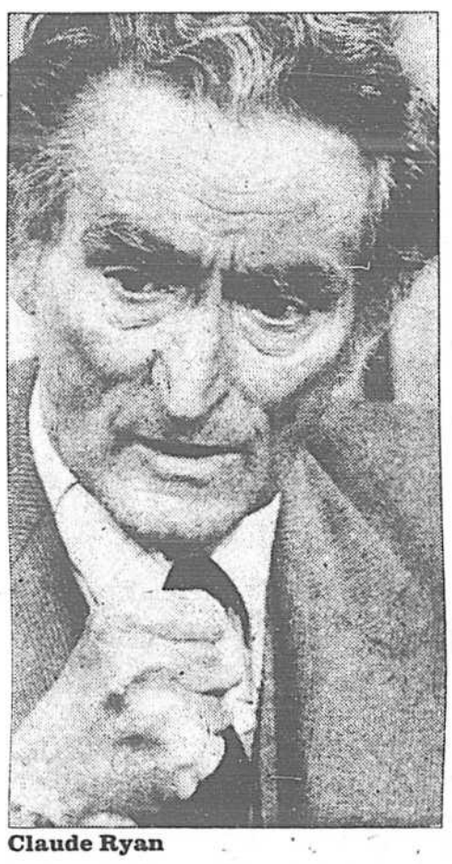
D'une certaine façon, le Parti québécois semble avoir tout à perdre de la course électorale du 14 novembre, alors que les Libéraux, de leur côté, donnent l'impression d'avoir tout à gagner.

Historiquement, les partis au pouvoir à l'assemblée nationale ont presque toujours gagné leurs élections partielles: les analystes concluaient alors que c'était à cause de la bonne vieille habitude des électeurs de voter du côté gagnant.

### Trois défaites sur trois élections

Mais voilà que, depuis novembre 76, le PQ a perdu — et de façon magistrale — les trois élections partielles qu'il a déclenchées. Si les défaites de Notre-Dame-de-Grâce et d'Argenteuil pouvaient trouver des explications faciles et plausibles, il n'en fut certes pas de même de celle de Jean-Talon où le parti gouvernemental a essuyé une véritable raclée en perdant le comté par près de 6,000 votes.

Au sein du Parti québécois, l'ampleur de la défaite de Jean-Talon a créé tout l'été un climat de profond défaitisme et de morosité qui a obligé les dirigeants du parti à se surpasser en ingéniosité verbale pour «remotiver» les troupes.



Claude Ryan

Ingéniosité verbale qui ne s'est cependant pas traduite par une habileté stratégique remarquable au moment où on savait qu'on se dirigeait inévitablement vers trois élections partielles au cours du mois de septembre. On connait suffisamment les déboires du PQ dans Prévost et Maisonneuve, au cours des derniers mois, pour ne pas avoir à y revenir.

### La belle assurance des Libéraux

Pendant ce temps, les Libéraux réussissaient deux coups de maître en décrochant la candidature prestigieuse de Solange Chaput-Rolland, dans Prévost, et en dénichant une véritable élite locale, le notaire Hermann Mathieu, pour se présenter dans Beauce-Sud.

«C'est rien de moins que les trois comtés que nous allongs gagner», lançait avec assurance, jeudi soir dernier, le chef libéral Claude Ryan lors d'une assemblée publique à Saint-Ephrem de Beauce.

A ce stade-ci, il est vrai que le Parti québécois semble avoir tout à perdre dans ces élections partielles.

On peut d'avance imaginer quel serait le climat au sein des troupes péquistes s'il fallait que le parti ne réussisse qu'à conserver de justesse le comté de Maisonneuve, une circonscription qui constitue pourtant un des plus solides bastions péquistes à travers tout le Québec. Un défaitisme encore plus profond s'installerait dans les rangs du parti au moment où les militants de la base ont, au contraire, besoin d'un vigoureux coup de fouet pour leur redonner confiance.

### Le PQ n'aura pas d'excuse

Car, quelles que soient les raisons qui seraient invoquées, le PQ n'a pas d'excuse pour se faire «laver» dans Prévost (un comté qu'il avait acquis par plus de 7500 voix de majorité en 1976) et dans Beauce-Sud où l'omniprésence du député sortant Fabien Roy a laissé le comté quasiment vierge aussi bien pour les libéraux que pour les péquistes.

Au lendemain du 14 novembre, si le PQ ne réussit pas à gagner au moins deux circonscriptions (ce qui ne serait d'ailleurs que conserver ses positions acquises en 1976), les analystes concluront inévitablement que le gouvernement vient une nouvelle fois de se faire vertement rebuffer par la population.



René Lévesque

Deux raisons principales expliqueront une telle analyse:

—D'abord, Prévost et Beauce-Sud sont deux circonscriptions qui revêtent des caractéristiques socio-économiques et linguistiques avantageuses pour le Parti québécois. Contrairement à Jean-Talon et Notre-Dame-de-Grâce, qui n'étaient peut-être pas les comtés les plus représentatifs de l'ensemble de la population québécoise, ce n'est pas le cas de Prévost et Beauce-Sud qui sont très exactement le genre de circonscription où le PQ doit réussir s'il veut gagner son référendum et les prochaines élections générales.

—Ensuite, un élément capital sera apparu au cours de la campagne électorale, soit la publication du Livre blanc sur la souveraineté-association. En publiant ce document le 1er novembre, on peut penser qu'il deviendra le thème majeur des deux dernières semaines de campagne.

Le PQ avait dit qu'il ne voulait pas que les partielles de Jean-Talon et d'Argenteuil servent de mini-référendum. Cette fois-ci, à cause de ses propres décisions, il n'aura vraiment pas le choix.

Tant pour conserver le moral de ses troupes que pour sa propre crédibilité d'ici le référendum, le gouvernement péquiste ne peut pas se permettre de tout perdre ou presque.

Or, jusqu'ici, surtout à cause d'une meilleure organisation et d'une plus grande prévoyance, le Parti libéral semble avoir pris les devants dans Beauce-Sud et Prévost. Depuis quelques semaines, par contre, les organisateurs et les dirigeants péquistes donnent l'impression d'être sortis de leur torpeur et de comprendre enfin la portée de ces élections.

Reste à savoir si quatre semaines de campagne électorale et la publication du Livre blanc sur la souveraineté-association réussiront à renverser la vapeur.

## Idéologie et leadership

# La contestation ne fait que commencer chez les libéraux



Gilbert LAVOIE

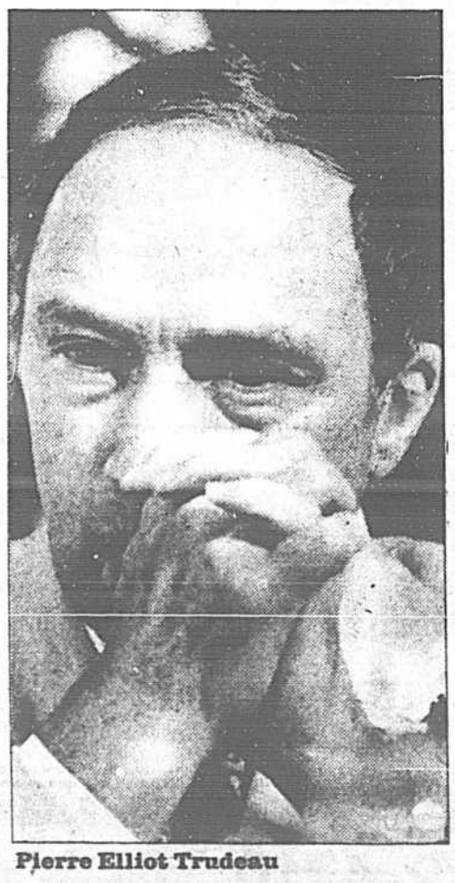
*de notre bureau d'Ottawa*

EN DEPIT des apparences, c'est beaucoup plus un soupir de soulagement qu'autre chose, que les organisateurs de la conférence de Winnipeg ont laissé entendre à la suite des deux jours de réunion de 160 militants et députés libéraux fédéraux en fin de semaine dernière dans l'ouest. «Extraordinaire, disait-on dans les corridors, de constater la vitalité de la base du parti, qui prenait d'elle même, après 16 années de pouvoir, l'initiative de rajeunir l'idéologie et la philosophie libérale».

S'il est vrai que la conférence a été un succès à ce chapitre, il est encore plus vrai de dire que l'autre grande réussite de la conférence a été d'éviter les éclats de voix autour du nom de M. Pierre Elliot Trudeau. «Un peu comme les passagers d'un Boeing 747 qui applaudissent spontanément le pilote de l'avion à l'atterrissage après une envolée difficile, les libéraux ont donné dimanche une ovation généreuse à Blair Williams, l'organisateur de la réunion de Winnipeg, qu'ils auraient probablement «crucifié» si l'événement avait mal tourné.

Il serait toutefois bien naïf de croire que cette rencontre a raffermi la crédibilité des dirigeants du parti sur les troupes, en permettant de laisser échapper un peu de pression de la marmite.

Sur le plan des idées, les participants à cette rencontre ont raison d'espérer que la conférence sera le début d'une revitalisation du parti. Faire autrement serait d'un pessimisme inexcusable pour une formation de l'envergure du Parti libéral du Canada. D'autres réunions sont prévues ailleurs au pays; à Vancouver à la mi-novembre, à Toronto au cours des semaines à venir, et pour tout l'Ouest canadien à une date encore indéterminée. Mais le chemin sera long avant que ce processus puisse mener à une critique véritable des politiques de l'ancien gouvernement et à la formulation d'idées vraiment innovatrices. L'un des penseurs du parti, M. Jean-Luc Pepin, a été le premier à reconnaître ce fait à sa sortie de la conférence de Winnipeg.



Pierre Elliot Trudeau

Son explication: il faut du temps à un parti au pouvoir pour agir comme un véritable parti de l'opposition, tout comme il est difficile à un parti de l'opposition, de prendre subitement les rênes du pouvoir. L'élaboration de nouvelles politiques n'est donc pas encore amorcée au sein des troupes libérales.

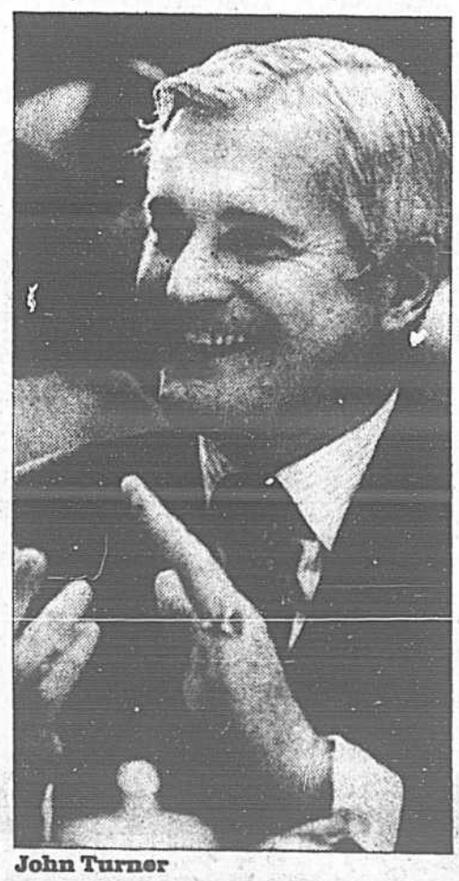
### Le leadership

Mais si la remise en question des politiques passées, un processus à ce point ardu et pénible a été mise en marche de façon spontanée et à partir de la base, il est difficile de ne pas prévoir que la critique du leadership, une démarche beaucoup moins exigeante sur le plan intellectuel, apparaîtra sous peu avec évidence aux yeux du grand public, quelle que soit la performance de M. Trudeau et son équipe aux Communes et quelle que soit la décision du chef du parti lui même.

A ce chapitre, la conférence de Winnipeg a montré deux courants de pensée bien distincts. Au Québec, à moins de faire erreur, on a l'impression que les députés seraient satisfaits, d'un «nettoyage» autour de M. Trudeau. Aucun des «jeunes loups» ne semble prêt à succéder au chef, mais ils sont nombreux à montrer leur mécontentement à l'endroit des Marc Lalonde, Jean Chrétien, Keith Davey, Jim Coutts et compagnie. Ce n'est pas que les adversaires de M. Trudeau soient inexistants dans sa province d'origine: «Je connais un libéral très influent du Québec qui estime que le temps est venu d'inviter John Turner à la tête du parti», a révélé à LA PRESSE un délégué de l'Ontario, M. John Coleman, professeur de mathématiques à l'université Queen, qui se dit pourtant favorable à M. Trudeau. Si la campagne en coulisse en faveur de M. Turner a déjà été amorcée par un Québécois dans le milieu universitaire ontarien, c'est que la confiance règne chez les contestataires de l'Est.

### L'Ouest

Si malgré tout les Québécois en général sembleraient se satisfaire d'un grand ménage dans l'entourage du chef, ce n'est pas le cas dans l'Ouest. Là aussi on s'est montré discret pendant la conférence de Winnipeg. A cause des journalistes, bien sûr, mais beaucoup plus en raison de la présence de partisans et amis de M. Trudeau qui n'auraient pas accepté de critique du leader à ce moment précis. Bref, les contestataires de l'Ouest étaient bien encadrés pendant ce week-end.



John Turner

Mais jusqu'à preuve du contraire, c'est autour de la personnalité même du chef libéral que s'est cristalisé le ressentiment de la population et des quelques libéraux qui restent dans cette région du pays. Pour la bonne raison, que les lieutenants du leader sont moins en évidence dans ces provinces, qui ont été tenues à l'écart du pouvoir par leur électorat au cours des dernières années.

«Libéral est un mot sale», a-t-on dit au Manitoba. «Libéral est perçu comme un ennemi», a ajouté un professeur de sciences politiques de Calgary. Et libéral dans l'Ouest, c'est Pierre Elliot Trudeau, à tort ou à raison.

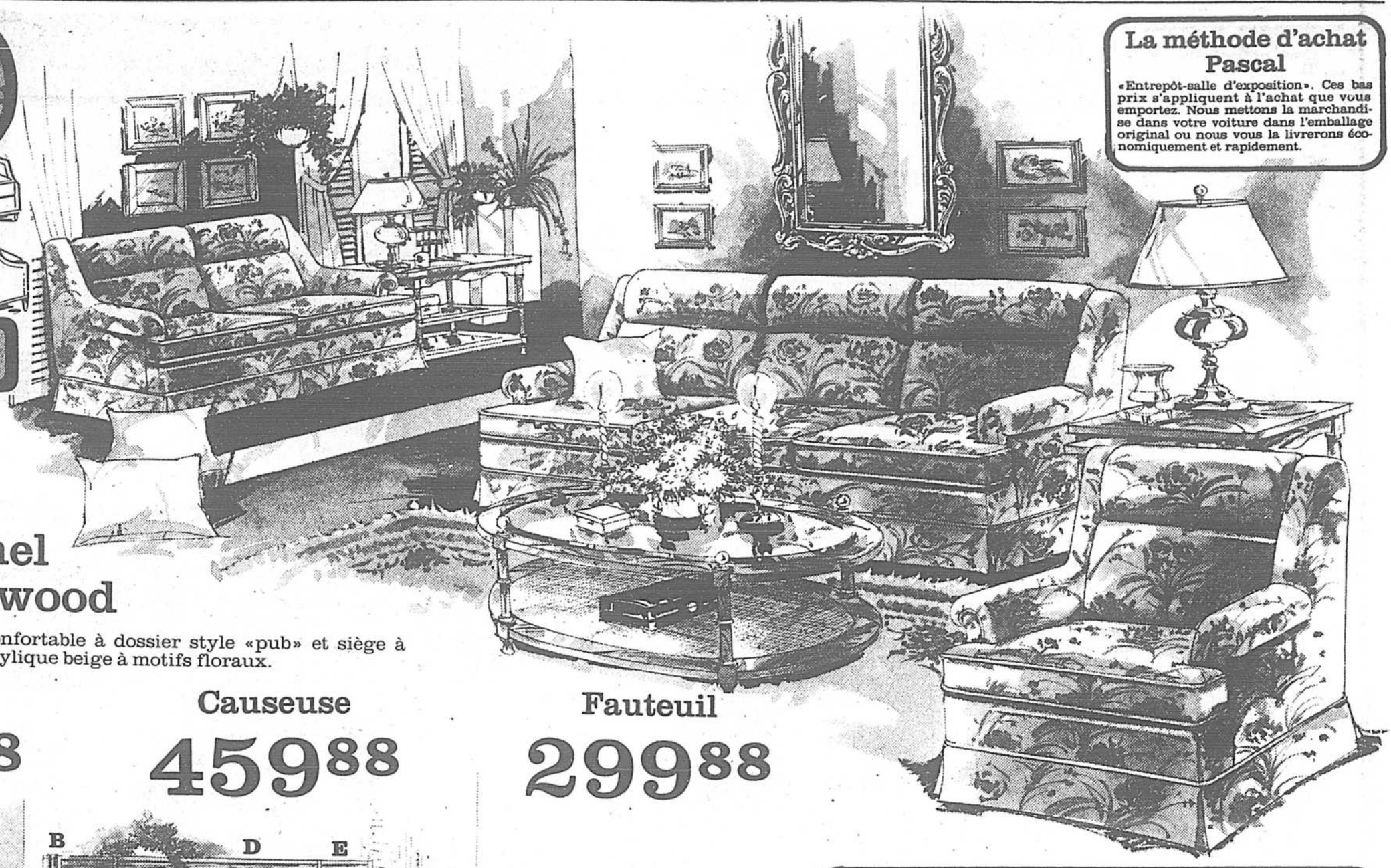
Pendant que les libéraux fédéraux du Québec se préparent à faire l'apothéose de leur chef, vendredi soir, dès l'ouverture du congrès de leur parti à Montréal, ceux des provinces de l'Ouest mijotent certainement une critique en règle de la personnalité de M. Trudeau en vue des réunions moins bruyantes et moins publicisées qui se tiendront dans cette partie du pays à compter de la mi-novembre.

Un argument de taille qui leur amènera sûrement des alliés des autres provinces de l'Est est celui-ci: tout le monde s'entendait pour dire à la sortie de la conférence de Winnipeg, que la menace numéro un du parti est la possibilité de nouvelles élections fédérales, juste après le référendum du Parti québécois, avec le même leader libéral. M. Trudeau ne serait peut-être plus, alors, le contre-poison de René Lévesque, aux yeux de tous les Québécois qui lui ont été fidèles le 22 mai dernier.

PASCAL

**La méthode d'achat Pascal**

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.



# Mobilier traditionnel par Brentwood

Ensemble luxueux et confortable à dossier style «pub» et siège à ressorts. Tissu 100% acrylique beige à motifs floraux.

**Sofa** 579.88 **Causeuse** 459.88 **Fauteuil** 299.88




## Mobilier de chambre à coucher

Création Sklar Peppler

La simplicité des lignes du style moderne classique est superbement rendue par cet ensemble Sklar Peppler. Cet élégant mobilier est construit avec des bois massifs sélectionnés revêtus de placages de pacanier, que rehaussent des ferrures en laiton brossé à la main. A cette chambre de classe, vous pourrez adjoindre deux hautes tables de chevet fonctionnelles reliées par une tête de lit avec casier de rangement.

A. Bahut 514.88

B. Haute table de chevet 379.88

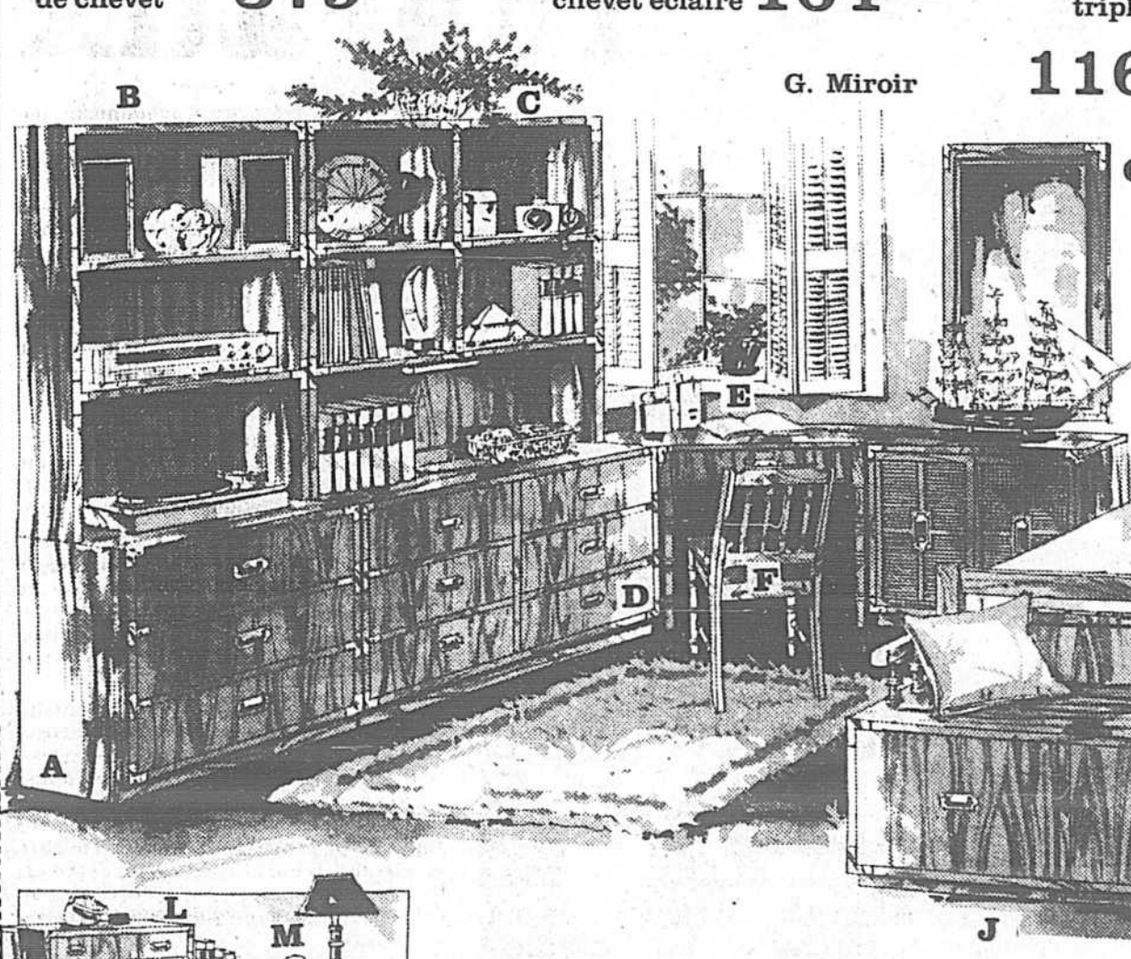
C. Tête de lit à casier 249.88

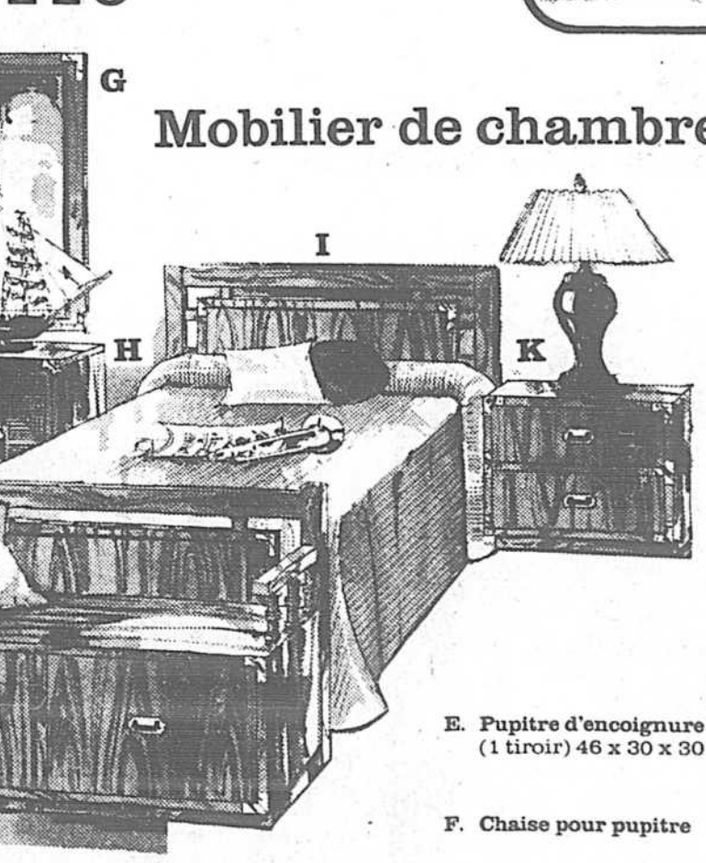
D. Dessus de chevet éclairé 164.88

E. Haute table de chevet 379.88

F. Commode triple 469.88

G. Miroir 116.88




## Faites place à Genesis...

Le superbe élément mural qui, sur un pan de mur morne et inutilisé, saura créer une décoration remarquable... et pratique en même temps pour le rangement et pour l'exposition de vos objets de collection. La partie supérieure présente un bar à abattant; deux portes de verre fumé. Finition veinée palissandre.

72" de large sur 66" de haut 359.88

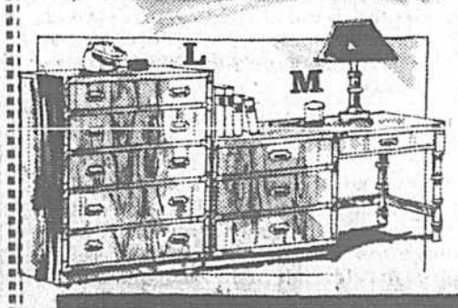


## Mobilier de chambre "Campaigner"

Création Dixie




Campaigner... une création modulaire de Dixie Furniture, s'inspirant du style de vie actuel. Un cachet classique aux lignes pures rehausse la beauté naturelle des placages en bois de frêne, en mettant en valeur toute la richesse du chêne massif allié à l'attrait de l'érable. La chaude finition patinée de l'ensemble est agrémentée de poignées en laiton brossé et de ferrures assorties. Campaigner apportera une note décorative à votre environnement et témoignera de votre goût pour les belles choses. Egalement offerts en blanc à garnitures chromées.




A. Chiffonnier (3 tiroirs) 30 x 18½ x 30 199.88

B. Petite étagère (2 tablettes) 30 x 13 x 48 189.88

C. Grande étagère (à éclairage) 46x13x48 239.88

D. Coiffeuse double (6 tiroirs) 46 x 18½ x 30 339.88

E. Pupitre d'encoignure (1 tiroir) 46 x 30 x 30 209.88

F. Chaise pour pupitre 99.88

G. Miroir vertical 26½ x 42½ 104.88

H. Chiffonnier (2 portes) 30 x 18½ x 30 209.88

I. Panneau de chevet 3/3 159.88

J. Bahut 2 tiroirs (pied du lit) 42 x 17 x 27 199.88

K. Commode (2 tiroirs) 24 x 17 x 22½ 169.88

L. Chiffonnier (5 tiroirs) 36 x 18½ x 48 339.88

M. Pupitre d'étudiant (4 tiroirs) 46 x 18½ x 30 269.88

**ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES**

3600 Côte Vertu, St-Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

# Un réseau de trafiquants d'immigrants est démantelé

Un important réseau de trafiquants d'immigrants a été mis au jour à la fontière canado-américaine à la suite de l'arrestation de 20 personnes qui venaient de franchir illégalement la frontière entre le Québec et le Maine.

C'est ce qu'a révélé, hier, la Gendarmerie royale du Canada qui travaille en étroite collaboration avec les services américains dans cette affaire.

Les patrouilleurs américains ont intercepté, le 29 septembre, 19 ressortissants d'origine haïtienne et un Québécois, Vénérand Plante, âgé de 45 ans, de Lac Mégantic, à environ 30 milles du poste-frontière de Coburn Gore, dans l'État du Maine.

Trois Montréalais d'origine haïtienne, arrêtés lors de cette opération, sont soupçonnés d'appartenir au réseau. Il s'agit de Louis-Elie Timothée, Cacoque Saint-Jean et Marie-Yves Phillias. Les trois prévenus de même que Plante sont incarcérés à la prison de Bangor, dans le Maine, et subiront leur procès le 1er novembre.

Les 16 autres ressortissants, neuf femmes et sept hommes, ne possédaient aucune pièce d'identification et ont obtenu d'être libérés sous caution aux États-Unis en attendant d'être cités à leur procès.

L'enquêteur principal de la GRC dans cette affaire, Ronald Lefebvre, a indiqué que les ressortissants haïtiens doivent débourser entre $1,000 et $1,200 pour pouvoir franchir la frontière.

Ils sont emmenés en voiture de Montréal jusqu'à Lac Mégantic, après quoi on leur fait traverser la frontière à pied dans les bois. Les immigrants illégaux sont ensuite récupérés du côté américain par des membres du réseau qui les conduisent vers une destination inconnue.

Une enquête est en cours présentement pour découvrir les diverses ramifications de ce réseau.

## A & P à l'amende

Des amendes totalisant $7,000 ont été imposées par le juge Bernard Bilodeau, hier, à la chaîne d'alimentation A & P qu'il venait de reconnaître coupable d'avoir violé la loi des cartels en vendant à un prix supérieur, dans ses magasins, des articles qui étaient annoncés à un prix moindre.

C'est à l'été de 1978, que ces infractions avaient été notées par les inspecteurs du ministère des Corporations et de la Consommation, mais la compagnie s'était défendue qu'elle avait fait le nécessaire pour éviter que de tels incidents se produisent.

Le juge Bilodeau a cependant souligné, dans sa décision, que s'il existait une preuve testimoniale quant aux précautions recommandées, il n'y avait cependant pas de preuve documentaire établissant que ces instructions avaient bel et bien été suivies.

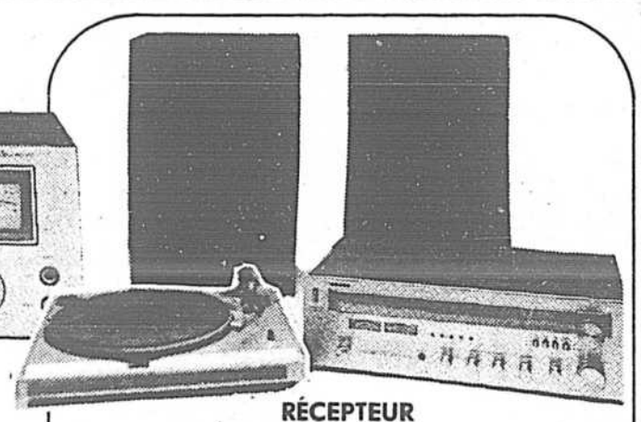

PLATINE À CASSETTE
TOSHIBA
MODÈLE PCX-10



• pleurage et scintillement 0.055%
• fréquence 25 HZ à 16,000 HZ
• distorsion harmonique 1.0%

QUALITÉ DE SON + ÉCONOMIE

SPÉCIAL DUMOULIN $219



RÉCEPTEUR
TOSHIBA
MODÈLE 7540 DE 30 WATTS RMS TOTAL

• tourne-disque TOSHIBA modèle SA-272 à entrainement par courroie
• haut-parleurs de 30 watts de qualité éprouvée

PRIX DUMOULIN $444

SPEC MEMBRE
R.E. Dumoulin TV
783, rue MISTRAL
angle 8250 Saint-Hubert
388-4636/4777

CENTRE D'Audio SPÉCIALISÉ

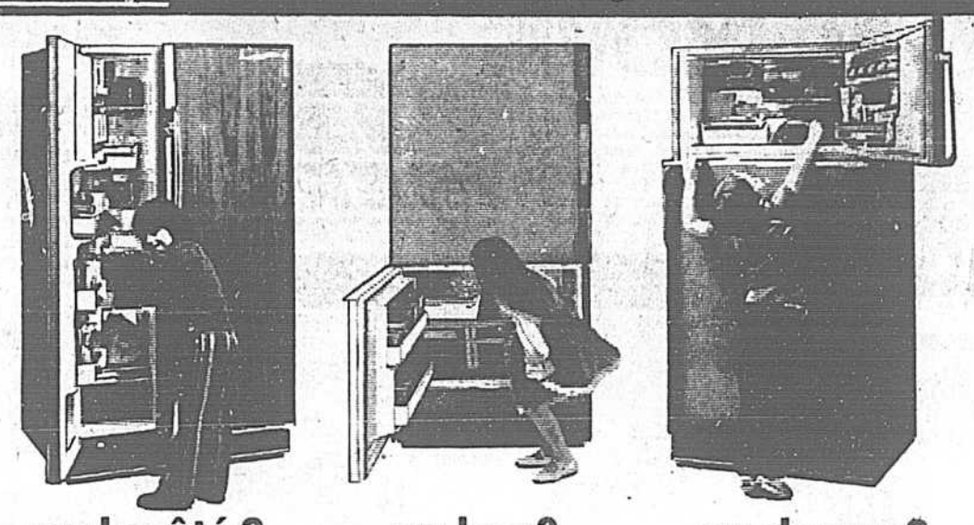
CHARGEX VISA

HEURES D'OUVERTURE
Lundi - Mercredi 9h a 6h p.m.
Jeudi - Vendredi 9h a 9h p.m.
Samedi 9h a 5h p.m.
Facilités de paiement

R.E. DUMOULIN n'est pas un simple magasin d'électronique, c'est un centre d'audio et d'image qui vous offrira la meilleure qualité aux meilleurs prix avec un service après-vente garanti.



Quelle est votre préférence concernant l'emplacement du *congélateur* dans votre nouveau réfrigérateur Amana...

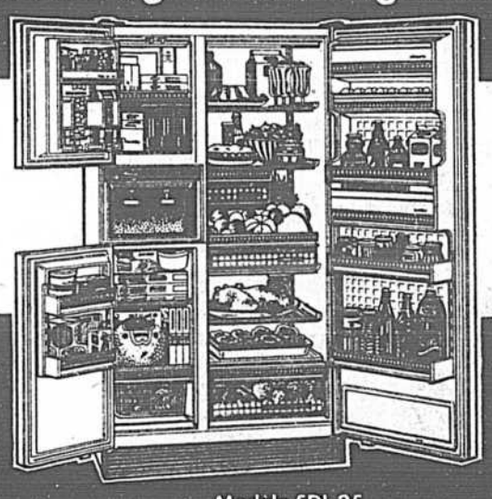


sur le côté ? au bas ? au dessus ?

Amana® vous laisse le choix!

Vous rénovez votre cuisine ? Venez examiner le modèle exclusif

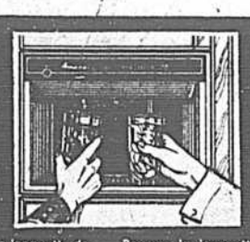
Ice 'N Water 3 portes
Le réfrigérateur-congélateur automatique jumelé



Modèle SDI-25

ENTIÈREMENT SANS GIVRE

Vous pourrez installer rapidement et facilement des panneaux décoratifs de porte, sur tous les modèles de réfrigérateurs Amana — pour apporter une note contrastante ou pour les harmoniser au décor de votre cuisine.



Poussez la languette de la distribution d'eau pour obtenir de l'eau frappée, verre après verre

Poussez la languette de la distributrice de glaçons pour obtenir les cubes de glace pour vos besoins et pour vos réunions

C'est une commodité supplémentaire — entièrement automatique.

Amana® Les meilleurs réfrigérateurs sur le marché.

En vente dans le monde entier dans les grands magasins d'électroménagers et de mobiliers.

Amana (Qué.) Ltd. — 9050, Ave du Parc, Montréal 381-3313



actualité
météo
circulation
sports
consommation
spectacles
loisirs
services communautaires

CBF-Bonjour
du lundi au vendredi
de 6 heures à 9h30

Joël vous le dit!




CBF-690
qui dit mieux?



Cueillez-moi ça!

50 LOTS BONIS DE $10 000
25 LOTS PAR SEMAINE

Les vendredis 19 et 26 octobre
1/2 million en lots bonis.

Les vendredis 19 et 26 octobre, il y aura toute une cueillette de lots bonis: 25 lots bonis de $10 000 chacun par semaine que la Mini ajoute à ses lots habituels de $5 à $50 000.
Ces lots bonis se gagnent grâce à un numéro boni supplémentaire composé de six chiffres et d'une lettre. Ces numéros bonis sont non décomposables.
Les billets de Mini s'envolent vite.
Dépêchez-vous d'attraper les vôtres cette semaine.

loto-québec

la Mini
tout d'un coup...

VARSOVIE

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

# Un projet de loi pour que les femmes puissent voter sous leur propre nom

par Louis FALARDEAU
*de notre bureau de Québec*

QUÉBEC — Le gouvernement Lévesque a annoncé hier qu'il présenterait sous peu un court projet de loi permettant aux femmes mariées de s'inscrire sur les listes électorales sous leur nom de naissance.

Cette annonce, faite par le nouveau ministre d'État à la Réforme électorale, Marc-André Bédard, si elle répond à une revendication du Conseil du statut de la femme et des groupes de femmes en général, a provoqué la colère de l'opposition libérale.

Répondant à la déclaration de M. Bédard, le leader parlementaire du Parti libéral, Gérard D. Lévesque, a en effet révélé que sa collègue de l'Acadie, Thérèse Lavoie-Roux, travaillait depuis une semaine à un projet semblable avec le concours des légistes de l'Assemblée nationale.

Ce projet avait déjà reçu un numéro, 190, et un titre, «Loi modifiant de nouveau la Loi électorale». Très court, il amendait ladite loi pour lui faire dire: «Noms et prénoms pour une femme mariée ou une veuve s'entend soit de son nom et de son prénom, soit de son nom et son prénom joints au nom de son mari, ou soit de son prénom joint au nom de son mari».

M. Lévesque a trouvé bizarre la «coincidence» qui permettait au gouvernement de devancer l'opposition d'une petite longueur et s'est demandé, priant le président de faire enquête, s'il était possible que le ministre ait été informé de la démarche du député de l'Acadie, ce qui constituerait un accroc grave à la nécessaire confidentialité qui doit entourer le travail des légistes.

**Rétroactif**

La grande différence que contient le projet Bédard, c'est qu'il possède un effet rétroactif de sorte que pour peu qu'il soit approuvé d'ici là, il s'appliquerait lors de la revision des listes qui doit intervenir entre le 26 octobre et le 3 novembre. Le ministre a expliqué l'intervention du gouvernement en disant que l'incongruité que veut corriger le projet aurait dû l'être par le projet de loi 3 sur le registre des électeurs. Projet qui n'a pu être adopté en temps utile en raison de l'opposition des libéraux et des unionistes.

# Pluies acides: Léger déçu du rôle trop restreint laissé au Québec

par Jean-Pierre BONHOMME

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a dit regretter, hier, que le gouvernement fédéral réduise le Québec à la part congrue dans les négociations nationales et internationales qui débutent au sujet de l'importante question environnementale des pluies acides.

Dans des déclarations faites à la presse M. Léger a dit constater à cet égard que «la machine bureaucratique fédérale de confrontation» a complètement écarté le Québec de tout rôle valable dans la recherche des solutions à la menace qui guette le milieu naturel nord-américain.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Fraser, a déclaré récemment, on s'en souviendra, que la recherche des solutions au problème des pluies acides, qui ont déjà commencé d'attaquer la production animale et végétale de l'est continental, est une «priorité» gouvernementale.

Le ministre Léger a dit hier que les bureaucrates fédéraux ont déjà commencé «d'assombrir» les bonnes relations du gouvernement du Québec avec le nouveau gouvernement d'Ottawa. M. Léger a précisé que le Comité interne Canada-Ontario-Québec- Nouvelle-Ecosse, formé cet été pour coordonner l'activité de recherche en matière de pluies acides, ne comprendra qu'un seul membre du Québec sur huit; le conseil canadien formé pour entreprendre des négociations avec les Etats-Unis sur ce même problème continental, lui, ne comprendra qu'un seul représentant officiel du Québec sur 13.

Le ministre a dit qu'un pareil système, dans un domaine — la qualité de l'air — qui relève des juridictions provinciales, ne permettra pas au Québec de jouer un rôle significatif.

Pour faire les choses en beauté




SEULEMENT $17.95 OU MOINS LE GALLON

La boite peut contenir un peu moins pour permettre d'ajouter le produit colorant. Voir contenu net sur l'étiquette.

SHERWIN Williams Kem

Latex peu lustré

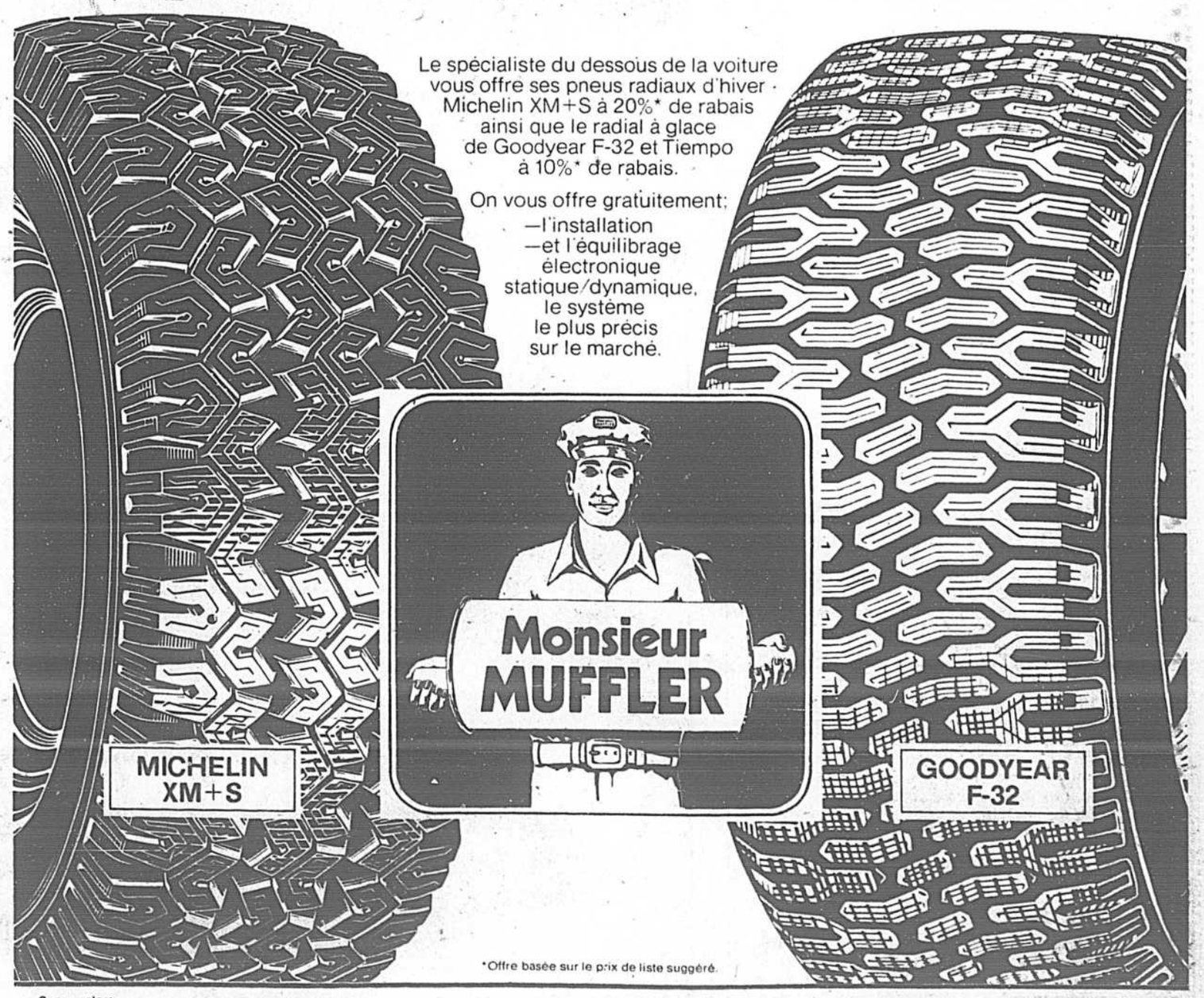
PEINTURE POUR MURS ET BOISERIES

En vente dans les magasins Sherwin-Williams et les concessionnaires participants.
Tous les détaillants énumérés ne participent pas nécessairement.

**MONTRÉAL**
**MONT-ROYAL**
**La Baie**
Centre d'Achats Rockland
**POINTE-AUX-TREMBLES**
**Centre de Décoration Léger**
6345, Léger
**Charlemagne Robert**
1477, St-Jean-Baptiste
**Zeller's**
12655 est, rue Sherbrooke
**ST-LAURENT**
**La Baie**
Place Vertu
**K-Mart**
Place Vertu
**Sherwin-Williams**
877, boul. Décarie
**Zeller's**
Les Galeries St-Laurent
1999, boul. Laurentien
**ST-LÉONARD**
**La Baie**
Centre d'Achats Boulevard
**Centre de Décor Jean Talon**
5187 est, Jean Talon
**Centre de Moulure en Plâtre**
6274 est, Jean Talon
**Colonial Italian Paint Ltd.**
4755, Robert
**A. Gorak Limitée**
4528 est, rue Jean-Talon
**K-Mart**
5850, des Grandes Prairies
**VERDUN**
**Charlemagne Robert**
3901, Gertrude
**W. H. Genest Lumber**
3032, LaSalle
**Jeanneau Enrg.**
1987, Wellington
**Quinc. E. Chartrand**
3660, avenue Verdun
**Sherwin-Williams**
4232, Wellington
**VILLE D'ANJOU**
**La Baie**
Place Versailles
**Sherwin-Williams**
Galeries du Décor
**WESTMOUNT**
**Quinc. Avenue**
1379, Greene
**Sherwin-Williams**
4883 ouest, rue Sherbrooke
**WEST ISLAND**
**BAIE D'URFÉ**
**Service d'Intérieur Arenson Ltée**
90, rue Morgan
**BEACONSFIELD**
**Mel Carter Inc.**
453, Beaconsfield
**DOLLARD-DES-ORMEAUX**
**Fred Hill Inc.**
4862, boul. des Sources
**DORION**
**Loyola Schmidt Limitée**
243, Hardwood
**DORVAL**
**Sherwin-Williams**
Centre d'Achats Dorval
**HUDSON**
**Mel Carter Hudson Ltée**
438, Main Street
**ÎLE-BIZARD**
**Magasin de Peinture Théoret Enrg.**
392, Cherrier
**LACHINE**
**Quinc. Dixie**
75-45ième avenue
**Melrose Body Parts**
830, rue St Louis
**POINTE-CLAIRE**
**K-Mart**
195, boul. Hymus
**Sherwin-Williams**
Centre d'Achats Fairview
**STE-ANNE-DE-BELLEVUE**
**G. Daoust & Cie**
73, boul. Ste-Anne
**STE-GENEVIÈVE**
**J. R. Levesque**
15780 ouest, boul. Gouin
**RIVE SUD**
**BELOEIL**
**Charlemagne Robert**
104, Laurier
**Zeller's**
Centre d'Achats Montenach
600, Sir Wilfrid Laurier
**BOUCHERVILLE**
**Bois Chomedey Inc.**
691, Ateliers
**Centre de Rénovation La Seigneurie**
450, de Montagne
**BROSSARD**
**Charlemagne Robert**
1875, Panama
**Quinc. M. C. Inc.**
Place Brossard
**Sherwin-Williams**
1680A, Provencher
**CARIGNAN**
**Pointe Lumber**
1458, Chambly
**LA PRAIRIE**
**Marcel Oligny Inc.**
100, Ste-Marie
**ST-MICHEL-DE-NAPIERVILLE**
**Clément & St-Louis**
**ST-ZOTIQUE**
**Guy Richer Inc.**
1165, Principale
**VARENNES**
**Les Tapis Nadon & Frères Inc.**
568, Descente Ste-Julie
**LONGUEUIL**
**Paul Bertrand**
1155, rue Joliette
**Charlemagne Robert**
1166, Ste-Foy
**K-Mart**
2665, Chambly
**S. P. Robitaille**
1305, Curé Poirier
**Sherwin-Williams**
157 ouest, St-Charles
**Zeller's**
Place-des-Ormeaux
2877, Chambly
**ST-BRUNO**
**Charlemagne Robert**
1444, Roberval
**ST-CONSTANT**
**Décor Constant Enrg.**
115, St-Pierre
**ST-HUBERT**
5245, Cousineau
**STE-JULIE**
Charlemagne Robert
1791, rue Principale
**ST-LAMBERT**
**Sherwin-Williams**
428, Victoria

Faites-le tôt!

On vous les offre de bonne heure ...pour faire votre bonheur.




Le spécialiste du dessous de la voiture vous offre ses pneus radiaux d'hiver Michelin XM+S à 20%* de rabais ainsi que le radial à glace de Goodyear F-32 et Tiempo à 10%* de rabais.

On vous offre gratuitement:
—l'installation
—et l'équilibrage électronique statique/dynamique, le système le plus précis sur le marché.

*Offre basée sur le prix de liste suggéré.

**Succursales:**

1001, rue Amherst, Montréal 522-2772
2535, boul. Laurentien, Ville St-Laurent 331-5666
1295, rue Bellechasse, Montréal 279-9335
6260 ouest, St-Jacques, Montréal 482-1672
495, boul. des Laurentides, St-Antoine 438-4184(5) 430-3407 (direct)
10570, rue Lajeunesse, Montréal 389-5445
377 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil 679-1960
2500 est, rue Sherbrooke, Montréal 527-2885
1080, av. Herron, Dorval 631-5711
9069, boul. Pie IX, Montréal 325-1251
4025 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 733-5057
1205, ave de l'Église, Verdun 768-9743
12105 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles 645-6401
1640, boul. St-Martin, Chomedey 669-8787
750, boul. St-Jean, Pointe-Claire 697-5744
900, boul. Taschereau, Greenfield Park 676-8348
2965, rue Dessaules, St-Hyacinthe 1-773-2571

**Heures d'ouverture:**
Lundi, mardi, mercredi de 8h00 à 18h00
Jeudi, vendredi de 8h00 à 21h00
Samedi de 8h00 à 12h00

# BREF



(téléphoto UPC)

## Trudeau sexagénaire

L'ex-premier ministre Trudeau a célébré hier son soixantième anniversaire à Toronto et non en vacances au soleil comme pourraient le laisser croire ses lunettes. Le chef de l'opposition se remet en effet d'un oeil au beurre noir, s'étant blessé il y a quelques jours, en fendant un morceau de bois. Hier, M. Trudeau présidant un dîner donné en l'honneur de l'ancien ministre Alastair Gillespie. A 60 ans, M. Trudeau semble en grande forme. Ses repas sont frugaux, il ne boit que très rarement et ne fume pas. Même s'il ne peut plus utiliser la piscine intérieure du 24 Sussex Drive, il garde sa forme en fréquentant les gymnases.

## General Dynamics: pas de chantage

OTTAWA (d'après CP) — Les bénéfices économiques que la General Dynamics offre au Québec si le gouvernement canadien se prononce en faveur du chasseur CF-16 pour ses forces aériennes, ne dépendent aucunement d'un règlement satisfaisant de la dispute qui l'oppose actuellement au gouvernement du Québec relative sur l'avenir de la société Asbestos, l'une de ses filiales.

Selon M. Sterling Starr, vice-président de General Dynamics, le gouvernement fédéral a encouragé cette entreprise américaine à offrir des avantages substantiels au Québec, en l'assurant qu'une telle attitude pourrait l'aider à obtenir le contrat de vente de ces appareils, et la compagnie s'est rendue à cette demande.

## Le maire Luck acquitté

HULL (PC) — Le maire de Gatineau, M. John Luck, a été acquitté de l'accusation d'avoir tenté de voler $45 à la municipalité dont il est le premier magistrat.

M. Luck avait été mis en accusation par la police provinciale parce qu'il avait versé au compte de dépenses de la ville le coût d'un repas pris au restaurant. Initialement, l'addition était marquée $5, mais par la suite on l'avait modifiée pour indiquer $50.

## Parrot libéré sous caution

TORONTO (PC) — Après avoir passé moins de 48 heures en prison, le leader du Syndicat canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot a repris mercredi sa liberté sous cautionnement, en attendant que les juges de la Cour d'appel ontarienne n'annoncent leur décision à son sujet.

Affirmant que l'appel interjeté par M. Parrot soulevait d'importantes questions juridiques, le juge en chef William Howland a affirmé que les délibérations nécessiteraient un temps indéfini.

Les avocats des parties ont consacré deux jours à faire entendre leurs représentations sur la condamnation du syndicaliste à trois mois de prison pour avoir défier un ordre du Parlement.

## Changement aux pensions de vieillesse

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé hier aux Communes un projet de loi suivant lequel l'allocation au conjoint continuerait d'être versée à la personne dont le conjoint est décédé jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 65 ans, soit au moment où elle devient de plein droit admissible aux prestations de la vieillesse.

Selon la législation actuelle, l'allocation au conjoint cesse d'être versée six mois après le décès du pensionné, et les conservateurs s'étaient engagés, au cours de la campagne électorale, à modifier la loi à cet égard.

## Sotiau succède à de Coster

(d'après CP) — Mme Claudine Sotiau, directrice du cégep de Victoriaville depuis 1978, vient d'être nommée présidente de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Originaire de Belgique, Mme Sotiau est diplômée en mathématiques de l'Université libre de Bruxelles, et détient une maîtrise en informatique de l'Université de Montréal. Elle a enseigné l'informatique à l'Université de Québec, et, en 1977 et 1978, elle a agi en qualité de directeur intérimaire de la planification de la main-d'oeuvre auprès du ministère provincial des Affaires sociales.

Elle succède à son nouveau poste à M. Roger de Coster, qui joua un rôle important dans l'organisation de la Régie avant d'être nommé président de Sidbec, au début du mois.

## L'Heureux-Dubé à la Cour d'appel

Mme Claire L'Heureux-Dubé a été nommée juge de la Cour d'appel pour la province de Québec. Elle remplace le juge Julien Chouinard récemment nommé à la Cour suprême du Canada, a annoncé le ministre de la Justice Jacques Flynn. Mme L'Heureux-Dubé a été admise au Barreau en 1952. Jusqu'à sa nomination à la Cour supérieure en 1973, elle avait fait partie de l'étude juridique L'Heureux, Phillippon, Garneau et Tourigny, de Québec.


## CORRECTION

Dans notre annonce parue hier, dans La Presse, les item suivants auraient dû se lire:

| | | |
|---|---|---|
| Salière ou poivrière Scandia | *pièce* | 1.49 |
| Assiette à pain Scandia | *pièce* | 1.09 |
| Soupe crème de bolets ou d'asperge Knorr, | *sachet de 74 g.* | .84 |

*Nous regrettons les inconvénients que ces erreurs auraient pu vous causer.*

STEINBERG Inc.

Au Québec, on sait ce qu'on veut.

De Montréal à Los Angeles et à San Francisco. Seule American offre chaque jour des vol directs vers ces deux villes.

Aucune autre compagnie aérienne au Canada n'offre ce service.

American est la seule compagnie aérienne à offrir, au départ de Montréal, un vol direct quotidien vers Los Angeles et San Francisco.

Et ce, tous les jours de la semaine, en vol direct. Vous ne pourrez trouver mieux au départ de Montréal.

Mais ce n'est pas tout! Pour vous faciliter encore les choses, American vous permet de dédouaner vos bagages à Dorval, sur tous nos vols, de réserver à l'avance vos places sur l'avion et de vous procurer d'un coup toutes les cartes d'embarquement nécessaires au voyage. Pas besoin de faire la queue nulle part! Essayez donc de trouver une compagnie aérienne qui en fasse autant!

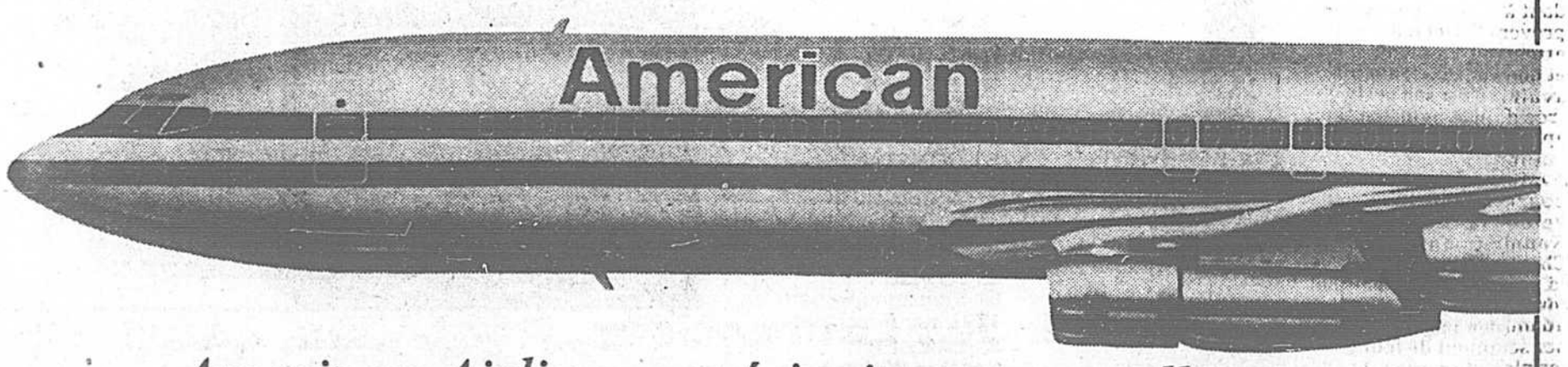
Une fois à bord, American voit à votre confort. Nous offrons un choix de menu, de la musique stéréo et un long métrage.*

Pour obtenir un service par excellence de Montréal à Los Angeles ou à San Francisco, il n'y a qu'une solution. C'est de voyager avec American Airlines.

**Consultez un moment cet horaire.**
**Il ne pourrait être plus pratique.**

| | | |
|---|---|---|
| Los Angeles | Départ de Montréal à 8h15 | Arrivée à Los Angeles à 12h13 |
| San Francisco | Départ de Montréal à 15h05 | Arrivée à San Francisco à 19h02 |

*$2.50 pour les écouteurs en classe économique.
**Cet horaire peut changer sans préavis.




*American Airlines, américaine par excellence.*

# Pimparé et Guérin : le jury est exclu

C'est hors la présence du jury que le procès de Gilles Pimparé et Normand Guérin, accusés du meurtre de deux adolescents disparus peu après leur départ de la Place des Nations, à Terre des Hommes, le 3 juillet dernier, s'est poursuivi hier devant le juge Jean-Guy Boilard.

Et c'est dans les mêmes conditions que l'instruction continuera aujourd'hui, afin que soit décidé un point de droit de première importance pour le sort du procès.

Les jurés sont bien revenus au palais de justice au début de l'après-midi hier, mais seulement pour se faire dire qu'on n'avait pas encore besoin de leurs services. Ils ont été priés de se représenter demain, mais il n'est même pas sûr qu'à ce moment-là les avocats en présence, Me Jean-Pierre Bonin représentant la couronne et Mes Jean-Pierre Braun et Jacques Riou occupant en défense, auront vidé le débat entrepris au milieu de l'après-midi de mardi.

On sait qu'en matinée, ce jour-là, deux médecins-légistes s'étaient dits incapables de déterminer la cause exacte de la mort des deux adolescents retrouvés noyés, Chantale Dupont et Maurice Marcil, et avaient déclaré que la cause la plus plausible de leur décès était l'asphyxie par submersion.

C'est l'état déjà avancé de décomposition des corps, ont-ils expliqué, qui les ont empêché de se prononcer de façon catégorique.

# Médecins et hôpitaux sont poursuivis pour un internement

Six médecins, deux de Québec et quatre de Montréal, et trois hôpitaux, un de Québec et deux de la métropole, font face depuis hier à une poursuite de la part d'un autre médecin, le Dr Risto Delev, qui se plaint d'avoir été interné dans un hôpital général et deux hôpitaux psychiatriques, pendant une période de plusieurs mois, et ce illégalement.

C'est devant le juge Pierre Boudreault que s'instruit la réclamation de $450,000, le requérant soutenant qu'il y a eu conspiration de tous les intimés pour le priver de sa liberté entre le 12 novembre 1971 jusqu'au 2 mai 1972.

Ce serait à la suite d'un ensemble imprévisible de circonstances qu'il aurait été amené devant deux médecins qui ont tout d'abord recommandé son hospitalisation à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Par la suite, il aurait été transféré à l'hôpital Saint-Michel-Archange, en banlieue de la Vieille Capitale, pour ensuite être dirigé vers Saint-Jean-de-Dieu, dans la métropole.

Comme son internement a été continu, le Dr Delev se dit justifié de réclamer la somme précitée solidairement de tous les intimés, en égard de ce qu'il qualifie leur conduite illégale et injustifiable à son endroit.

# Peine de huit ans maintenue

Un garagiste de Pointe-aux-Trembles, Claude Lemoyne, de la rue Forsyth, qui avait été condamné à huit années de pénitencier pour possession de $631,580 en faux billets américains de $20, devra purger sa peine.

C'est ce qu'a décidé la Cour d'appel à l'unanimité, hier, en déclarant que le jury avait été justifié de rejeter la défense présentée par le prévenu, et dans laquelle, si l'on peut dire, le nom d'un défunt chef de la pègre montréalaise avait été invoqué en vain.

Au cours de l'instruction qu'avait présidée le juge Gérard Deslandes, un témoin de la défense avait en effet déclaré que ce n'était pas le prévenu qui avait transporté les boites contenant les faux billets d'un yacht à un chalet en réparation, mais bien lui-même.

Et ce à la requête de nul autre que... Paolo Vipli, qui voulait les y faire cacher.

La version des officiers de la GRC, qui étaient de faction dans les environs, était cependant à l'effet que c'est le prévenu lui-même qui a effectué ce «transfert» et que c'est son geste qui avait provoqué leur entrée dans le chalet, peu après.

Plusieurs raisons avaient été invoquées pour faire écarter le verdict, mais les juges Kauman, Bernier et Chouinard se disent que le premier magistrat a fort bien instruit le jury au moment de leur donner ses directives, et que les plaintes de l'accusé à ce sujet sont non fondées.


LE SYSTÈME 10 DE PENTAX TIENT DANS LA PAUME DE LA MAIN




LE SEUL SYSTÈME REFLEX MONO-OBJECTIF 110 COMPLET AU MONDE

Le système 10 de Pentax est le premier système reflex mono-objectif 110 qui réunit aussi complètement une foule d'éléments perfectionnés comme des objectifs interchangeables, un dispositif d'entraînement motorisé, un flash automatique et un réglage entièrement automatique de l'exposition.

Non seulement a-t-il l'aspect des plus récents 35 mm mais encore il en égale la performance. Et pourtant, il tient dans la paume de la main.

Au coeur du système 10, on trouve le 110 automatique de Pentax, un appareil photo à chargement facile à cartouches. Le viseur à travers l'objectif vous donne une idée exacte de ce que vous aurez sur film.

Voyez votre marchand d'appareils photo. Vous serez heureux d'avoir toujours en main cet étonnant système 10 de Pentax.

$239.95* (appareil seulement)

*Prix de détail suggéré. Prix annoncé du pays. Le prix de vente réel peut varier au gré du marchand.




SYSTÈME 10 DE PENTAX

**L'ensemble "appareil photo et flash"**

L'appareil et le flash constituent les éléments de base de votre système. Voilà un excellent départ!

Avec le flash automatique, le réglage du diaphragme et de la vitesse d'obturation dans des conditions d'éclairage très variées se font sans votre intervention.

$289.90*

**Ensemble "dispositif d'entraînement motorisé, grand-angulaire et téléobjectif"**

Quoi de mieux à offrir à quiconque désire explorer le monde merveilleux des reflex mono-objectif?

Le petit dispositif d'entraînement motorisé de Pentax assure l'avance automatique du film pour vous permettre de saisir vos sujets sur le vif.

L'objectif grand angle est parfaitement adapté à la photo de paysages et d'intérieurs. Pour le portrait et la photo-surprise, vous avez le téléobjectif.

$239.85*

Listes des distributeurs

**L. L. Lozeau Ltée** 6229 St. Hubert
**Mitchell Photo Supply Ltd.** 1015 Dominion Square
**Photo Kina Technik** 595 De Maisonneuve Boul West
**L. R. Vilala Inc.,** 1280 Est Boul De Maisonneuve
**Service de Camera European** 1108 De Maisonneuve Boul West
**C.A. Barbier Ins.,** 695 Notre Dame Lachine
**Cote Camera Enr** 57 Place Valencia Chateauguay
**Andre Decelles Photo Inc** 5692 Hadley
**Les Importations C. M. Ltée** 5975 Monk
**Kant Photo Studio** 2892 Remembrance Road Lachine
**Longueuil Photo Enr** 329 Boul Lemoyne West Longueuil
**Magasin Service Campus** 222 Edouard Montpetit
**Pariseau Photo Couleur** 47 St. Laurent St. Eustache
**Zodiac Audio Visual Inc.,** 459 Rue Victoria St. Lambert
**Photos et Images L. L. Inc** 6700 Cote Des Neiges
**Photo A. Laplante** 242 Boul Des Laurentides Pont Viau Laval
**Photo N.D.G. Photo Inc.** 1197 Phillips Place
**Photo Pepe Enr** 4597 Boul Ste. Rose Fabreville Laval
**Photo Service Ltée** 222 Ouest Rue Notre Dame
**Photogramme Enr** 3968 Est Rue Ontario
**La Place** 2078 St. Lawrence Blvd
**Place Victoria Camera Inc** 800 Place Victoria Metro Arcade
**Royal Photo Service** 2106 Boul Rosemont
**Les Services Audio Visuels A.R.** 8355 St. Laurent Blvd
**Simon's Cameras Inc** 11 St. Antoine Street West
**Les Entreprises Clement Huard** 3077 Boulevard Mascouche Mascouche
**St. Tropez Photo Studio** Centre Hypermarche Laval
**Cameratec Inc** 87 Cousineau Valleyfield
**Pharmacie Jean Coutu** 237A Victoria Valleyfield
**Robert Simpson Co. Ltd.** 977 St. Catherine Street West
**Photo G. Meunier** 2196 Rue des Ormeaux
**Astral Photo**
- Shopping Promenade Place Ville Marie
- Galeries Plus Bonaventure
- 1481 St. Catherine Street West
- 1101 St. Catherine Street West
- 150 St. Catherine Street West
- 2020 University St.
- Boulevard Sc. 4138 Jean Talon East
- Fairview Shopping Centre Point Claire

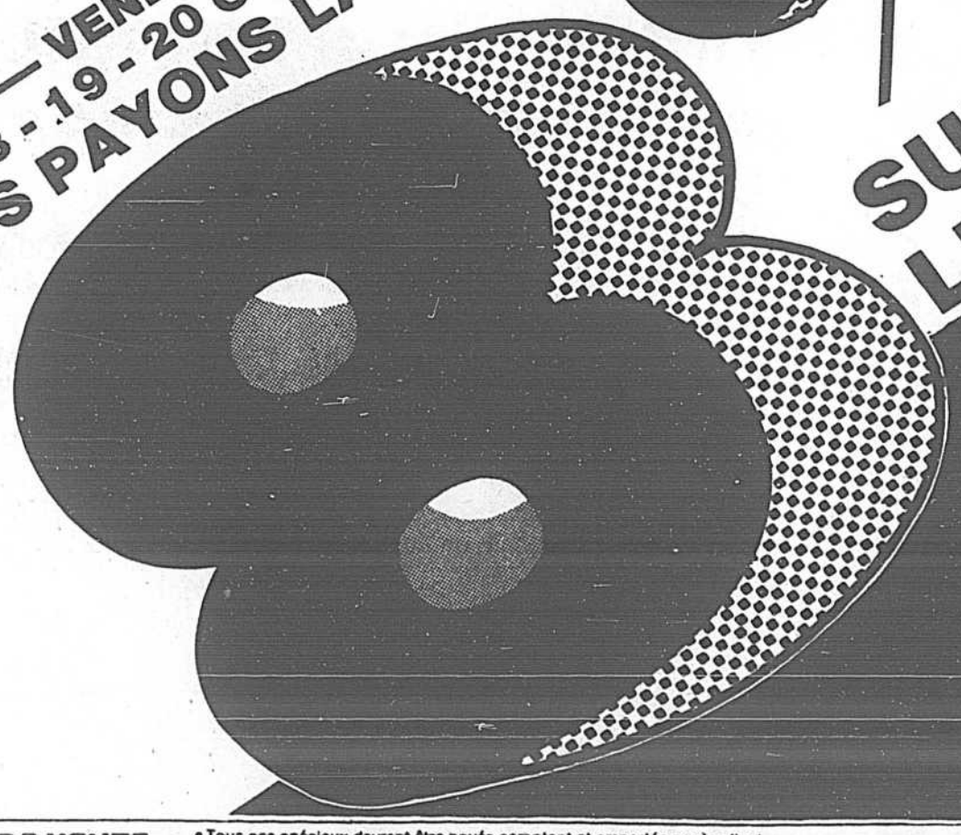
**Studio Beauchamp** 303B Centre D'achats St. Eustache
**Granby Photo Enr** 16 Rue Centre Granby
**Papeterie La Liberte Inc.** 209 Rue Principale Granby
**Lord Photo Inc.** 185 Champlain St. Jean
**Photo Henault Inc.** 476 Rue Lindsay Drummondville
**Pharmacie Lanctot** 1384 Des Cascades St. Hyacinthe
**Studio Candide Inc.** 2390 Raymond St. Hyacinthe
**T.M.R. Camera and Hobby Shop Ltd.** 1257 Laird Boulevard Mount Royal
**The Focus Centre** 6584 Sherbrooke Street West

goineau-bousquet

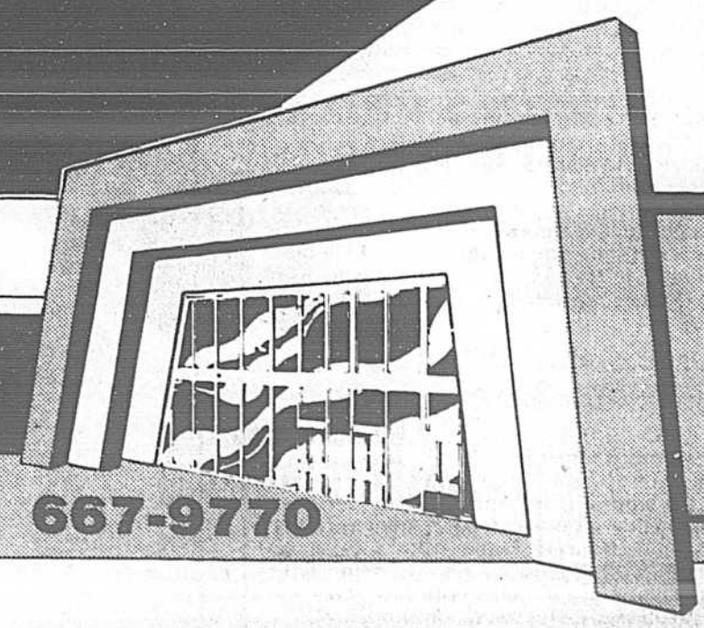
LE PLUS GRAND CENTRE DE RÉNOVATION

SUPER VENTE

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI LES 18 - 19 - 20 OCTOBRE 1979 NOUS PAYONS LA TAXE DE



SUR TOUS LES PRODUITS MÊME SUR LES SPÉCIAUX



POLITIQUE DE VENTE
- Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés par le client
- Aucune commande téléphonique
- Ces prix sont applicables sur marchandises en magasin seulement

TOUTES VENTES SERONT FINALES

PEPINIERE goineau-bousquet

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval 667-9770



photo Michel Gravel, LA PRESSE

## LA PRESSE honorée

M. Fernand Roy, vice-président exécutif de LA PRESSE, a reçu des mains de M. Bruno Coulombe de la Croix-Rouge un trophée MÉRITAS, soulignant ainsi le dévouement de l'entreprise à la cause de la Croix-Rouge. Ces trophées ont été remis à plus d'une trentaine d'entreprises pour les mêmes motifs. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a eu droit à une plaque commémorative qui fait état de son sens des responsabilités indéfectible en des temps de pénurie de sang: les Fêtes et Pâques. Certaines entreprises et personnalités se sont vu décerner soit des trophées, soit des citations: Steinberg, Bell Canada, Coca-Cola, pour ne nommer que celles-là, des clubs sociaux, des cegeps et universités de même que des hôpitaux et d'autres media d'information. La Croix-Rouge a tenu ainsi à souligner les réussites des collectes de sang au cours des cinq dernières années, même celles dont les objectifs étaient modestes.

# Fonction publique: d'autres lock-out si nécessaire

par Pierre VENNAT

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention, «pour le moment», de présenter quelque loi spéciale que ce soit, ou encore de recourir aux injonctions, pour mettre fin aux débrayages sporadiques des fonctionnaires, lesquels causent de plus en plus de problèmes dans certains secteurs.

Au contraire, en rencontrant le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, vendredi, le ministre François Gendron espère provoquer une reprise des négociations et mettre un terme rapidement à ce dossier où l'on en était venu à une quasi-entente de principe en mai dernier.

Cependant, a déclaré à LA PRESSE hier soir le ministre François Gendron, lors d'une courte entrevue qu'il nous a accordée dans son bureau, il se pourrait, si une analyse de la situation devait démontrer que le fonctionnement d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental est complètement paralysé par le débrayage de certains des employés de cet organisme ou de ce ministère, que le gouvernement doive décréter un lock-out, comme il l'a fait hier à la Commission des accidents du travail où la clef a été mise dans la serrure.

Aucune décision en ce sens n'a toutefois été prise mais, a déclaré M. Gendron, un «comité de stratégie» patronal étudie de jour en jour la situation.

Le nouveau ministre, qui ne se livre pas facilement mais répond froidement à toutes les questions qu'on lui pose, préfère cependant de beaucoup un règlement négocié. La rencontre qu'il aura avec M. Jean-Louis Harguindeguy, vendredi, il la considère normale de la part d'un nouveau ministre qui, arrivant en temps de conflit (il est le septième ministre de la Fonction publique en moins de 10 ans), rencontre son principal interlocuteur syndical. Il ne s'attend pas à des «miracles» de son interlocuteur, mais croit qu'arrivant avec de «nouvelles attitudes», il pourra débloquer le dossier, sans se substituer aux négociateurs.

Il n'est donc pas question, «pour le moment», dit-il, qu'il s'implique directement dans la négociation.

Cette expression, «pour le moment» est revenue souvent dans la conversation, tant pour son implication dans les négociations que pour une loi spéciale ou une injonction. Interrogé là-dessus, M. Gendron a déclaré que quand il dit «pour le moment», c'est qu'il n'y songe vraiment pas, mais, dit-il, «j'ai appris que jamais, quand on est au gouvernement, c'est un mot qui ne veut rien dire».

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux et M. Harguindeguy donneront quant à eux une conférence de presse aujourd'hui pour se plaindre des lock-out non seulement à la CAT, mais également à la Régie de l'assurance-maladie et de l'intervention policière sur les piquets de grève.

Le ministre Pierre-Marc Johnson, responsable de l'administration de la CAT au sein du cabinet, a expliqué quant à lui, hier après-midi, la décision de mettre la clef dans la serrure, plaçant ainsi 1,800 employés en lock-out.

La CAT, en effet, depuis vendredi dernier, était à toutes fins pratiques inopérante, à cause de la grève de 40 à 70 informaticiens, lesquels sont essentiels pour les opérations de la CAT.

Le président de l'organisme, le juge Robert Sauvé, un ancien secrétaire général de la CSN incidemment, a estimé qu'il devait fermer à cause de la nature quasi-publique des locaux de la CAT de façon à ce que les accidentés du travail qui ont à se présenter à ses bureaux n'aient pas à subir une atmosphère que M. Johnson a qualifiée de «un peu plus loin de la sérénité qu'elle ne devrait l'être pour des travailleurs accidentés».

M. Johnson a dit avoir téléphoné personnellement à M. Harguindeguy pour lui demander de faire revenir au travail les informaticiens de la CAT, ce qui aurait empêché le lock-out, mais que celui-ci a refusé, et qu'il doit donc encourir la responsabilité de la décision.

Par ailleurs, le débrayage des préposés à l'entretien du matériel d'hiver, au ministère des Transports, a causé des délais de plusieurs heures aux gens devant emprunter le Parc des Laurentides menant au Saguenay où la route a dû être bloquée, faute de sel d'épandage à la suite d'une tempête de neige.


**COMMISSION D'ENQUETE SUR CERTAINES ACTIVITES DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

**AVIS**

La commission ne pourra enquêter d'allégation provenant du public à l'effet que certains membres de la Gendarmerie royale du Canada auraient pu être impliqués dans des pratiques d'enquête ou auraient posé des gestes qui n'étaient pas autorisés ou prévus par la loi si ces plaintes sont reçues aux bureaux de la commission après le 19 novembre 1979.

Il est nécessaire d'établir cette date limite afin de permettre à la commission de compléter ses travaux dans ce domaine. Toute allégation reçue après la date limite sera retournée avec une suggestion quant à une démarche alternative possible à suivre.

D'ici le 19 novembre les allégations devraient être acheminées par écrit aux bureaux de la commission, C.P. 1982, Succursale B, Ottawa (Ont.) K1P 5R5

M. le juge D.C. McDonald,
président de la Commission
D.S. Rickerd, c.r., commissaire
Guy Gilbert, c.r., commissaire

Premier avocat de la Commission:
J.F. Howard, c.r.
Secrétaire de la Commission:
H.R. Johnson
C.P. 1982, Succursale "B"
Ottawa, K1P 5R5
tél. (613) 593-7821



**UNE VISITE À NOTRE SALLE DE MONTRE VOUS CONVAINCRA**

5 ans d'avance sur la concurrence

PLUS DE 62 MODÈLES EN MONTRE



DES PRIX PLUS AVANTAGEUX QUE JAMAIS

26% 30%

de rabais
sur 3 de nos modèles



Côté ouest de l'édifice Cesco
Vaste stationnement gratuit.

SERVICE DE RÉNOVATION
MÉTROPOLITAIN
4058 ouest rue Jean-Talon O.
482-0600
Désolé, pas de service téléphonique le dimanche.

Heures d'ouverture:
sam. 9 h à 4 h
dim. 11 h à 5 h
lun. mar. mer. 9 h à 5 h
jeu. ven. 9 h à 8 h



**La Banque de Montréal vous présente un tout nouveau mode de placement.**

**12%*** garantis par la Banque de Montréal

**Les certificats de placement**

- Le capital et l'intérêt de ces certificats de placement à haut rendement sont **garantis** sans condition par la Banque de Montréal.
- Le placement **minimum** est de $5 000.
- Vous pouvez choisir une durée s'échelonnant de **un** à **cinq** ans.
- L'intérêt peut être versé, à votre choix, **une ou deux fois** par année.
- Le capital est remboursable **à l'échéance,** à toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.

*Vous pouvez vous procurer ces certificats et une brochure explicative à l'une de nos succursales.*

Banque de Montréal

*Ce taux est établi pour un placement d'une durée de un an, avec paiement annuel des intérêts. Il est sujet à changement sans préavis.

# D'Arcy McGee ira aux urnes le 26 novembre

QUEBEC (PC) — L'élection complémentaire dans le comté de D'Arcy McGee, afin de trouver un successeur au député démissionnaire Victor Goldbloom, sera tenue le lundi 26 novembre.

La date a été rendue publique hier dans un communiqué émis par le bureau du premier ministre pour annoncer que les brefs d'élection avaient été émis le jour même en vue de la tenue d'élections dans les comtés de Prévost, Beauce-Sud, Maisonneuve et D'Arcy McGee.

On savait déjà que les élections dans les trois premiers comtés auraient lieu le 14 novembre. Dans ces cas, la présentation des candidats aura lieu le 31 octobre.

**Les raisons**

C'est afin de donner aux partis politiques un délai raisonnable pour se choisir des candidats que la date a été repoussée dans le comté de D'Arcy McGee. La présentation des candidats dans ce comté sera tenue le 12 novembre.

Le comté de Prévost, au nord de l'île de Montréal, n'est plus représenté à l'Assemblée nationale depuis le décès de M. Jean-Guy Cardinal, survenu fin de mars.

Le comté de Beauce-Sud a perdu le député qui le représentait depuis 1970, M. Fabien Roy, qui a démissionné au printemps pour devenir chef du Crédit social à Ottawa.

M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme parlementaire, a démissionné en septembre, pour raisons de santé, de son siège de Maisonneuve, qu'il détenait aussi depuis 1970.

Enfin, M. Goldbloom, qui représentait D'Arcy McGee depuis 1966, a annoncé mardi qu'il démissionnait afin de devenir président directeur général du Conseil des chrétiens et des juifs.

**Maisonneuve**

## Le PCO sera de la partie

par François FOREST

Dans un comté ouvrier, Maisonneuve, «plus ou moins bien défendu au cours des dernières années par Robert Burns», Robert Côté, candidat du Parti communiste ouvrier (PCO, une créature électorale de la Ligue communiste - marxiste - léniniste) compte sur des assemblées contradictoires pour faire «belle figure» aux élections partielles du 14 novembre prochain.

Des «contradiction» sur les problèmes des quartiers: le marché Maisonneuve, fermé depuis longtemps, les garderies, la loi 17, la pollution des employeurs du coin: MLW, Atlas Asbestos, Canadian Vickers, etc.

Ça fait sept ans qu'on travaille le comté, précise M. Côté, mais avec beaucoup plus d'ardeur depuis trois ans. On profite de cette 'partielle' pour lancer le parti (PCO).»

Le PCO et Robert Côté ne manqueront pas de bénévoles: quelque 200 membres, dit-on de bonne source. Du porte à porte, des assemblées de cuisine, mais surtout des thèmes sur lesquels une partie de la population du comté risque de s'entendre: la construction d'au moins une polyvalente, une pénurie de lits dans les hôpitaux, les «fausses promesses» de reconstruction des logements.

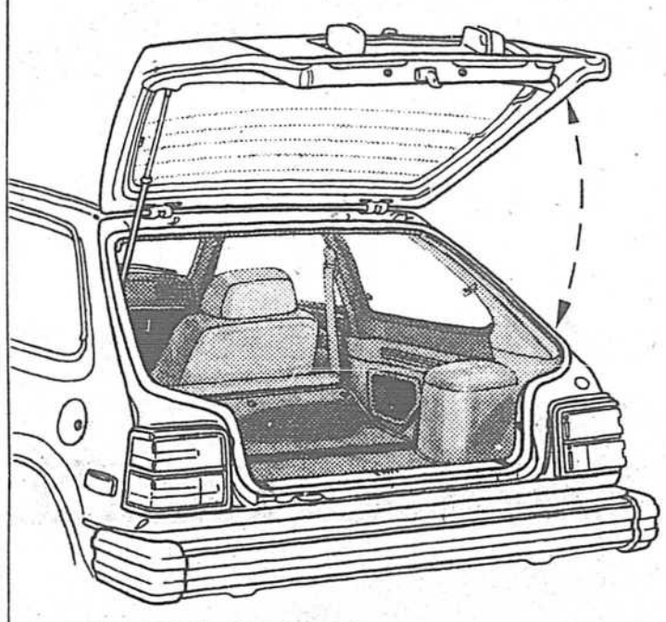
Une organisation électorale bien équipée (le PCO met le paquet en personnel de soutien), largement inspiré par ce qu'on appelle là-bas, les «nouveaux arrivants»; étudiants sympathiques à la cause, jeunes ouvriers syndicalistes, le PCO pourrait lui-même se surprendre le 14 novembre dans sa lutte contre le péquiste Desmarais «le candidat qui sait écouter mais qui ne fera rien avancer» et le libéral Lalande «fonctionnaire de Québec dépêché à Montréal depuis quelques mois pour faire avancer les projets de Claude Ryan».

Les charges sont lourdes mais c'est le ton agressif avec lequel Robert Côté (défait mais avec 40% des votes lors de l'élection de l'exécutif du Conseil Central de la CSN en mai dernier) entend faire campagne.

Par ailleurs, la rumeur voulant que plusieurs organisateurs péquistes aient décidé de quitter les rangs pour rallier le camp du PCO, à la suite de la querelle «Bourdon-Desmarais», s'avère sans aucun fondement.

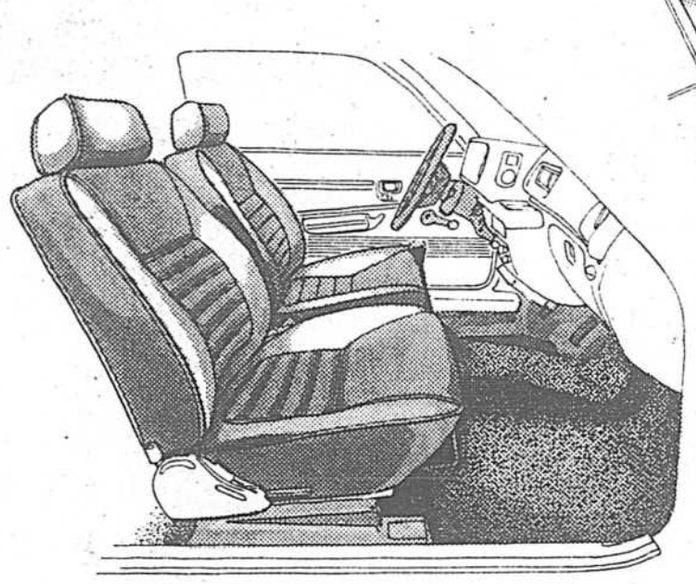

Au Québec, on sait ce qu'on veut.

LA NOUVELLE HONDA CIVIC.
ELLE GRANDIT À LA FOIS BEAUCOUP, SI PEU ET PAS DU TOUT.

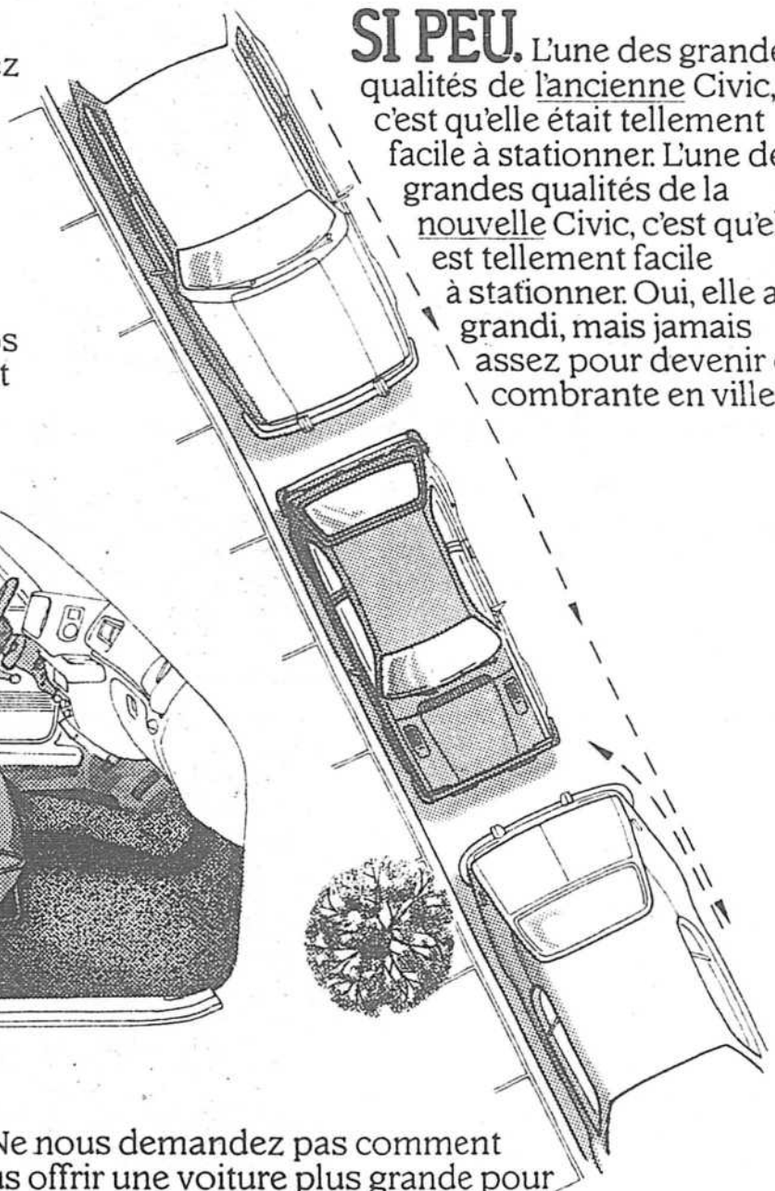


**BEAUCOUP.** Le hayon qui est standard sur toutes les Civic est encore plus grand cette année. Il s'ouvre jusqu'au pare-chocs. Et nous l'avons fait plus grand pour la simple raison que l'espace de chargement est lui aussi plus grand, 14% plus grand. Vous pouvez maintenant y charger facilement des objets beaucoup plus grands qu'avant.

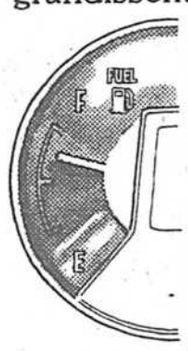
**BEAUCOUP.** Examinez l'intérieur de la nouvelle Honda Civic et vous verrez que cette année elle offre encore plus d'espace pour les épaules, les hanches et les jambes autant sur les sièges avant qu'arrière. La preuve vivante: mettez-y vos propres épaules, hanches et jambes...vous verrez!



**SI PEU.** L'une des grandes qualités de l'ancienne Civic, c'est qu'elle était tellement facile à stationner. L'une des grandes qualités de la nouvelle Civic, c'est qu'elle est tellement facile à stationner. Oui, elle a grandi, mais jamais assez pour devenir encombrante en ville.

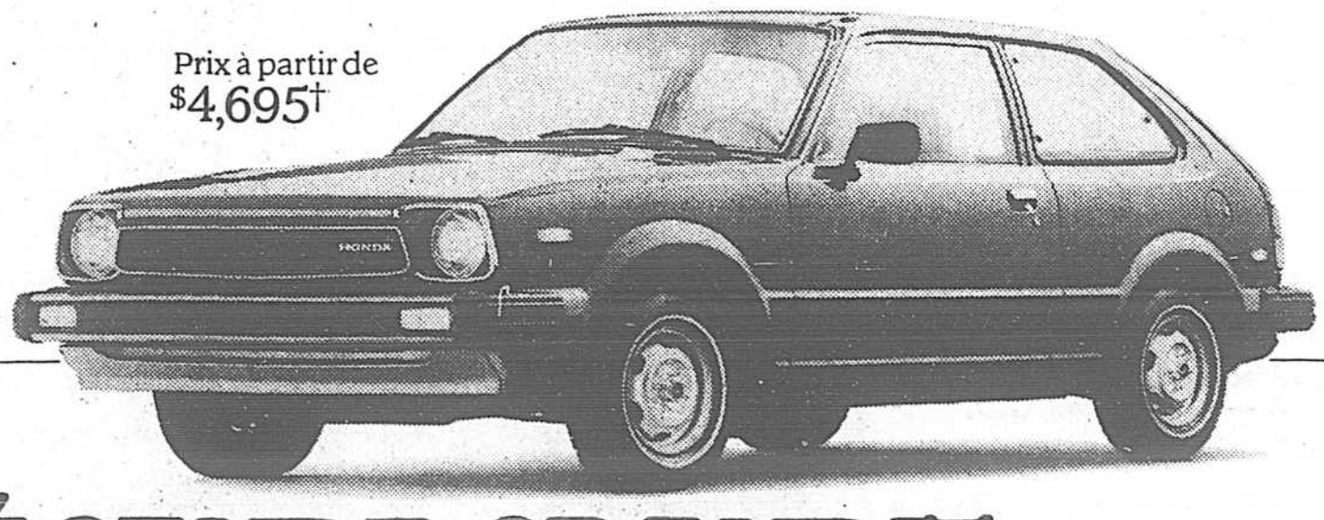


**PAS DU TOUT.** Habituellement, quand une voiture et son moteur grandissent, il en va de même pour sa consommation d'essence. Mais il n'y a rien d'habituel avec la nouvelle Civic. Elle a grandi, mais sa consommation a diminué. Selon Transport Canada, elle est de 6.7 litres aux 100 km,* c'est-à-dire 6.5% meilleure que celle de la Civic de l'an dernier.




**PAS DU TOUT.** Ne nous demandez pas comment nous réussissons à vous offrir une voiture plus grande pour moins cher...profitez-en! Cette année, la Honda Civic 3 portes standard est moins chère que celle de l'an dernier.

Prix à partir de $4,695†



LA LÉGENDE GRANDIT.

*Ces chiffres ont été estimés en laboratoire au moyen de méthodes approuvées par Transport Canada. La consommation réelle dépend de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture, des pièces d'équipement optionnelles et des conditions de la route. Les chiffres sont par contre une base de comparaison très utile à l'achat d'une voiture neuve. †Prix suggéré par le fabricant pour la Honda Civic 3 portes 1980. Il ne comprend pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire. Les concessionnaires sont libres de vendre moins cher. Le modèle représenté est la Civic 3 portes Deluxe.

**Garage Civique Limitée**
2355 boul. Hymus
Dorval, Québec H9S 1J8
683-5533

**La Boutique Automobile**
M.P.R. Rainville Inc.
195 — 1re Avenue, Ville Ile-Perrot
Québec J7V 5A1 453-8416

**Les Automobiles Honda A.K.S. Ltée**
266 boul. Labelle
Ste-Rose, Québec H7L 1K4
861-6110

**Verchères Auto Inc.**
3351, Chemin Chambly
Longueuil, Québec J4J 2G2
679-4710

**Encore Automobile Ltd/Ltée**
266 Boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Québec J6K 3C2
698-1060

**Lombardi Autos Ltée**
7965 boul. Langelier
St-Léonard, Québec H1P 2X6
324-5542

**Rallye Motors Limitée**
0101 Clément
LaSalle, Québec H8R 1S8
364-1121

**Lallier Auto Inc.**
110 Notre-Dame
Repentigny, Québec J6A 2P3
581-7571

**Honda De Sigi Ltée**
440 Dorchester ouest
Montréal, Québec H2O 1V7
879-1550

**Lallier Auto Inc.**
12435 boul. Laurentien
Cartierville, Québec H4K 1N9
337-2330

## L'État propose un congé-maternité payé de 20 semaines

# Front commun: l'amour n'existe plus mais le mariage à trois devrait survivre

par Pierre VENNAT

QUÉBEC—«L'amour» n'existe plus au sein de ce curieux ménage à trois qu'est le Front commun CSN-FTQ-CEQ et les querelles de ménage deviennent de plus en plus nombreuses et visibles, mais, semble-t-il, le cartel réussira probablement à survivre quand même, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, comme structure de négociation à la table centrale.

Il n'est pas exclu non plus, du moins est-ce le souhait des dirigeants, qu'on puisse encore coordonner des actions communes, comme par exemple un débrayage général illimité, si besoin est.

Bref, on ne s'aime plus, c'est clair, on s'enguirlande publiquement, le dernier esclandre ayant été le discours «anti-CEQ» du président de la FTQ, Louis Laberge, au congrès du Syndicat canadien de la fonction publique, à Québec.

Malgré tout, c'est en Front commun que les négociateurs syndicaux se sont présentés hier, la plupart des macarons «Front commun CEQ-FTQ-CSN» à la boutonnière, à une réunion de la table centrale où le gouvernement a déposé une proposition concernant le congé-maternité que le ministre à la Condition féminine, Mme Lise Payette, devait par la suite qualifier de révolutionnaire.

Si le Front commun survit, c'est qu'il est quasi impossible qu'il en soit autrement, le gouvernement lui-même souhaitant une table centrale pour discuter des paramètres de sa politique salariale.

On se souviendra que le ministre Jacques Parizeau avait lui-même déclaré que «la table centrale est mon idée», qu'il l'avait conçue du temps où il était le conseiller économique de feu le premier ministre Daniel Johnson, il y a une dizaine d'années et qu'il a déjà déclaré également aux représentants des fonctionnaires et des autres groupes que c'était avec le Front commun que la politique monétaire gouvernementale se discuterait.

Par ailleurs, hier matin, le représentant de LA PRESSE a assisté à l'arrivée des négociateurs gouvernementaux et syndicaux à la table centrale et le climat, s'il n'était pas réjoui, n'en était pas à la division. Les négociateurs syndicaux ne nient pas leurs «nombreux problèmes» mais affirment tous croire à la nécessité d'un Front commun.

Quant à la partie patronale, le sous-ministre adjoint à l'Education, Raymond Parent, qui s'y connait puisqu'il a déjà été secrétaire général de la CSN et mêlé de très près au Front commun de 1972, a bien résumé la pensée de tous quand il a dit qu'il est quasi impossible qu'il n'y ait pas de Front commun sous une forme ou une autre, aucune centrale ne pouvant se déclarer assez forte pour faire cavalier seul. «Tu remarqueras, nous a-t-il dit, qu'ils disent tous que l'autre partie nuit au Front commun, mais qu'aucune ne dit qu'elle peut s'en passer».

Les «puristes», toutefois, dans ce dossier, s'inquiètent d'un Front commun qui ne serait que de négociation sans coordonner également l'action. Les prochains jours, donc, promettent, même si à huis clos, du brasse-camarades en règle.

### La proposition sur les congés-maternité

Quant au congé-maternité, le cabinet du ministre des Finances, Jacques Parizeau, s'est empressé de titrer sa déclaration en disant que «Québec fait droit à quatre revendications du Front commun». En fait, les quelque 125,000 salariées de la fonction parapublique du Québec pourront bénéficier d'un congé de maternité de 20 semaines, avec l'équivalent d'une pleine rémunération et du maintien des avantages sociaux, sans compter que toute femme à l'emploi du gouvernement qui voudra élever son enfant à la maison pourra bénéficier d'un congé sans solde de deux ans et revenir ensuite, si elle le désire, à son poste ou à un poste équivalent en conservant tous ses droits, une formule originale et tout à fait nouvelle.

On sait que les femmes constituent les deux tiers des effectifs du Front commun mais on ignore combien d'entre elles pourraient vouloir ainsi bénéficier d'un congé sans solde de deux ans.

M. Parizeau a fait état de trois autres éléments de la proposition présentée à la table centrale hier:

— établissement d'un congé de 10 semaines avec pleine rémunération et maintien des avantages sociaux, pour fins d'adoption , avec possibilité de prolongement sans solde, pour une durée de deux ans;

— établissement d'un «congé de paternité» de deux jours, avec en sus cette proposition originale: le père qui le désire peut prolonger, sans solde, ce «congé de paternité» pendant deux ans;

— établissement de congés spéciaux déjà prévus à l'ordonnance 17 de la Commission des normes du travail.

Le Front commun a fait savoir qu'il était «satisfait» du dépôt patronal.

À la suite de ce dépôt, le ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette, a déclaré qu'elle espère que l'entreprise privée du Québec suivra l'exemple du gouvernement, surtout pour les 20 semaines de salaires payées à 93 p. cent (plus les contributions de l'Etat à l'assurance-chômage et au régime de retraite), et a déclaré qu'à sa connaissance, les négociations actuelles sont les premières où les dossiers concernant spécifiquement les femmes ne servent pas de monnaie d'échange à l'obtention d'autres concessions jugées plus prioritaires».

## Les billets d'infraction

# Mouvement de protestation

par Raymond GERVAIS

À la suite de la distribution massive de billets de contravention par le service de la police de la CUM et particulièrement par le Bureau de la circulation aux automobilistes qui stationnent illégalement dans les rues du centre-ville, un mouvement de protestation s'amorce parmi ces gens qui, depuis trois jours consécutifs, retrouvent en fin d'après-midi, leur automobile avec un billet collé au pare-brise.

Les automobilistes dont le véhicule était stationné, hier, sur la rue Notre-Dame, entre la Place d'Armes et la rue Saint-Laurent, ont retrouvé en plus du billet de contravention émis par les préposés au stationnement (les petits «hommes verts»), une pétition adressée au président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, qui signale que les signataires refusent de payer les billets de contravention à cause de la grève dans les transports en commun.

L'auteur de la pétition prétend que les policiers de la CUM lui ont affirmé que le stationnement sur le côté nord de la rue Notre-Dame ne gênait aucunement la circulation des automobiles.

Par ailleurs, toujours dans le même secteur, plus précisément dans le voisinage de l'édifice de LA PRESSE, rue Saint-Jacques, une autre forme de pétition a fait son apparition. Des personnes, probablement des automobilistes qui ont récolté des billets de contravention, ont placé une «lettre ouverte» non signée sur tous les véhicules stationnés et ayant déjà un billet de contravention.

Cette lettre invite les automibilistes à ne pas payer leur billet, à signer la lettre et à la faire parvenir à LA PRESSE dans le but d'obtenir possiblement un recours collectif devant les tribunaux, afin de ne pas payer le prix du billet d'infraction.

LA PRESSE précise qu'elle n'a rien à voir avec cette circulaire, sa politique étant d'informer et non de prendre position dans un tel litige.


**MISE AU POINT**

Dans notre cahier publicitaire «SEARS A DE QUOI VOUS PLAIRE» en vigueur jusqu'au 20 octobre, veuillez noter qu'à la page 15, l'article 49R 035 274 n'est malheureusement pas offert.

Nous nous excusons de ce contretemps.

**SIMPSONS-SEARS**



**McGill**

**Éducation permanente**

**Cours de perfectionnement professionnel — Programme d'automne**

Le département de perfectionnement professionnel offre aux membres des ordres professionnels les cours suivants:

**Analyse financière**
**Effecting Successful Organizational Changes**
**Engineering & Health Aspects of Air Pollution**
**L'Accréditation du syndicat**
**La Contestation d'évaluations foncières et locatives en fiscalité municipale**
**La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme**
**La fiscalité québécoise**
**La Prorogation des sociétés**
**Le Contrôle et la vérification dans un cadre informatique**
**Mise à jour en fiscalité**
**Planification successorale**
**Project Management of International Contracts**
**System Design & the EDP Auditor**

Pour plus de renseignements, veuillez appeler 392-6702 ou passez nous voir à 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1.


Sommaire des dépenses d'élection du candidat

**LAURIER**
**Jean-Pierre Bourdouxhe**

Nombre de donateurs: nil

Contributions-argent, ainsi que la différence entre les sommes payées au titre de marchandises et services fournis à un prix inférieur à leur valeur commerciale, et leur valeur commerciale: $208.88

Dépenses d'élection payées et la valeur commerciale des marchandises et services contribués ou fournis à un prix inférieur à la valeur commerciale: $298.88

Créances impayées — non contestées: NIL

Créances impayées — contestées — montant accepté: NIL

Total des dépenses d'élection: $298.88

Limite permise des dépenses d'élection: NIL

Agent officiel: Lauraine Vaillancourt

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection peut être examiné à mon bureau par tout électeur durant les six mois qui suivent la date où j'ai reçu ledit rapport. Date reçu 1er octobre 1979.

**Gérard Ouimet**
1166 est, rue Laurier, Montréal, Québec.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

**en vertu de la Loi électorale du Canada**

**A Mme Lauraine Vaillancourt,**
**3356 Delphis,**
**Laval, P.Q.**

Agent officiel de M. Jean-Pierre Bourdouxhe, candidat à l'élection de député à la Chambre des communes du Canada tenue le 22ième jour de mai 1979 dans la circonscription de Laurier, Quebec.

J'ai vérifié le Rapport du candidat concernant les dépenses d'élection et le sommaire que contient ce rapport, pour la candidature de M. Jean-Pierre Bourdouxhe mentionnée ci-dessus. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances. Lorsqu'il s'agit d'une candidature, quelle qu'elle soit, les procédés de vérification ne permettent pas de déterminer l'ampleur des opérations qui auraient pu être omises des registres comptables et j'ai donc axé ma vérification sur les opérations financières consignées dans les registres comptables du candidat.

A mon avis le rapport concernant les dépenses d'élection de M. Jean-Pierre Bourdouxhe présente fidèlement les opérations à l'égard desquelles l'article 63 exige la présentation d'états détaillés dans le rapport du candidat qui sont consignées dans les registres comptables du candidat.

Je déclare, de plus, que les montants paraissant dans le sommaire des dépenses d'élection, notamment des contributions de $208.88 et un montant total des dépenses d'élection de $298.88 sont les mêmes que les totaux correspondants paraissant dans le rapport.

**BARIL, DORAIS, MASSON & ASSOCIÉS,**
**COMPTABLES AGRÉÉS**

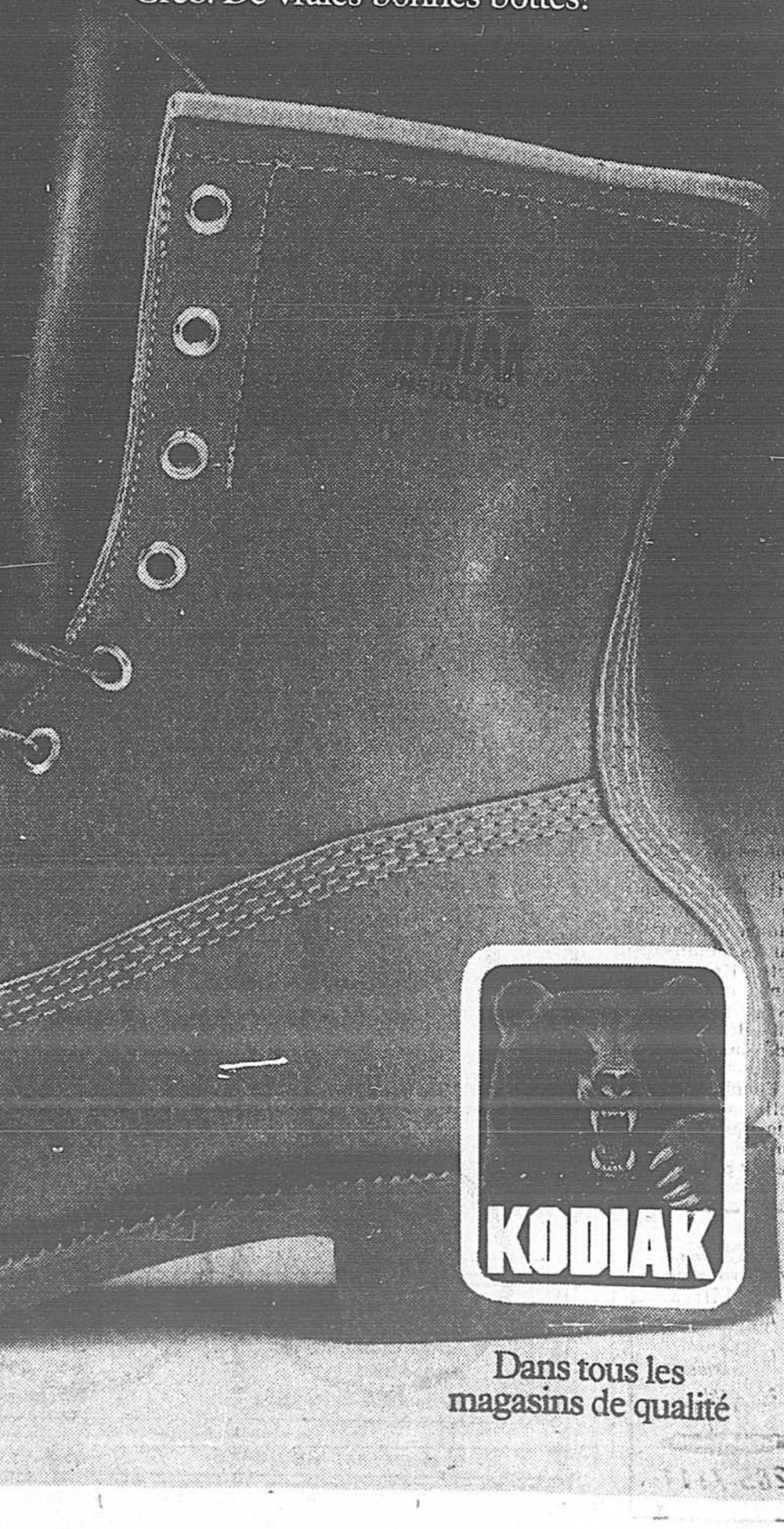

**LES BOTTES KODIAK DE VRAIES BONNES BOTTES!**

Plusieurs manufacturiers pensent pouvoir fabriquer des bottes tout à fait semblables aux Kodiak.

Certains d'entre eux réussissent même à fabriquer des bottes qui ressemblent à s'y méprendre aux Kodiak.

Alors, regardez-y à deux fois avant d'acheter vos prochaines bottes... Les Kodiak sont sans pareilles! Elles sont fabriquées avec le plus grand soin, avec des matériaux de grande qualité et selon des normes éprouvées. Ce qui a pour résultat de vous offrir des bottes d'une qualité, d'un confort et d'une durabilité vraiment sans pareils sur le marché. Evidemment, les Kodiak coûtent un peu plus cher... mais elles en valent la peine; vous le constaterez à l'usage...comme le million de Canadiens qui savent déjà vraiment les apprécier à leur juste valeur.

Alors, n'hésitez plus...procurez-vous les seules, vraies, inimitables Kodiak de Greb. De vraies bonnes bottes!




Dans tous les magasins de qualité

# Le «magasin des Fêtes»: SAQ et commerçants en désaccord

par Pierre GINGRAS

Si la Société des alcools du Québec considère comme illégale la publicité actuelle de certains importateurs de vins et spiritueux pour vendre leurs produits durant la grève, les commerçants, eux, soutiennent qu'ils sont pleinement dans leur droit.

Depuis samedi dernier, en effet, quelques importateurs, dont l'importante maison Herdt et Charton Inc., offre au public la possibilité d'acheter certains de leurs produits, à la caisse, par leur entremise. L'importateur achemine alors le chèque du client fait au nom de la Société des alcools et au prix en vigueur dans les magasins, effectue l'emballage et la livraison de la boisson moyennant un supplément.

Cette pratique existe en fait depuis plus d'une vingtaine d'années à cette période-ci et s'appelle communément le «magasin des Fêtes». Elle vise principalement les compagnies qui désirent offrir une bonne bouteille à leur client en guise de cadeau de Noël tout en permettant aux importateurs de mousser les marques de commerce dont ils sont les représentants.

Selon une représentante du département des relations publiques de la SAQ, Mme Cahay-Verdon, aucun importateur n'a le droit de faire de publicité sur ce «magasin des Fêtes» avant le 1er novembre de chaque année. Evidemment, la situation est d'autant plus embarrassante pour la SAQ que ses employés sont actuellement en grève.

### Pertes importantes

Rejoint par **La Presse** à Halifax où il est en tournée de promotion, le directeur du marketing des vins et spiritueux chez Herdt et Charton, M. Serge Desmarchais, a dit que la publicité faite par sa compagnie est tout à fait légale.

«Le «magasin des Fêtes» est ouvert du 1er octobre au 15 janvier, dit-il, mais il est interdit de faire de la publicité par la poste directement aux clients avant le 1er novembre. Toutefois, la Commission de contrôle des permis n'interdit pas les autres formes de publicité avant cette date».

M. Desmarchais a tenu à préciser en outre que sa compagnie avait été incitée à commencer sa campagne publicitaire plus tôt que prévu parce qu'une annonce de règlement du conflit était parue la semaine dernière dans les journaux et que sa maison avait encouru des pertes durant cette grève. «Toutefois, d'ajouter le directeur du marketing, ce commerce spécial du temps des Fêtes qui est légalisé dans toutes les provinces ne représente qu'une infime partie des profits des importateurs et compte pour très peu dans le volume total des ventes de la Société».

Et celui-ci précise que cette situation est bien connue des employés en grève qui ne dévraient pas voir ces annonces publicitaires comme une provocation.

Interrogé à ce sujet au cours de l'assemblée générale des employés de magasins et de bureau de la Société des alcools, mardi dernier, le président du syndicat, M. Ronald Asselin a avoué à LA PRESSE que le procédé était courant et qu'il ne changeait absolument rien au conflit en cours.

## «Politique du tabac» à Chomedey de Laval

par Huguette ROBERGE

Le réseau scolaire Chomedey de Laval vient de se doter d'une «politique du tabac». La réglementation adoptée par les commissaires touche les quelque 20,000 élèves et les 2,000 professeurs et employés dans les 43 écoles du réseau. Il s'agirait d'une première au niveau de toutes les commissions scolaires du Québec.

La première directive de cette politique interdit formellement à tout élève du niveau primaire de fumer dans les écoles. L'interdiction vaut également pour tous les élèves du premier cycle secondaire, soit les niveaux I et II.

On tolérera par ailleurs que les élèves du deuxième cycle secondaire et les adultes, professeurs et employés de soutien, fument à l'école, mais aux conditions strictes de la nouvelle réglementation. Ainsi, il devient interdit de fumer dans tous les locaux d'enseignement ou d'activités scolaires, dans les ateliers et autres salles en présence des élèves.

Le but de cette politique est de reconnaître publiquement le droit des non-fumeurs à un environnement sain. Chaque direction d'école et chaque unité administrative devront déterminer des zones qui seront considérées en partie ou en totalité comme zones de non-fumeurs ou de fumeurs.

Il va de soi qu'aucune vente de cigarettes n'est désormais permise dans tous les bâtiments de la commission scolaire.

L'adoption de la politique du tabac à Chomedey de Laval procède d'un travail de longue haleine effectué par les services éducatifs du réseau qui ont mis de l'avant, l'an dernier, dans toutes les écoles du territoire, un projet thématique sur la santé, lequel accordait une importance à l'information sur les méfaits de la cigarette. En une seule semaine, environ 200 élèves et professeurs avaient définitivement cessé de fumer.

Par l'application de la nouvelle politique, la direction espère tripler le nombre de ceux qui écraseront pour de bon.

Il y a 2 bonnes raisons pour utiliser LES PETITES ANNONCES
1— C'EST RAPIDE
2— C'EST EFFICACE
la presse
285-7111

Vous avez rendez-vous chez Mariette Clermont
Les soldes "innovation" se terminent le 20 octobre.
Profitez sans tarder de rabais allant jusqu'à 40% sur la plupart de nos meubles.
MONTRÉAL, 6255 Plaza St-Hubert, 273-7711 Beaubien
LAVAL, 2300 boul. le Corbusier, 382-6870, sortie 10 de l'autoroute
mariette clermont
MONTRÉAL/LAVAL

# carrières ET PROFESSIONS

N.B.: **Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.**

la presse
MONTREAL,
JEUDI 18 OCTOBRE 1979

## National Harbours Board — Conseil des ports nationaux

### PORT DE SEPT-ILES, QUÉBEC

**Capitaine du Port**

**FONCTIONS:** La fonction est d'assurer la sécurité des navires à l'intérieur des limites du port. Responsable des opérations portuaires dans le port sous les directives du Directeur général. Emettre les permis pour le déplacement de marchandises explosives, dangereuses ou radioactives, exercer une surveillance étroite au chargement et déchargement et voir à l'application des mesures de sécurité. Voir à la préparation des baux à court terme et à long terme et faire les recommandations au Directeur général.

**EXIGENCES:** Diplôme d'études secondaires. Certificat de capacité ON 1. Cinq ans d'expérience dans le secteur maritime.

Le candidat doit être bilingue.

**TRAITEMENT:** Le traitement initial se situe entre $21,410 et $26,760 selon les qualifications, avec révisions périodiques de traitement selon le rendement.

**DEMANDES D'EMPLOI:** Adresser toute demande au plus tard le 2 novembre 1979 à:

**Monsieur D. Montambault**
**Directeur général par intérim**
**Conseil des Ports Nationaux**
**C.P. 280**
**Sept-Iles, Québec**
**G4R 4K5**

---

STANCHEM STANCHEM

**STANCHEM, une division des industries PPG Canada Ltée, un chef de file dans la fabrication de chlore de soude caustique et de chlorate de sodium, offre une excellente possibilité de carrière à un chimiste de profession...**

## Chimiste d'usine

Pour assumer l'entière responsabilité de notre service de laboratoire, sous la direction de notre surintendant du service technique.

Si vous possédez de 5 à 8 ans d'expérience dans un laboratoire avec une expérience approfondie en instrumentation ainsi qu'au niveau de la supervision, de préférence en protection de l'environnement et/ou le contrôle de la qualité en plus d'avoir la capacité de diriger une équipe de techniciens et de consultants externes, nous désirons vous rencontrer.

Les prérequis comprennent une formation académique pertinente, c'est-à-dire le baccalauréat en chimie ou l'équivalent, le bilinguisme, ainsi que les attributs personnels qui ont fait de vous le leader que nous recherchons.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, au

**Service des relations industrielles**
**STANCHEM**
**B. P. 2010**
**Beauharnois, Québec J6N 3C3**

une division des Industries PPG

PPG INDUSTRIES

---

## carrière stimulante pour des c.a.

**Postes à Québec**

**Une firme nationale de comptables agréés, reconnue pour l'excellence de ses services et la très grande qualité de sa clientèle, recherche des c.a. pour leur confier des postes de responsabilités en vérification, avec des débouchés éventuels en fiscalité et en consultation.**

Les personnes recherchées auront l'avantage de s'intégrer à une équipe de jeunes professionnels bien formés. Les clients de la firme sont diversifiés et de toutes les tailles, des plus petites jusqu'aux plus grandes entreprises de la région.

Les candidats possèderont:

- un diplôme universitaire et, de préférence, le titre de c.a.
- une expérience de quelques années en vérification
- la capacité d'assumer rapidement des responsabilités importantes.

Le statut de départ dans la firme, un plan de carrière intéressant et rapide, de même que la rémunération dépendront uniquement des qualifications et du potentiel.

Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, en toute discrétion.

**Mentionner dossier nº 5151**

**2, place québec, suite 800**
**québec G1R 2B5**

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration
(ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes)

---

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

### CONSEILLER PRINCIPAL URANIUM ET ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Traitement: $38 300 à $52 100
No de référence: 79-OC-250

Énergie, des Mines et des Ressources
Ottawa (Ontario)

**Le Poste**

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en l'occurence son Secteur de l'énergie, a pour mandat d'élaborer des politiques nationales concernant les ressources énergétiques. Le conseiller principal (Uranium et Énergie nucléaire) dirige un groupe restreint d'employés professionnels dont le travail consiste à formuler des conseils quant à l'orientation à donner à ces secteurs; il/elle agit aussi souvent en qualité de représentant du Ministère, au pays et à l'étranger, pour tout ce qui touche à l'énergie nucléaire. Des rapports suivis avec le public intéressé, l'industrie et les provinces lui permettent de lancer des projets de politique, de les analyser, d'en rendre compte et de les recommander ainsi que d'évaluer certains projets en fonction du vaste domaine qu'est la politique publique en matière d'énergie nucléaire.

**Le Postulant**

Ce haut fonctionnaire doit avoir un diplôme d'études poussées en sciences liées à l'énergie nucléaire ou en génie, ainsi que de nombreuses années d'experience dans l'analyse économique et financière de projets relatifs à l'uranium et à l'énergie nucléaire. Il est essential qu'il puisse communiquer efficacement avec des auditoires profanes et prodiguer des conseils judicieux en matière de politique, souvent dans des délais très courts. Le postulant doit aussi manifester des qualités de chef, avoir les idées larges et être disposé à faire preuve d'innovation lorsqu'il est question des options nucléaires du Canada.

**Exigences linguistiques**

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant a l'adresse suivante:
"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below"

**Comment se porter candidat**

Les candidats devraient faire parvenir des précisions sur leurs aptitudes et leur expérience antérieure en fonction des exigences du poste a:

**Direction générale des programmes de la haute direction**
**Commission de la Fonction publique du Canada**
**300 avenue Laurier ouest, 20e étage**
**Ottawa (Ontario) K1A 0M7**
**Date limite: le 6 novembre 1979**

*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*

---

**soyez sérieux**

**composez 285-7320**

**POUR UNE ANNONCE ENCADREE**

**SOUS LA RUBRIQUE**

carrières ET PROFESSIONS

**DANS**

la presse

---

TOURING CLUB CAA MONTREAL

### TOURING CLUB MONTREAL

**(organisme sans but lucratif)**

Notre club, qui permet aux membres de recevoir des services à travers le monde entier, est à la recherche **d'agents de recrutement,** pour offrir nos services à de nouveaux membres à Montréal et Laval.

**Candidats(es)**

— Bilingue. Secondaire V. Expérience dans la vente ou le service au public.

**Traitement**

— Commission et plan complet d'avantages sociaux.

Renaud Jolicoeur recevra les candidats(es) intéressés(es) à notre bureau de Laval.
**Lundi et mardi à 8.30 hres a.m. les 22 et 23 octobre 1979 au 1200 ouest, boul. St-Martin, Laval.**

---

## CONTRÔLEUR

**FONCTION PRINCIPALE:** Superviser le département de comptabilité.
**QUALIFICATIONS:** C.G.A. ou expérience équivalente sera considérée.
**SALAIRE:** À discuter selon expérience.
***Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:***

**M. Guy Patenaude, C.A.**
ou **M. Marcel Moreau, C.A.**
**527-9878**

---

## National Harbours Board — Conseil des ports nationaux

### PORT DE SEPT-ILES, QUÉBEC

**Directeur Général**

**FONCTIONS:** Le directeur général est responsable de l'aménagement et l'exploitation des installations du CPN à l'intérieur du port de Sept-Iles.

Il dirige le personnel engagé dans les activités financières, la planification et l'entretien nécessaire au bon fonctionnement du port, à l'administration et au contrôle des actifs du Conseil au port de Sept-Iles.

**EXIGENCES:** Le candidat possède un diplôme universitaire en commerce, en administration d'affaires, en génie ou tout autre domaine connexe.

Une expérience exceptionnelle dans le milieu opérationnel ou dans l'administration des affaires peut suppléer au diplôme universitaire.

Une compétence et une expérience dans le domaine portuaire et/ou des transports sont préférables.

Le candidat doit être bilingue.

**TRAITEMENT:** Le traitement initial se situe entre $23,900 et $29,880 selon les qualifications, avec révisions périodiques de traitement selon le rendement.

**DEMANDES D'EMPLOI:** Adresser toute demande au plus tard le 2 novembre 1979 à:

**Monsieur L.H. Morin**
**Président**
**Administration portuaire**
**de Sept-Iles,**
**839, rue Bourgeois,**
**Sept-Iles, Québec**
**G4R 1N9**

---

## REPRÉSENTANT DE SERVICE

**Une opportunité, dans la région d'Ottawa, est disponible immédiatement pour un homme ayant de l'expérience dans la machinerie agricole et de service public léger.**

**La position comporte la gérance de dix détaillants agricoles en ce qui concerne le service et les politiques de garantie et l'analyse des problèmes de service sur la machinerie agricole et de service public léger. La position comporte aussi la responsabilité du développement du département des pièces ainsi que la vente des pièces.**

**L'applicant devrait avoir un certificat de classe A et plusieurs années d'expérience. Il serait très avantageux d'être bilingue.**

**Le salaire est à négocier.**

**D'excellents avantages sociaux.**

***Veuillez envoyer votre résumé, qui sera détenu en toute confiance à:***

**M. G. M. Chabot**
**J.I. CASE CO.**
**17, Vickers Road,**
**Islington, Ont. M9B 1C2**

---

LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales du Québec recherche deux

## SOUSCRIPTEURS, ASSURANCES DES PARTICULIERS

**FONCTIONS**
— Souscription d'assurance Habitation et Automobile Personnelle

**EXIGENCES**
— Expérience pertinente de plus de 3 ans.
— Bonne connaissance de l'anglais requise.

**CONDITIONS**
— Lieu de travail: Bureau de Montréal (à deux minutes du métro)
— Traitement: Selon l'échelle de salaire en vigueur plus une gamme complète d'avantages sociaux.

**Communiquer avec M. Georges Lefebvre à 288-8241**
ou
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

**GROUPE COMMERCE, COMPAGNIE D'ASSURANCES,**
**405 rue de la Concorde, suite 400,**
**Montréal, P.Q. H3A 1J3**

---

## DIRECTEUR DE FABRICATION

Principal fabricant et concepteur canadien de radio-téléphones mobiles, se diversifie dans les systèmes de gestion d'énergie et de communication des données, avec l'accroissement constant des demandes de radio-téléphones mobiles, ceci a permis la création d'un poste de première classe de directeur de fabrication.

Si vous pouvez rencontrer le défi de l'assemblage et l'essai des appareils électroniques dans nos différentes usines de fabrication, ainsi que la gestion du matériel et du génie industriel, ce poste est pour vous.

***Demande confidentielle, s'adresser à:***

**INTERNATIONAL SYSTCOMS LTÉE**
**Attention: R. Mee,**
**Vice-président, fabrication**
**4900, rue Fisher**
**Saint-Laurent, Québec H4T 1J6**

---

## INGÉNIEUR JUNIOR

**Récemment diplômé (bilingue) en génie civil, mécanique ou métallurgique pour suivre un programme de formation dans le domaine de la normalisation en soudage.**

**L'entraînement initial se fera à Toronto avec perspective d'emploi dans tout le Canada.**

***Faire parvenir curriculum vitae au***

**Bureau canadien de soudure**
**149, Oneida Drive**
**Pointe-Claire H9R 1A9**
**(694-1539)**

---

## SUPERVISEUR CONTRÔLE DE QUALITÉ

Nous recherchons les services d'un ingénieur junior, bilingue, gradué en mécanique. Nous sommes fabricants de ressorts d'autos et camions.

Le candidat assumera la responsabilité du contrôle de la qualité du produit et aura quelques inspecteurs sous sa supervision.

Un salaire initial excellent est offert ainsi que les avantages marginaux. Faire parvenir votre résumé à:

**Guy Poisson**
**directeur des relations industrielles**
**MC ROBERT SPRING CO.**
**291, de la Montagne, Montréal**
**Qué. H3C 2A9**

---

## REPRÉSENTANT(E) des VENTES

**demandé(e) pour un territoire au Québec par l'un des plus importants manufacturiers en alimentation.**

Le candidat choisi aura probablement une formation soit universitaire ou d'un institut commercial. De l'expérience dans l'industrie de l'alimentation serait un avantage, non une condition requise. Un entraînement complet est accordé.

Les postulants devront être bilingues, ambitieux, travailleurs et désireux d'accéder au poste de surveillance — et administration.

Salaire initial ouvert, automobile fournie, compte de dépenses et disponibilité de toute la gamme des bénéfices marginaux de la compagnie.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae incluant tous les détails de votre formation à*

**M. P. Stoycheff**
**C.P. 100**
**LaSalle, Québec H8R 3T7**

---

BOMBARDIER

*Une compagnie progressive dans l'industrie aéronautique de la Rive-Sud est à la recherche de candidats pour combler le poste suivant:*

## COORDONNATEUR EN INFORMATIQUE

pour implanter et diriger ses services d'informatique via télécommunication et ligne directe avec ordinateur IBM 370/148.

Le candidat recherché doit posséder un DEG en informatique avec un minimum de 3 années d'expérience et une bonne connaissance des systèmes des contrôles d'inventaire et des coûts de production, et être bilingue de préférence.

Les conditions de travail sont excellentes et la rémunération est en fonction de l'expérience et qualifications des candidats.

*Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae en toute confidence à l'attention du:*

**Vice-président,**
**Ressources Humaines**
**HEROUX INC.**
**755, rue Thurber,**
**Longueuil, Qué. J4H 3N1**

---

## REPRÉSENTANT DEMANDÉ

Manufacturier de portes au Québec recherche représentant avec expérience pour couvrir territoire de Montréal et environs.

Salaire de base, commission, allocation pour voiture.

*Envoyer curriculum vitae à*

**Roy Lumber Ltée**
**11560, 6e Avenue,**
**Rivière-des-Prairies, H1E 1A9**
**Montréal, Québec**
**Attention: M. Roy**

---

## ACHETEUR

Notre compagnie est à la recherche d'une personne pour son département des achats. Celle-ci aura de l'expérience dans les composantes électroniques.

Salaire selon qualifications et expériences.

*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**LA PRESSE, réf.: 19615**
**C.P. 6041, succ. A, Montréal H3C 3E3**

---

**DISCOMAG** *recherche un*

## DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

pour prendre charge du département. Expérience nécessaire. Références exigées. Travail permanent.

**R. Tremblay,**
**354-3221**

# Laval veut $11 millions pour éviter une hausse des taxes

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Laval veut obtenir de Québec $11 millions de plus dans le cadre de la réforme sur la fiscalité municipale qui entre en vigueur en janvier prochain.

Si le gouvernement refuse de remettre cette somme à la ville, le maire Lucien Paiement soutient qu'il y aura une augmentation de taxe dans le budget municipal déposé à la mi-décembre.

M. Paiement se refuse cependant de dire de combien les contribuables verront leur compte de taxe augmenter.

Avec la mise en application de la réforme fiscale, le maire de la deuxième ville du Québec est d'avis que le manque à gagner de sa municipalité sera de $11 millions, soit le même montant que la ville de Québec tandis qu'il sera de $60 millions pour Montréal.

**Taxe sur les repas**

Dans une lettre envoyée au ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, le maire Paiement écrit que la réforme sur la fiscalité doit maintenir une certaine proportionnalité entre les municipalités et que, d'autre part, Montréal, Laval et Québec doivent faire l'objet d'une attention spéciale.

«Cette réforme, souligne M. Paiement, ayant déjà amorcé son atterrissage, je crois opportun de l'examiner, bien sûr dans son contexte d'ensemble, mais également en ayant bien en tête le problème particulier de Laval.

Le premier magistrat de la deuxième ville du Québec croit que Laval pourra recevoir la somme demandée par le biais de la taxe sur les repas et autres sources de revenus qu'elle doit perdre lors de la mise en application de la réforme sur la fiscalité.

C'est la deuxième fois que le maire Paiement s'adresse à Québec pour obtenir de l'argent.

En 1978, de longues négociations entre Laval et Québec s'étaient terminées alors que l'administration de la ville de l'île Jésus avait reçu $2,25 millions des $4,5 qu'elle demandait à la suite d'une promesse de l'ancien gouvernement.

Le ministre Tardif avait alors mentionné qu'il voulait attendre de voir les revenus de la taxe de vente de 1978 pour Laval avant de se prononcer sur l'autre partie de la somme demandée.

# La CTCUM fera place à un service de transport en commun régi par la CUM

par Florian BERNARD

La CTCUM disparaîtra pour faire place à un service de transport en commun qui dépendra uniquement du comité exécutif et du conseil de la CUM.

C'est ce que le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II a déclaré, hier soir au conseil, en expliquant toutefois qu'il reste encore beaucoup de difficultés à aplanir et que cette transformation suscite de nombreuses difficultés. «Mais nous en arriverons à un consensus» a-t-il ajouté.

Ce rapatriement du transport en commun vers le conseil sera au centre du projet de réforme de la Loi de la CUM que prépare actuellement le comité exécutif. Le président DesMarais a déjà exprimé, à quelques reprises, qu'il avait l'intention de redonner au conseil des pouvoirs qui lui ont été enlevés ou qui ne lui ont jamais été accordés. La juridiction du transport en commun appartient à ces pouvoirs que la CUM veut obtenir.

Le transport en commun est actuellement sous le contrôle d'un organisme autonome qui décide lui-même de ses budgets, des tarifs, des règlements, des réseaux, de l'achat des équipements, etc. Les membres du conseil de la CUM n'ont rien à dire dans l'administration ni dans le contrôle de cet organisme. Cette situation a été soulevée en question de privilège, hier soir, par le maire Michel Bissonnet de Saint-Léonard. Les conseillers Nick Auf Der Maur et Michael Fainstat ont aussi parlé dans le même sens.

Malgré la grève générale qui paralyse le transport en commun et la situation dans laquelle se trouvent les Montréalais, toutes les questions touchant cet arrêt du transport étaient jugées hors d'ordre, hier soir au conseil, car selon la déclaration de M. DesMarais: «Cette grève concerne directement la CTCUM et le ministère du Travail».

Si le transport en commun était un «service de la CUM», au même titre que les autres services, le conseil aurait son mot à dire dans cette grève et pourrait intervenir directement.

**Hanigan, le grand patron**

Dans le contexte actuel de la Loi, c'est le président-directeur-général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan qui est le seul responsable (avec le gouvernement) du dossier et des négociations. Le président Pierre DesMarais, même s'il a vivement déploré le contexte qui prive la CUM de la juridiction en matière de transport en commun, n'en a pas moins témoigné sa confiance en M. Hanigan qui «agit dans le meilleur intérêt des citoyens» depuis le début de la grève. En fait, ce n'est pas à M. Hanigan que le président DesMarais s'en est pris, mais au système qui confère à la CTCUM une autonomie complète par rapport aux élus. Pour le moment, et malgré la gravité de la situation, la CUM doit se résigner à laisser tout le dossier entre les mains de la CTCUM et du ministère du Travail. Elle ne pourrait même pas débloquer des crédits en faveur d'un règlement ou proposer des échelles de salaires puisque les budgets du transport sont du ressort exclusif de la CTCUM.

# Le maire Bissonnet se dit lésé dans ses droits

par Florian BERNARD

La publication dans LA PRESSE du budget de la police pour 1980, une semaine avant le dépôt prévu par la loi, a fait l'objet d'une question de privilège, hier soir, au conseil de la CUM, alors que le maire Michel Bissonnet de Saint-Léonard, appuyé par le conseiller Michael Fainstat, s'est dit lésé dans ses droits et ses privilèges de conseiller.

Le maire Bissonnet s'est plaint que lui-même et ses collègues de la CUM sont les derniers informés de ce qui se passe. «Nous devons lire les journaux pour apprendre ce qui se passe à la CUM», a-t-il déclaré.

Le maire Bissonnet a demandé qu'une enquête soit instituée afin de savoir pourquoi des documents aussi importants que le budget de la police ou du transport en commun parviennent aux journalistes avant d'être distribués aux membres du conseil. Il a demandé au Comité exécutif d'intervenir le plus tôt possible afin d'assurer que les droits et privilèges des conseillers soient désormais respectés.

**Des entorses possibles...**

Le président Pierre DesMarais II, tout en reconnaissant qu'il y ait eu possiblement des entorses, a déclaré qu'il n'était pas au courant des moyens par lesquels le budget de la police avait pu parvenir «aux journaux» avant le 15 octobre.

En ce qui touche le budget de la CUM, remis aux journaux lundi dernier, il a déclaré que le document avait été distribué dans la matinée aux maires et livré en conférence de presse le midi. Selon lui les maires n'ont pas été lésés en ce qui concerne leur droit à être informés de façon prioritaire, du moins en ce qui touche les dépenses globales de la CUM.

Le maire Drapeau, président de l'assemblée, a finalement tranché la question de privilège en soulignant que le maire Bissonnet n'avait pas fait la preuve devant le conseil que la CUM avait délibérément remis aux journaux le budget de la police avant le dépôt prévu par la loi.

Le maire Bissonnet a enchaîné sur toute la question du rôle des élus à la CUM, ces élus qui ne contrôlent qu'environ 10% de l'ensemble des dépenses... «Ce sont des fonctionnaires non élus qui prennent les décisions à la CUM. Dans de telles conditions, pourquoi ne pas remplacer les maires par une sorte de régie de fonctionnaires?» s'est demandé le maire de Saint-Léonard. Puis, d'ajouter: «Les maires n'ont rien à dire sur le budget du transport en commun. Ils n'ont rien à dire sur les dépenses de la police.

# Le procès des Haïtiens a été remis sine die

Le procès de quatre citoyens d'origine haïtienne inculpés à la suite d'incidents survenus le 20 juin dernier, qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, a été remis à une date ultérieure non encore déterminée, à la demande du procureur de la Couronne.

Le «Comité du 20 juin», qui réclame le retrait des accusations, demande au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, de rendre public le rapport du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, établissant l'utilisation d'une force excessive et abusive de la part de policiers à l'endroit d'un citoyen.

L'organisme voudrait également que les policiers coupables soient identifiés et punis sans délai. Il s'inquiète du fait qu'on a relevé, depuis le 20 juin, plusieurs autres cas de brutalité policière et de pratiques discriminatoires à l'endroit de membres de la communauté haïtienne.


YARD-MAN snowbird

De la neige ... pour les oiseaux

Il vous faudra presque des ailes aux pieds pour suivre cet oiseau des neiges!



Modèle illustré 31976
Démarreur électrique 12 volts standard

Yard-Man vous permet de vous jouer des corvées de l'hiver. Vous pouvez choisir le rendement qui convient parfaitement à la tâche, parmi six modèles et un éventail varié de puissance. Robustesse, fiabilité, maniabilité, longévité: les qualités traditionnelles des produits Yard-Man — des qualités qui comptent et des valeurs sûres!

Choix de sept modèles offerts aux prix suggérés de 329. 3 c.v. — modèle industriel 11 c.v. (avec batterie 12 volts) à $1279.

CHÂTEAUGUAY
CENTRE NAUTIQUE CHÂTEAUGUAY 174, Nord Salaberry 692-9812
CHOMEDEY (LAVAL)
ÉQUIP. DE SPORT & JARDIN LAVAL 2190, boul. Laurentides 667-4866
JOLIETTE
AUX PETITS MOTEURS CHARETTE 580, St-Viateur 756-8844
LACHINE
MARINE LACHINE INC. 2505, boul. St-Joseph 634-3191
LAVAL
W. H. PERRON & CIE LTÉE 515, boul. Labelle 332-3610
LONGUEUIL
A. JEAN ENRG. 115, King George 670-0341
MARIEVILLE
OSTIGUY ÉQUIPEMENT INC. 660, Ch. Chambly 460-4441
MONTRÉAL
A-1 RENT A TOOL 5204, boul. Décarie 487-2616
MONTRÉAL
FECTEAU & FILS LTÉE 7845, St-Laurent 271-1050
STE-DOROTHÉE LAVAL
PAUL HOUDE MACHINERIES 1233, Bord de l'eau 689-4648
ST-JEAN
CLINIQUE DE MOTEUR LASNIER 298, St-Jacques 346-5341
ST-LAZARRE
GARAGE CITÉ DES JEUNES INC. 860, boul. Cité des Jeunes 455-5121
STE-MARTINE
ÉQUIP. LAZURE ET RIENDEAU INC. 30, St-Joseph, C.P.370 427-3612
VALLEYFIELD
DLS MINI-MOTEUR INC. 501, boul. Grande-Ile 373-2173

Distribués au Québec par:
Les Distributions RVI Limitée
2525 rue Louis Amos, Lachine, Québec H8T 1C3



IL FAUT VOIR ÇA
TOUT LE MONDE EN PARLE




Le Centre de l'Armoire de Cuisine GREGG sera désormais ouvert le dimanche.
Nous ne prenons aucune commande le dimanche

Ne manquez pas d'en profiter pour aller visiter sa vaste salle d'exposition où sont présentés de nombreux modèles de cuisines complètement aménagées. Choix complet de modèles et styles.

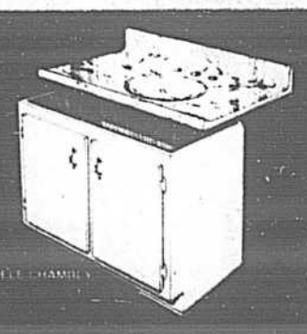
RABAIS DE 30%

UV EST UN TRAITEMENT AUX RAYONS ULTRAVIOLETS qui assure un fini polymérisé très durable. Les armoires de cuisine Gregg, avec intérieur fini UV, font échec aux éclaboussures et aux taches et demeurent impeccables durant des années. Venez apprécier par vous-même la nouvelle gamme de modèles offerts avec le sensationnel fini par procédé UV.

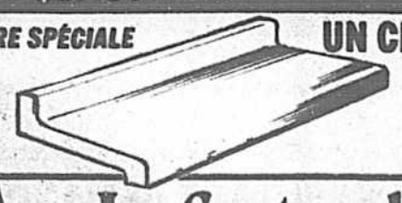
EN STOCK POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

VENEZ PROFITER DU
GRAND SPÉCIAL SUR NOS VANITÉS

| Dimensions | Prix | Dessus premoule avec bouts finis | Dimensions | Dessus lavabo simple en simili-marbre |
|---|---|---|---|---|
| 24" | $38.50 | $14.00 | 25" | $65.40 |
| 30" | $43.00 | $18.50 | 31" | $71.40 |
| 36" | $46.50 | $18.50 | 37" | $83.40 |
| 42" | $56.00 | $23.00 | 43" | $93.00 |
| 48" | $60.50 | $23.00 | 49" | $101.40 |
| 60" | $72.00 | $27.50 | 60" | $131.40 |



UNE AUTRE OFFRE SPÉCIALE

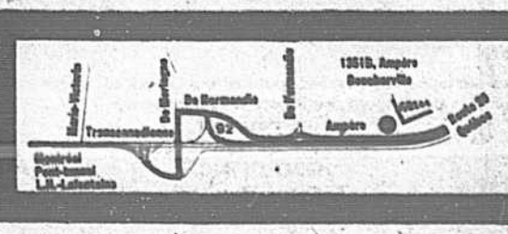


UN CHOIX DE COMPTOIRS MOULÉS EN 17 COLORIS
Une galaxie complète — Offrez à votre cuisine, votre salle de bains ou salle de travail une nouvelle parure, un charme nouveau, grâce à un dessus de comptoir facile à installer. Une possibilité de rénovation à prix raisonnable.
Bouts appliqués et coupe en 45° en supplément.
$4.50 le pied linéaire

GREGG
Le Centre de l'Armoire de Cuisine

Lundi, merc. 9 a 17h
Jeudi-ven. 9 a 21h
Samedi 9 a 17h
Dimanche 10 a 16h

Venez sans tarder choisir parmi les tous derniers modèles, pendant que notre stock est complet
Sortie 92, autoroute 20E
Guidez vous sur l'enseigne «Gregg» (voyez la carte)
1351 B, boul. Ampere, Boucherville
Tel 527-1353



# Trois des huit étages du futur hôpital Pierre-Boucher ont été érigés jusqu'ici

par Germain TARDIF

Trois des huit étages du Centre hospitalier Pierre-Boucher, le futur deuxième hôpital de la Rive sud ressortent maintenant de la surface du terrain de 660,000 pieds carrés situé à l'angle du chemin Du Tremblay et du boul. Jacques-Cartier, à Longueuil.

Les travaux, qui ont débuté en août dernier, pour cette première phase du projet, se termineront l'été prochain, phase qui a trait à l'enveloppe de l'édifice et la charpente des planchers.

La deuxième phase doit débuter aussitôt la première complétée pour se terminer, si tout va tel que convenu, en janvier 1982. Il s'agira alors de procéder à l'aménagement des services à l'intérieur de cet immeuble. Le coût se sera élevé à $26.5 millions.

Ce sont là les détails apportés par le directeur général de l'hôpital, M. Richard L'Ecuyer, aux membres de la Société pour le progrès de la Rive sud, lors de leur réunion, hier.

C'est à mi-chemin de cette deuxième phase que le personnel commencera à être embauché, soit à partir de la deuxième moitié de 1981, de façon à ce que le centre soit en mesure de commencer à fonctionner dès le début de 1982. L'hôpital comptera 1,200 employés salariés et 250 médecins.

Il sera doté de 363 lits, d'un service d'urgence et de cliniques externes. Il offrira les services généraux et spécialisés offerts dans les hôpitaux régionaux de ce genre et jouera, en quelque sorte, le rôle de complément à l'hôpital Charles-Lemoyne qui, malgré ses 500 lits, éprouve de la difficulté à répondre à la demande actuelle, dans le bassin d'un demi-million de population qui compose la Rive sud.

## Montréal risque de perdre des sommes importantes en subventions

# La SHQ refusera les programmes de dégagement qui menaceront des emplois

par Marc DORÉ

Montréal perdra des sommes importantes en subventions parce que l'administration municipale a oublié de tenir compte des répercussions que pouvait avoir sur les petites entreprises l'amélioration de l'environnement de certains quartiers.

En juillet dernier, le conseil municipal a adopté vingt programmes de dégagement de terrain, préparés par le service de l'habitation (maintenant disparu), à un coût évalué à $4.2 millions.

Ces programmes, à participation conjointe de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Ville, sont destinés à éliminer des quartiers où l'habitation est prédominante les ativités jugées nuisibles ou les immeubles vétustes. Les terrains ainsi libérés doivent servir à la construction de logement ou à l'aménagement de parcs. La SCHL et la SHQ participent pour 50 p. cent au coût total des programmes, tandis que la part de la Ville (50 p.c.) est financée sur 25 ans par la SCHL.

Si, selon le président du comité exécutif Yvon Lamarre, les secteurs sélectionnés (tous situés dans le sud-ouest et la partie centrale de la ville) comptent les «pires nuisances à l'habitation» à Montréal, ils se caractérisent également par la présence de plusieurs petites entreprises, dont le rayonnement économique ne dépasse pas pour la plupart les limites du quartier.

Ces petites entreprises (boulangerie, cour à bois, manufacture de valises, par exemple) devraient donc déménager, dans le cadre des programmes de dégagement de terrain, et se relocaliser ailleurs. On sait toutefois que la plus grande partie d'entre elles fermeraient purement et simplement leurs portes, si on les force à partir.

Le problème n'est pas nouveau à Montréal. Des travaux d'envergure comme la construction de la Maison de Radio-Canada ou de l'autoroute Ville-Marie, ont jeté à terre non seulement des habitations, mais aussi des petites entreprises liées à la vie des quartiers.

### Programmes réduits

L'administration municipale se trouve ainsi coincée entre deux objectifs contradictoires en pratique. Ou bien elle favorise l'habitation et cherche donc à rendre plus attrayantes les zones résidentielles de la ville, entre autres en améliorant l'environnement par l'élimination d'activités bruyantes, ou polluantes, ou vieillies. Mais ce faisant, elle contribue à éliminer des emplois, alors qu'elle cherche désespérément à enrayer une tendance à Montréal, la fermeture d'entreprises, qui n'a pas vraiment besoin d'encouragement.

Le problème est suffisamment important pour que Québec, qui cherche lui aussi à renverser les tendances dépressives de l'économie de Montréal, s'y intéresse. Selon un porte-parole de la SHQ, laquelle doit donner l'approbation finale pour la mise en route des programmes. Il n'est pas question de sacrifier des emplois à l'habitation. Ceux des programmes qui menacent la survie d'entreprises seront tout simplement refusés.

Mais l'administration a déjà commencé à faire machine arrière. Maintenant passé sous la férule du directeur général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), le service de l'habitation commence à être plus «réaliste», selon un fonctionnaire municipal: plusieurs programmes seront abandonnés purement et simplement, et à part la dizaine de cours à ferraille, aucune des entreprises originellement visées ne sera fermée de force.

### Perte de subventions

Montréal risque toutefois dans toute cette histoire de perdre des sommes importantes en subventions, qui auraient pu être utilisées dans d'autres quartiers, pour éliminer de vraies nuisances à l'habitaion.

Les programmes de dégagement de terrain sont en effet abandonnés depuis l'an dernier, la SCHL et la SHQ se bornant à épuiser les fonds encore disponibles. Les programmes soumis par Montréal et qui seront mis de côté par la SHQ constituent donc des sommes d'argent, sous forme de subvention, définitivement perdues pour la Ville.

Ce qui en fin de compte est plutôt étonnant. L'administration municipale a mis ce dossier en marche en décembre 1975, il y a près de quatre ans. La SCHL a donné son approbation aux 20 programmes deux ans plus tard, et la SHQ au début de 1978.

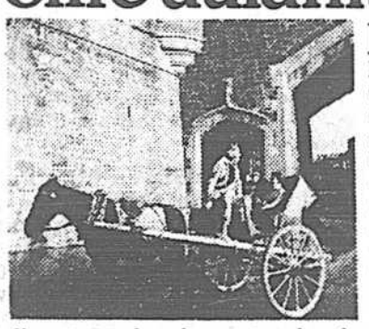
Il n'a pas été possible toutefois d'apprendre à l'hôtel de ville pourquoi, après avoir traîné durant près de quatre ans un dossier que le président Lamarre qualifiait en juillet dernier de très important, la Ville en a fait une présentation si médiocre qu'elle doive maintenant en abandonner une partie.


6/36

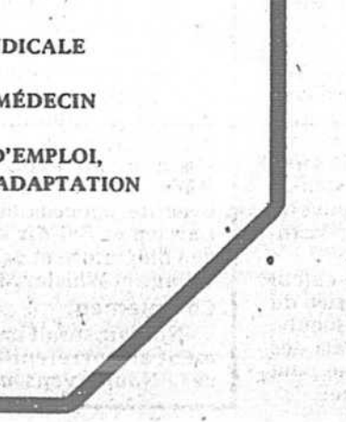
GROS LOT Approximatif $884000

Vendredi!

Une seule ville vous offre autant. Québec.



Il y a Québec... et Québec. Et pour joindre les deux, il n'y a que Québec. L'ancien et le nouveau, la chaleur du bon vieux temps avec les avantages d'aujourd'hui. Seule Québec vous les offre en même temps, en un seul lieu. Et pour en profiter pleinement, quoi de mieux que de loger au Québec Hilton. En plein coeur de la plus ancienne ville d'Amérique du Nord, le Québec Hilton vous offre tout le confort moderne. Piscine extérieure chauffée à l'année, un bar dans votre chambre, la Place Royale à vos pieds, bref, tous les avantages que vous êtes en droit d'attendre d'un hôtel Hilton. Venez à Québec. Venez au Québec Hilton. Après le pont Pierre-Laporte, prenez le boulevard Laurier et continuez tout droit. Rendu en face de la Porte St-Louis et de la colline parlementaire, tournez à gauche et vous y êtes. Au Québec Hilton, vous comprendrez ce que veut dire le mot hospitalité.



Sentez-vous bien à l'aise
Québec Hilton

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, avec n'importe quel hôtel Hilton ou CN, ou encore avec le service de réservations Hilton.

SPGQ

POUR GARANTIR
LEUR SANTÉ
TOUS LES TRAVAILLEURS
EXIGENT

•
LA LIBRE NÉGOCIATION DE TOUTES LES CONDITIONS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ
•
LE DROIT COLLECTIF DE CESSER DE TRAVAILLER EN CAS DE DANGER
•
LE DROIT D'ENQUÊTE SYNDICALE
•
LE CHOIX INDIVIDUEL DU MÉDECIN
•
LA SÉCURITÉ COMPLÈTE D'EMPLOI, DE COMPENSATION ET DE RÉADAPTATION
•

*Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec*




Simpsons pense à vous!

LIVRAISON SANS FRAIS

Votre commande sera livrée à domicile. Vous apprécierez le service courtois et rapide de Simpsons.

UTILISEZ VOTRE CARTE D'ACTION SIMPSONS

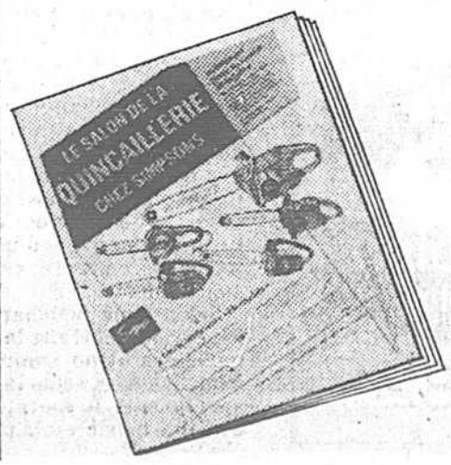
pour des achats faciles.

LA GARANTIE SIMPSONS

vous assure "Satisfaction" ou "remboursement"; vous pouvez donc acheter en toute quiétude.

Simpsons

Simpsons pense à vous!
Pensez à Simpsons!




Simpsons pense à vous!

Il suffit d'un appel téléphonique pour service d'achat personnalisé.

COMPOSEZ
842-7221 JOUR ET NUIT

nouveau...
les clients qui d'habitude utilisent le code régional 514 pourront dorénavant appeler Simpsons sans frais en composant
1-800-361-5380

Un simple appel téléphonique suffit pour commandes de marchandises et services Simpsons.

Nos vendeuses-téléphonistes spécialisées se feront un plaisir de vous aider dans votre choix et de vous offrir conseils et renseignements désirés.

Nous nous efforçons de vous offrir le service téléphonique le plus courtois, le plus efficace à Montréal. Faites-nous confiance!

«LE SALON DE LA QUINCAILLERIE CHEZ SIMPSONS» SE POURSUIT!

À cause de difficultés de transport, la vente «Le salon de la quincaillerie chez Simpsons» se poursuit jusqu'au samedi 27 octobre 1979 aux 5 magasins Simpsons.